

Revue de presse 2016

Dernières Nouvelles d'Alsace : 12 articles

Est Agricole et Viticole et PHR : 12 articles

L'Alsace : 7 articles

Radio France Bleue : 1 émission

L'Ami Hebdo : 1 article

Bull Municipal : 1 article

(Marque déposée)

“ANO-PLANING”®

2016

2	0	1	6	Janvier January Januar Gennaio Januar	Février February Februari Febrero Febbraio Februar	Mars March Maart Marzo Marzo März	Avril April April Abril Aprile April	Mai May Mei Maggio Mai	Juin June Juni Giugno Juni
1	V/f	L/m	⊔	M/t	⊔	D/s	V/f	D/s	M/w
2	S/s	⊔	⊔	M/w	5	L/m	S/s	L/m	J/t
3	D/s	M/w	⊔	J/t	⊔	M/t	D/s	M/t	V/f
4	L/m	1	⊔	V/f	⊔	L/m	14	M/w	S/s
5	M/t	⊔	⊔	S/s	⊔	M/t	⊔	J/t	D/s
6	M/w	⊔	⊔	D/s	⊔	M/w	⊔	V/f	⊔
7	J/t	⊔	⊔	L/m	10	L/m	⊔	⊔	⊔
8	V/f	⊔	⊔	M/t	⊔	M/t	⊔	S/s	M/t
9	S/s	⊔	⊔	M/w	6	M/w	⊔	D/s	M/w
10	D/s	⊔	⊔	J/t	⊔	J/t	⊔	L/m	J/t
11	L/m	2	⊔	V/f	⊔	M/t	⊔	M/t	V/f
12	M/t	⊔	⊔	M/w	⊔	M/w	15	M/w	S/s
13	M/w	⊔	⊔	S/s	⊔	M/t	⊔	J/t	D/s
14	J/t	⊔	⊔	L/m	⊔	L/m	⊔	V/f	L/m
15	V/f	⊔	⊔	M/t	⊔	M/t	⊔	S/s	M/t
16	S/s	⊔	⊔	M/w	7	M/w	⊔	L/m	M/w
17	D/s	⊔	⊔	J/t	⊔	M/t	⊔	M/t	V/f
18	L/m	3	⊔	V/f	⊔	M/w	16	M/w	S/s
19	M/t	⊔	⊔	S/s	⊔	J/t	⊔	D/s	D/s
20	M/w	⊔	⊔	D/s	⊔	M/t	⊔	M/t	L/m
21	J/t	⊔	⊔	L/m	⊔	V/f	⊔	V/f	L/m
22	V/f	⊔	⊔	M/t	⊔	S/s	⊔	⊔	M/t
23	S/s	⊔	⊔	M/w	8	M/w	⊔	M/w	M/w
24	D/s	⊔	⊔	J/t	⊔	L/m	⊔	L/m	J/t
25	L/m	⊔	⊔	V/f	⊔	M/t	17	M/w	V/f
26	M/t	⊔	⊔	S/s	⊔	J/t	⊔	J/t	D/s
27	M/w	⊔	⊔	D/s	⊔	V/f	⊔	V/f	L/m
28	J/t	⊔	⊔	L/m	⊔	M/t	⊔	M/t	M/t
29	V/f	⊔	⊔	D/s	⊔	S/s	⊔	S/s	D/s
30	S/s	⊔	⊔	L/m	⊔	M/w	⊔	M/w	M/w
31	D/s	⊔	⊔	M/w	⊔	J/t	⊔	J/t	J/t

2	0	1	6	Juillet July Juli Luglio Juli	Août August Augusto Agosto August	Septembre September Septiembre Settembre September	2	0	1	6	Octobre October Oktober October October Oktober	Novembre November November November November November	Décembre December Diciembre Dicembre Dezember
1	V/f	L/m	⊔	J/t	⊔	⊔	1	S/s	⊔	⊔	⊔	⊔	⊔
2	S/s	⊔	⊔	M/t	⊔	⊔	2	D/s	⊔	⊔	⊔	⊔	J/t
3	D/s	M/w	⊔	M/w	⊔	⊔	3	L/m	⊔	⊔	⊔	⊔	V/f
4	L/m	⊔	⊔	J/t	⊔	⊔	4	M/t	⊔	⊔	⊔	⊔	S/s
5	M/t	⊔	⊔	V/f	⊔	⊔	5	M/w	⊔	⊔	⊔	⊔	D/s
6	M/w	⊔	⊔	S/s	⊔	⊔	6	J/t	⊔	⊔	⊔	⊔	L/m
7	J/t	⊔	⊔	D/s	⊔	⊔	7	V/f	⊔	⊔	⊔	⊔	M/t
8	V/f	⊔	⊔	L/m	⊔	⊔	8	S/s	⊔	⊔	⊔	⊔	M/w
9	S/s	⊔	⊔	M/t	⊔	⊔	9	D/s	⊔	⊔	⊔	⊔	J/t
10	D/s	M/w	⊔	M/w	⊔	⊔	10	L/m	⊔	⊔	⊔	⊔	V/f
11	L/m	⊔	⊔	J/t	⊔	⊔	11	M/t	⊔	⊔	⊔	⊔	S/s
12	M/t	⊔	⊔	V/f	⊔	⊔	12	M/w	⊔	⊔	⊔	⊔	D/s
13	M/w	⊔	⊔	S/s	⊔	⊔	13	J/t	⊔	⊔	⊔	⊔	L/m
14	J/t	⊔	⊔	D/s	⊔	⊔	14	V/f	⊔	⊔	⊔	⊔	M/t
15	V/f	⊔	⊔	L/m	⊔	⊔	15	S/s	⊔	⊔	⊔	⊔	M/w
16	S/s	⊔	⊔	M/t	⊔	⊔	16	D/s	⊔	⊔	⊔	⊔	J/t
17	D/s	M/w	⊔	M/w	⊔	⊔	17	L/m	⊔	⊔	⊔	⊔	V/f
18	L/m	⊔	⊔	J/t	⊔	⊔	18	M/t	⊔	⊔	⊔	⊔	S/s
19	M/t	⊔	⊔	V/f	⊔	⊔	19	M/w	⊔	⊔	⊔	⊔	D/s
20	M/w	⊔	⊔	S/s	⊔	⊔	20	J/t	⊔	⊔	⊔	⊔	L/m
21	J/t	⊔	⊔	D/s	⊔	⊔	21	V/f	⊔	⊔	⊔	⊔	M/t
22	V/f	⊔	⊔	L/m	⊔	⊔	22	S/s	⊔	⊔	⊔	⊔	M/w
23	S/s	⊔	⊔	M/t	⊔	⊔	23	D/s	⊔	⊔	⊔	⊔	J/t
24	D/s	M/w	⊔	M/w	⊔	⊔	24	L/m	⊔	⊔	⊔	⊔	V/f
25	L/m	⊔	⊔	J/t	⊔	⊔	25	M/t	⊔	⊔	⊔	⊔	S/s
26	M/t	⊔	⊔	V/f	⊔	⊔	26	M/w	⊔	⊔	⊔	⊔	D/s
27	M/w	⊔	⊔	S/s	⊔	⊔	27	J/t	⊔	⊔	⊔	⊔	L/m
28	J/t	⊔	⊔	D/s	⊔	⊔	28	V/f	⊔	⊔	⊔	⊔	M/t
29	V/f	⊔	⊔	L/m	⊔	⊔	29	S/s	⊔	⊔	⊔	⊔	M/w
30	S/s	⊔	⊔	M/t	⊔	⊔	30	D/s	⊔	⊔	⊔	⊔	J/t
31	D/s	M/w	⊔	M/w	⊔	⊔	31	L/m	⊔	⊔	⊔	⊔	V/f

BOIS & FORÊT

ÉCONOMIE

Se regrouper pour mieux desservir les forêts

Depuis 2008, d'importants efforts d'amélioration de la desserte des massifs de forêt privée ont été entrepris en Alsace. Les subventions de l'Europe, de l'État et de la Région Alsace ont été décisives pour permettre l'aménagement de réseaux adaptés de chemins forestiers. Les propriétaires privés ont su se regrouper pour se concerter et desservir leurs forêts: place maintenant à la gestion durable des forêts! Du bois local pour des emplois locaux!

Avec plus de 3 600 hectares de forêts privées appartenant à plus de 2 500 propriétaires, la vallée de la Doller était en état de sous-équipement en chemins à grumiers. Nombre de peuplements étaient de ce fait inexploités. Pas moins de dix associations syndicales de propriétaires ont vu le jour permettant la desserte de 1 450 ha de forêts privées, communales et départementales. Ces réseaux aujourd'hui fonctionnels engendrent une réduction importante des frais de récolte et des nuisances (il vaut mieux transporter les bois sur camion que de les traîner avec des tracteurs). Afin de poursuivre cette dynamique de regroupement, les responsables des associations syndicales ont proposé à leurs assemblées un document de gestion durable collectif: le Plan d'actions sylvicoles (PAS).



Un travail collectif

Les PAS: se regrouper pour gérer durablement ses forêts

Avec une propriété moyenne de moins de 1 ha, gérer sa forêt peut être complexe pour le propriétaire membre d'une association syndicale nouvellement desservie. Le PAS peut être une solution pour accompagner les propriétaires forestiers privés dans la récolte de leurs bois. Ce document de référence pour le propriétaire est composé de quatre parties principales:

- une description des peuplements forestiers,
- une explication des orientations forestières,
- un programme prévisionnel de coupes et de travaux,
- des cartes pour permettre aux propriétaires de localiser leur parcelle.

Chaque année un secteur d'intervention est défini afin d'organiser un chantier collectif. Les propriétaires sont invités à participer à ce chantier sur la base du volontariat.

L'ASL du Welschborn: premier chantier concerté

L'Association syndicale libre (ASL) du Welschborn a vu le jour en 2013. Avec l'accord des 19 propriétaires, elle a permis l'aménagement de 2 km de chemins forestiers, pistes de débardage et places de dépôt. Gisèle Moritz, présidente de l'ASL, a naturellement proposé à ses membres la mise en place d'un PAS. «Ce document a été très bien accueilli, comme pour la réalisation des chemins, les propriétaires ont rapidement compris l'intérêt de réaliser des coupes et travaux en commun.»

«Un premier secteur d'intervention a été défini pour 2016, nous allons essayer de rattraper le temps perdu et éclaircir plusieurs hectares de jeune forêt. Chaque propriétaire est libre de participer à cette démarche et peut anticiper ou reporter des travaux. La préparation du projet est réalisée avec Forestiers d'Alsace qui nous accompagne jusqu'à notre parcelle pour nous apporter toutes les explications utiles. Un important travail de délimitation des parcelles et de marquage des bois est effectué. La réalisation et le suivi du chantier sont confiés à la Coopérative des sylviculteurs d'Alsace qui a déjà assuré nos travaux de maîtrise d'œuvre. C'est une fierté pour nous de voir nos bois exploités par des bûcherons de la vallée et alimenter des scieries locales!»

Ce regroupement d'abord pour l'aménagement de desserte, puis pour une récolte concertée, permet aux forestiers de valoriser ensemble leur forêt, de procurer une activité économique appréciable et de contribuer à augmenter la place du bois, matériau naturel et renouvelable.

Matthieu Dupeuble, service forêt
tél. 03 89 20 98 06
m.dupeuble@aslace.chambagri.fr

SALON L'Alsace et in

Producteurs exposant restaurateurs folkloriques artisans. et ses associations se réunissent au 6 mars de Versaille pour présenter tout le travail aux visiteurs internationaux dans

et 6. À presque 100% de verture du territoire de l'agriculture alsacienne alparent pour ficités régio Principalem 3; au sein d'pagne-Arde près d'une qui vont pro et à la vente de produits

Forr

Produire o
• Les 17 et à Illhaues Éclairer la st nomiques e reconverso

| KEMBS |

La nouvelle équipe des donneurs de sang

L'Amicale des donneurs de sang de Kembs et Loechlé a vu la prise de fonction d'un nouveau comité lors de l'assemblée générale du 5 février dernier. Elle appelle les donneurs à se mobiliser plus nombreux.



Le nouveau comité des donneurs de sang, avec son président, Fernand Froehly (au centre).

Photo L'Alsace/J.-L.N.

Jean-Luc Nussbaumer

L'assemblée générale des donneurs de sang de Kembs et Loechlé du 5 février dernier a vu la mise en place d'un nouveau comité et a permis à l'association de faire le point sur ses activités et projets.

« Nous enregistrons une moyenne de 67 dons par collecte au nombre de quatre par an », annoncent les donneurs de sang. Une association qui souhaiterait une plus large adhésion de la population aux actions altruistes qu'elle mène tout au long de l'année. « Vos dons sauvent des vies, n'attendez pas d'être touché personnellement. La mala-

die et les accidents peuvent tous nous concerner. Actuellement, 700 dons sont nécessaires pour couvrir les besoins en Alsace. »

La fusion en 1977

L'Amicale des donneurs de sang, appelée Bouton d'or, est née le 25 avril 1977. Elle a pris le relais des pompiers qui s'occupaient de la collecte pour Kembs village et de la Croix-Rouge qui le faisait pour Loechlé. Le président en était Gérard Graff. Il a passé la main à Dominique Bilger en 2014 et a été nommé président d'honneur pour ses vingt-sept années de bons et loyaux services.

À cette occasion, l'Amicale des donneurs de sang Bouton d'or change d'appellation et est enregistrée au tribunal sous le nom de l'Amicale des donneurs de sang de Kembs et Loechlé.

Le challenge des donneurs

Depuis le 5 février dernier, le nouveau comité en place se compose du président Fernand Froehly, de la vice-présidente et secrétaire Laurence Aubert, du trésorier Dominique Bilger et des assesseurs Brigitte Bach, Mariette Bandinelli, François Duchemin, Viviane Froehly, André Meichsner et Sidalia

Textiera.

L'amicale invite les sociétés de la commune à participer au challenge des associations kemboises qui récompense celle qui cumulera le plus de dons.

« Venez nombreux défendre les couleurs de votre association et surtout le geste qui sauve. Un accueil est prévu pour les enfants lors de chaque collecte. Une collation préparée et offerte par l'amicale sera servie à chaque donneur. Rejoignez la grande famille des donneurs de sang bénévoles et merci à tous de la part de celles et ceux qui en ont besoin pour survivre. »

CONCERT

Rino Lombardi, d'hier et d'aujourd'hui

Samedi 28 mai, à 20 h 30, Rino Lombardi revient à Kembs avec de nouvelles chansons, tirées de son 16^e album « Fou d'elle ».

Hier, aujourd'hui, demain, Rino Lombardi est éternel. C'est que l'amour, ça conserve ! Car c'est bien l'amour qui inspire notre chanteur. « Toutes mes chansons sont inspirées par la vie, l'amour, la joie de vivre, et parfois la tristesse, qui fait partie de la vie, confie Rino. Mon public m'inspire beaucoup aussi, et quelquefois, on peut avoir l'impression qu'une chanson est dédiée à une personne, alors qu'elle l'est à tout mon public. Par exemple, si tu écoutes "Fou d'elle", tu peux penser que c'est pour une femme, alors que la dernière phrase dit bien : celle qu'on appelle l'amour. »



Le chanteur transalpin sera en concert à l'Espace rhénan.

Photo L'Alsace/Jean-Luc Nussbaumer

Fou d'elle, c'est le nouvel album du chanteur transalpin. Un seizième album riche de 14 chansons dédiées aux femmes en général. « Car elles représentent l'amour ! C'est pour cela que dans le clip vidéo, tu ne vois la fille que dans l'irréel sans jamais apercevoir son visage. Il y a aussi une très belle chanson dédiée à ma sœur "Rosa" et "Les vagues" écrite avec mon ami Alain Rudler, plus triste mais bien dans la réalité. »

Les incontournables

Le public découvrira les chansons de ce nouvel opus lors du concert du samedi 28 mai à 20 h 30, à l'Espace rhénan de Kembs. Un concert pour la bonne cause, dont les bénéfices iront à l'association 1,2,3 Soleil, partenaire de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) de Kembs et serviront à financer différentes activités du centre. Rino retrouvera son village d'adoption et son fidèle public, en compagnie de sa non moins

fidèle et charmante choriste Natacha. Pour une nouvelle plongée dans les années d'hier jusqu'à celles d'aujourd'hui, avec leur cortège d'émotions et de souvenirs. « Au total, mon répertoire compte 120 chansons et j'en chante environ 35 à 40 par concert. Je mets un point d'honneur à varier les titres à chacune de mes apparitions sur scène. En conservant cependant les incontournables comme "Amoureux" ou "Fille d'Afrique", que mon public me réclamerait de toute façon. »

J.-L.N.

Y ALLER Concert « Rino Lombardi, d'hier et d'aujourd'hui », samedi 28 mai à l'Espace rhénan à 20 h 30. Entrée : 12 €. Il est impératif de réserver rapidement sa place auprès de Suzanne Rudler au 03.88.48.36.26 (direct ou message-rie) ou 06.82.44.56.43 ; mail : suranne.rudler@wanadoo.fr

À noter

Geispitzen

SANG. Une collecte de sang aura lieu le jeudi 25 février de 16 h 30 à 19 h 30 dans la salle polyvalente de Geispitzen. Plus que jamais et de façon récurrente le besoin de sang se fait sentir. Les personnes malades ou accidentées ont souvent besoin de don de sang. Collation offerte par l'amicale.

Kembs

CONSEIL. Le conseil municipal de Kembs se réunira le lundi 22 février à 19 h 30 à la mairie de Kembs. Les points suivants sont à l'ordre du jour : rapport de la réunion de la commission technique - urbanis-

me du 25 janvier 2016 ; débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2016 ; redevance pour occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de distribution de gaz ; mise en œuvre d'un plan d'actions « prévention des risques professionnels » ; plan de formation 2016 des agents communaux ; modification du tableau des effectifs - complément d'information ; diverses demandes de subventions ; acquisition à titre gratuit des parcelles - Clos du Manoir ; compte rendu de la délégation de pouvoirs dans le cadre des marchés publics et diverses informations.

FOLGENSBOURG

Techniques de bûcheronnage

Dans le cadre du programme de réunions forestières, une réunion « Rencontres-nous », consacrée aux techniques de bûcheronnage et à la sécurité dans l'exploitation forestière, aura lieu samedi 5 mars à 9 h sur le parking de la salle polyvalente, rue de Delle à Folgensbourg. Au cours de cette réunion, les thèmes suivants seront abordés : présentation des équipements de sécurité par Fanny Mengus, technicienne prévention de la Caisse d'assurance accidents agricoles ; présentation des gestes et postures élé-

mentaires lors d'un chantier d'exploitation et de l'entretien de la tronçonneuse par Jean-Charles Deininger, de l'Office national des forêts ; démonstration d'abattage et de façonnage par Philippe Stapfer, bûcheron professionnel.

La fin de cette réunion est prévue autour de 12 h 30. Les participants intéressés pourront prendre un repas en commun. Inscription obligatoire avant le 2 mars au 03.88.19.17.92 ou au 06.07.23.47.22 en cas de retard.

NOUVEAU VILLAGE NEUF
Appartements 2 et 3 pièces et 4/5 pièces avec grandes terrasses

Residence Harmonie

ESPACE DE VENTE OUVERT

Jeu 18 Fév. 15h00 - 18h00 et sur RDV

Angle rue Vauban et rue Palmrain VILLAGE NEUF

Arik 06 60 63 85 70 www.atik.fr

Du 17 et 20 février 2016

Jouez et gagnez des bons d'achat de 50€

Dans votre magasin **Intermarché BARTENHEIM**

Rejoignez l'équipe commerciale du journal **L'ALSACE**

Bulletin de participation à compléter et à déposer dans l'urne du tirage du journal L'Alsace

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tel. pers. _____ Tél. fax _____

Tel. _____

Sexe M F N

Michelbach-le-Bas



Récré des seniors et cavalcade des enfants

Jeu 11 février a eu lieu une récré des seniors un peu spéciale, car au même moment, se déroulait une cavalcade organisée par la commune. Trente-deux enfants inscrits pour la cavalcade - des reines des neiges, des Waggis, Zorro, Spiderman, cow-boy etc. - s'étaient déplacés pour cet événement masqué. Ils s'en sont donné à cœur joie en lançant des

confettis. Le parcours, qui sillonnait les rues du village, était encadré par la brigade verte et des membres de l'équipe municipale. Ensuite, les enfants ont fait des jeux dans la cour de l'école et goûté aux différents gâteaux et beignets préparés, avec plaisir, par les seniors, qui eux, ont passé l'après-midi à la salle du Père-Muller à jouer aux cartes et autres jeux de société. Les seniors ont pu voter et apprécier les déguisements des enfants. Tous ont été récompensés en recevant une médaille.

ECKARTSWILLER – SAINT-JEAN-SAVERNE Association Forestiers d'Alsace

Grand ménage dans les forêts privées

Souvent délaissées par leurs propriétaires, plusieurs forêts privées de Saint-Jean-Saverne et Eckartswiller vont être réinvesties par des professionnels du bois. Sur une première zone de trois hectares, l'association Forestiers d'Alsace a démarré cet hiver un plan concerté pour entretenir les parcelles forestières privées et améliorer leur qualité de production.

Un grand coup de balai va être donné ces prochaines années dans les 40 hectares de forêts privées d'Eckartswiller et Saint-Jean-Saverne. « L'idée est de travailler l'ensemble de ces surfaces, mais pas en même temps », explique Claude Hoh, conseiller forestier à la chambre d'agriculture de la région Alsace. Pour débiter ce nettoyage d'hiver, celui qui est aussi animateur pour l'association Forestiers d'Alsace (*) a choisi une zone de trois hectares au-dessus du village d'Eckartswiller. Soit 17 parcelles, essentiellement constituées de pins et de chênes, appartenant à 13 propriétaires différents.

« L'aspect financier est modeste mais pas négligeable »

Suite à plusieurs réunions d'information, ces derniers ont accepté d'adhérer à ce chantier concerté identique à ceux réalisés précédemment dans le val de Villé, la vallée de la Bruche ou encore Niederbronn. Le regroupement de ces propriétaires était d'ailleurs une condition indispensable pour rendre viables les interventions de professionnels du bois dans ces parcelles forestières d'une superficie variant de deux ares à deux hectares. « La majorité d'entre eux possèdent environ une dizaine d'ares, ce qui correspond d'ailleurs à la moyenne en



Claude Hoh, conseiller forestier à la chambre d'agriculture de la région Alsace, marque les arbres qui seront coupés début mars par une équipe de bûcherons. PHOTO DNA - G.B.

Alsace », souligne l'animateur de Forestiers d'Alsace. Le projet global de l'association consiste à « redonner un usage de production de bois à leurs forêts, même si l'aspect financier est modeste mais pas négligeable », résume Claude Hoh. Les 13 propriétaires se partageront le gain d'un montant de 3 000 € en fonction du nombre, de l'espèce et de la qualité des ar-

bres coupés sur leurs terrains respectifs. Les troncs prendront alors la direction de scieries ou d'entreprises d'Alsace et de Moselle pour être transformés en palettes, caisses, tonneaux, bois de charpente, etc.

Un héritage laissé à l'abandon
L'arrivée des bûcherons, prévue pour la première quinzaine de

mars, permettra de créer des éclaircies bénéfiques au bon développement des meilleurs spécimens. « Il faut donner de l'espace aux beaux arbres. Pour les faire grossir, il leur faut de la place », explique Claude Hoh. La sélection est donc très importante. En observateur averti, l'expert a donc récemment scellé le sort des arbres : ceux tagués d'un trait ou d'une croix rose fluo sont

LE CHIFFRE

310

C'est le nombre de propriétaires forestiers d'Eckartswiller et Saint-Jean-Saverne. Ils détiennent généralement une parcelle d'une dizaine d'ares. Une surface conforme à la moyenne alsacienne qui compte un total de 80 000 propriétaires de forêts privées.

condamnés à la tronçonneuse. Ce travail d'éclaircissement des parcelles – qui devrait être renouvelé tous les six à huit ans – est d'autant plus nécessaire que la plupart des forêts d'Eckartswiller et de Saint-Jean-Saverne étaient jusque-là laissées à l'abandon. « Les propriétaires n'ont plus l'esprit forestier et n'en font rien. Il s'agit souvent d'un héritage qui a été transmis sans dire aux successeurs ce qu'ils pouvaient en faire, constate Claude Hoh. Certains cherchent à s'en dessaisir, mais à défaut de trouver un acquéreur, ils adhèrent à l'idée d'en faire quelque chose en attendant. » Claude Hoh compte maintenant approcher les propriétaires des parcelles avoisinantes pour poursuivre le travail et tenter de mettre en place « un plan de gestion concerté pour avoir une vision sur les quinze prochaines années ».

GUÉNOLÉ BARON

» (*) L'association Forestiers d'Alsace est issue de la fusion de Bois et Forêts 67 et Forêts Services 68. www.forestiersdalsace.fr

EN IMAGES

Un air de printemps





Quelque cent personnes ont fait le déplacement, samedi, pour apprendre les différentes techniques de bûcheronnage en forêt de Folgensbourg.

FOLGENSBOURG Exploitation forestière

La sécurité avant tout

Le grand public a été convié, samedi matin, à la découverte des techniques de bûcheronnage. L'occasion pour les professionnels de rappeler qu'il s'agit d'une « activité dangereuse » et de mettre l'accent sur la nécessité d'avoir des équipements adaptés.



L'équipement adapté fait partie intégrante de la sécurité.



L'arbre n'offre aucune résistance face au savoir-faire du professionnel.



Se servir d'une tronçonneuse en toute sécurité est évidemment une des premières bases pour éviter un accident.

PHOTOS DNA - P.B.M.

On ne le répètera jamais assez : « L'exploitation forestière est une activité dangereuse. Elle exige un réel savoir-faire et des équipements adaptés ! », a indiqué Christophe Doumax, technicien et conseiller spécialisé auprès de l'association des Forestiers d'Alsace. Cette dernière, en collaboration étroite avec le Centre régional de la propriété forestière Lorraine-Alsace (CNPF) et la Caisse d'assurance accidents agricole du Haut-Rhin (C.A.A.A.), a donc invité samedi le grand public – à un rendez-vous baptisé « Rencontres-Nous. »

Un événement consacré aux techniques de bûcheronnage et à la sécurité dans le travail de gestion de la forêt.

« Se protéger contre tous les risques [...] »

Quelque cent personnes étaient présentes. « Un record pour ce type de journée aux inscriptions non limitées, ouvertes aux membres ou non », a souligné Thierry Boucheid, le technicien forestier CNPF. Elles ont ainsi pu apprendre – entre

autres – les bons gestes à adopter pour éviter les accidents. Cette rencontre, dont la dernière du genre remonte en 2013 à Wintzenheim, a mis en relief notamment les différents équipements de sécurité présentés par Fanny Mengus, technicienne prévention de la Caisse d'assurance accidents agricoles. « Lors de la manipulation de scies à moteur (tronçonneuses), il est indispensable de se protéger contre tous les risques liés à cette dernière en mettant un pantalon et une veste tous les deux anti-coupures, des chaussures-bottes de sécurité, des gants de protection anti-coupures et enfin un casque de

protection contre les chocs, les projections et le bruit », a insisté cette dernière. Des aides financières allant jusqu'à 50 % de l'équipement sont proposées par les Caisses d'assurance accidents agricoles d'Alsace-Moselle. Les participants ont également eu un cours de Jean-Charles Deininger de l'Office national des forêts (ONF) sur les gestes et les postures élémentaires lors d'un chantier d'exploitation ou l'entretien de la tronçonneuse. Enfin, la démonstration d'abatage et de façonnage a été magistralement assurée par Philippe Stapfer, bûcheron

professionnel depuis 1979. Les questions ont été nombreuses autour de l'ébranchage, des distances de précaution à prendre. « Il y va de la sécurité avant tout. On ne va pas en forêt en jean et avec des baskets, même quand on bûcheronne depuis trente ans. J'ai un copain qui est parti à 52 ans », a déclaré Fernand Burget de Kappelen, vice-président de Claude Lang de Hagenthal-le-Bas) qui préside l'association forestière du Sundgau et du Jura alsacien. Les recommandations, livrées par Christophe Doumax ont été nombreuses : « S'inspirer de la réglementation qui s'impose

Quelques chiffres

- Les accidents en cours d'exploitation forestière :
- Chocs : 30 %.
- Chutes : 20 %.
- Efforts musculaires : 18 %.
- Coupures : 10 %.
- Jambes et pieds : 28 %.
- Bras et mains : 29 %.
- Tête : 10 %.
- Yeux : 8 %.

aux professionnels, ne pas partir seul sur un chantier ou se munir d'une trousse de premiers secours. » ■

P.B.M.

| FOLGENSBOURG |

Les bûcherons apprennent les bons gestes

La Caisse d'assurance accidents agricoles, les forestiers du Sundgau et du Jura et l'Office national des forêts ont organisé une matinée de formation consacrée aux techniques de bûcheronnage et aux précautions à prendre pour travailler en sécurité. Une centaine de personnes y ont participé.

Guy Greder

« De temps en temps, on voit des gens bûcheronner seuls, en jeans et en bottes de caoutchouc. Et ils ne font pas les bons gestes. Chaque année il y a des morts », constate Thierry Bouchheid, technicien forestier au Centre régional de la propriété forestière. Pour enseigner ces bons gestes, la Caisse d'assurance accidents agricoles, les forestiers du Sundgau et du Jura alsacien et l'Office national des forêts ont organisé une formation sur les techniques de bûcheronnage.

Ainsi samedi matin, une centaine de personnes étaient au rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente de Folgensbourg.

« Les trois quarts des bûcherons s'équipent mal »

Pour Fernand Burget, vice-président des forestiers du Sundgau et du Jura d'Alsace, un bon bûcheron, c'est « quelqu'un qui est sécurisé, avec casque, visière et protection des oreilles, et qui a la bonne tenue vestimentaire, c'est-à-dire un pantalon anticoupures et des chaussures fo-



Jean-Charles Deininger, de l'ONF, présentait des astuces pour bien utiliser et entretenir une tronçonneuse.

Photos L'Alsace/G.G.

restières de sécurité. Les trois quarts des bûcherons s'équipent mal. » Un constat sans appel. Une fois les ins-

criptions enregistrées, le groupe s'est déplacé dans la forêt bordant Folgensbourg, où trois ateliers at-

tendaient les participants. Au premier, Jean-Charles Deininger, de l'Office national des forêts, présen-

tait les gestes et postures élémentaires à adopter ainsi que des astuces pour entretenir une tronçonneuse,

notamment pour l'affûtage : « Si une chaîne est mal affûtée, on force sur la tronçonneuse, on ne sent plus le bois et on se met en danger. Il faut savoir affûter sur le terrain, c'est très important. »

On apprenait aussi des petits trucs bien pratiques comme le fait d'utiliser un vieux morceau de tuyau de gaz pour protéger la lime d'affûtage.

Le deuxième atelier, très court, était animé par Philippe Stapfer, bûcheron professionnel. Il montrait comment abattre un arbre et le façonner de manière optimale, car « si vous attaquez un arbre du mauvais côté, de la mauvaise manière, il peut vous tuer ». Le dernier atelier était une présentation des équipements de sécurité par Fanny Mengus, technicienne prévention de la Caisse d'assurance accidents agricoles.

Bref, une belle matinée de rencontre et d'échanges entre passionnés, où même les plus expérimentés ont reconnu avoir appris des astuces. Comme Christophe, bûcheron amateur depuis plus de vingt ans : « C'était très intéressant, j'ai pas mal appris sur le calage lors de l'abattage. Ils devraient faire ça plus souvent. »



La bonne manière d'affûter sa chaîne... sans oublier les gants.



Si un arbre est attaqué du mauvais côté, il peut tuer le bûcheron.



L'arbre est tombé, les bûcherons observent les traces de coupe.

VILLAGE-NEUF

Les écoliers au secours des oiseaux

À l'instar des hivers précédents, les écoliers de Village-Neuf ont participé à une matinée de nourrissage des oiseaux, sous la conduite de l'association Cigogne d'Alsace.



Soixante écoliers ont participé à la matinée de nourrissage.

Brigitte Poux

Soucieux d'assurer la protection de la faune ailée, Dany Furet et ses troupes de l'association Cigogne d'Alsace ont, une fois de plus, associé les enfants à leur démarche. Comme chaque hiver, une matinée d'initiation au nourrissage a en effet été proposée aux écoliers de Village-Neuf. Une opération qui remporte toujours un beau succès et qui a réuni, cette année encore, quelque 60 volontaires. Armés de seaux, ils ont rempli différentes mangeoires

avant de rejoindre le fief de l'association, où ils ont été accueillis par les cigognes perchées sur leurs nids. Le programme s'est poursuivi autour de Roland Desserich et du président d'honneur Claude Wisslé, avec la confection de boîtes de graisse, permettant un apport nutritif hivernal très prisé par les oiseaux.

Confection de boîtes de graisse et diaporama

« Nouveauté cette année : au local de l'association, un diaporama pré-

sentant divers oiseaux et leurs chants est présenté aux enfants », indique le président. Les jeunes se sont montrés particulièrement attentifs, posant de nombreuses questions. Un petit livret, confectionné par Dany Furet, leur a été distribué en guise de récompense. Bernard Tritsch, maire, et son adjoint Guy Unterseh, ont suivi l'opération de près.

Rappelons qu'à chaque hiver, les membres de la Cigogne d'Alsace alimentent quelque 20 mangeoires

installées dans la commune et sur le terrain de l'association. « Elles sont approvisionnées en cas de gel ou de neige. Le nourrissage se termine généralement fin mars, selon la météo. »

Avec un hiver en dent de scie, les besoins se sont avérés moins importants cette année : seuls 350 kg de graines et 10 kg de graisse ont été distribués pour le moment.

Mais l'hiver n'est pas fini et l'équipe de Dany Furet veille au grain...

BÂLE

« Femmes en fables »

Samedi 12 mars, l'Alliance française de Bâle, en partenariat avec la Ville de Saint-Louis et l'Eurodistrict trinational de Bâle, propose un récital intitulé Femmes en fables.

Y participeront Maya Boog (soprano), Solenn Lavanant (mezzo soprano) et Lucas Büclin (piano).

Une heure de musique classique et contemporaine pour redécouvrir les fables de Jean de La Fontaine, interprétées par des chanteuses bien connues à Bâle et qui se produiront en robe de concert, utilisant des accessoires de costumes pour mieux incarner les différents personnages.

Les fables suivantes ont été mises en musique par Jacques Offenbach, André Caplet, Isabelle Aboukter et Pierre Quintellier : *La Cigale et la fourmi*, *La Laitière et le pot au lait*, *Le Corbeau et le renard*, *Le Loup et l'agneau*, *La Jeune veuve*, *La Chatte métamorphosée en femme*, *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, *La Femme noyée*, *Le Lièvre et la tortue*, *Les deux mulets* et *Le Chêne et le roseau*.

Y ALLER Récital samedi 12 mars à 20 h, au Theater Fauteuil, Kallsersaal, Spalenberg 12 à Bâle. Entrée : de 20 à 25 FS. Renseignements au 0041/61.312.13.53.

VENEZ FÊTER NOS 3 ANS

Maë Mahé - Chalou
FAconcept, Kokomarina
g'LOZé...

Gagnez et choisissez une tenue d'une valeur de 400€ et des bons d'achats*

Du 36 au 58



2 rue Poincaré
68700 CERNAY
Tél. 06 81 56 52 04
09 66 83 16 64

FORMATION

Construction bois

Fibois Alsace met en place trois sessions de formation dans le but de développer des compétences spécifiques pour utiliser le bois dans la construction, en partenariat avec le Comité National pour le Développement du Bois :

- Le bois pour des réponses aux exigences architecturales et environnementales - 11 jours
- Techniques de construction bois et performances - 3 jours
- Efficacité énergétique des constructions bois - 2 jours

Elles seront dispensées entre avril et juillet 2016 sur Schiltigheim et s'adressent aux architectes, maîtres d'ouvrages publics, bailleurs sociaux, bureaux d'ingénierie, entreprises générales du bâtiment, et tous professionnels intéressés de la région ALSACE.

Téléchargement du programme détaillé sur www.fibois-alsace.com

OS VOSGIENNE

Assemblées générales

Les Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'OS Vosgienne auront lieu mardi 22 mars à 13h30 à la Maison du Temps Libre à Belmont.

Plus d'informations : 03 89 20 97 60.

PARCOURS HORTI

Du pilotage à la stratégie de mon entreprise

Donner de l'autonomie aux horticulteurs et créer de la dynamique d'entreprise par une meilleure maîtrise des enjeux économiques, commerciaux et stratégiques de leur entreprise : évaluation, réflexion sur l'organisation, le dirigeant dans l'entreprise, marge d'initiative et profitabilité, prix de revient, charges et prix de vente. Les nouveaux marchés, stratégie de l'entreprise.

Public visé : chefs d'entreprise horticole en Alsace, collaborateurs chargés de la gestion de l'entreprise

(catalogue en ligne : rubrique « fruits et légumes »)

CONTACTS / HORAIRES

La Chambre d'agriculture vous accueille du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Site de Schiltigheim :
tel. 03 88 19 17 17

Site de Sainte-Croix-en-Plaine :
tel. 03 89 20 97 00

mail : direction@alsace.chambagri.fr

Antennes décentralisées (permanentes) :

- Adar des 2 Pays tel. 03 88 70 72 33
- Adar de l'Alsace du Nord tel. 03 88 73 20 20
- Adar du Kochersberg tel. 03 88 69 63 44
- Adar de la Plaine de l'Ill tel. 03 88 74 13 13
- Adar du Vignoble tel. 03 88 95 50 62
- Adar de la Montagne tel. 03 88 97 08 94
- Altkirch tel. 03 89 08 97 60
- Biopôle Colmar

FORÊT

FONDS D'AIDE À LA RECONSTITUTION DE LA RESSOURCE RÉSINEUSE

Planter pour l'avenir des forêts

On compte dans le Massif Vosgien 44 000 ha de petites forêts résineuses. Depuis plusieurs années et pour diverses raisons, peu de propriétaires réinvestissent suite à la récolte de leurs bois. Le paradoxe de la diminution préoccupante de la ressource est le constat d'une demande en bois résineux de plus en plus forte.

Depuis 2012, l'ensemble des acteurs de la filière, des organisations de propriétaires forestiers jusqu'aux exploitants scieurs et industries lourdes ont construit un programme incitant les propriétaires à ainsi été créé : le Fonds d'Aide à la Reconstitution de la Ressource Résineuse (FA3R).

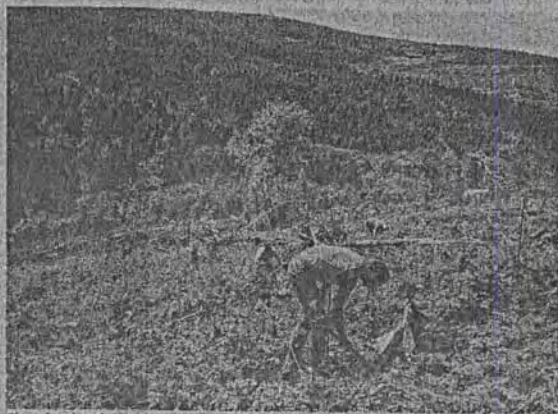
La FA3R c'est quoi ?

C'est un dispositif d'encouragement pour la reconstitution de peuplements résineux, sous forme d'aide financière à destination des propriétaires forestiers privés qui projettent de replanter après la récolte des bois. Elle permet ainsi de réduire le coût de la plantation.

Cette aide concerne uniquement les plantations avec les essences suivantes : Epicéa, Douglas, Mélèze, Sapin, et sous certaines conditions.

Qui est concerné ?

Tout propriétaire forestier privé (personne physique ou morale) qui souhaite réaliser une plantation de



Chantier de reboisement.

résineux et qui possède une surface à boiser de plus de 50 ares et de moins de 4 ha, dans une propriété d'un seul tenant d'une surface inférieure à 10 ha.

Il est important de préciser que les boisements de terres agricoles sont exclus du dispositif.

Pour quelles régions ?

Ce dispositif a été mis en place dans les régions où les essences résineuses sont à leur place dans le Massif Vosgien réparti sur les anciennes régions d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine.

Quels sont les critères à remplir pour être éligible à cette aide ?

Pour demander une aide au FA3R, plusieurs conditions sont à remplir. Tout d'abord, le propriétaire doit déposer le dossier de demande avant la réalisation des travaux et s'assurer

qu'aucune réglementation n'interdise le reboisement de la parcelle envisagée.

La plantation doit respecter une densité minimale pour chacune des essences éligibles et les plants utilisés doivent être issus de pépinières forestières agréées, et conformes aux arrêtés régionaux de provenances.

Le propriétaire doit signer un engagement de gestion durable, c'est-à-dire un document de gestion (Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles, Règle-

ment Type de Gestion, Plan Simple de Gestion) ou adhérer à une certification forestière (PEFC...). Il s'engage également à entretenir la plantation pendant 5 ans et à en assurer la pérennité, notamment par la mise en place de protections et la réalisation de travaux d'entretiens permettant de maîtriser la végétation concurrente.

Quel est le montant de cette aide ?

Le montant de l'aide dépend de la décision du propriétaire de faire appel à des professionnels ou de rebolser lui-même, ainsi que du choix de la densité minimale de plantation (voir tableau).

Un fonds d'aide au reboisement qui participe au stockage de carbone

Au lendemain de la COP 21 et au vu des enjeux liés à la lutte contre le changement climatique, ce dispositif est un exemple concret de ce qui peut être fait sur le terrain pour favoriser le stockage de carbone, tout en assurant le maintien d'une ressource pour la filière forêt-bois.

Thibault Letondal, service Forêt
Tél. 03 89 20 97 26
t.letondal@alsace.chambagri.fr

Essence	Densité minimale	Aide forfaitaire (€/ha) plantation par un professionnel	Aide forfaitaire (€/ha) plantation par l'exploitant privé
Epicéa	1 600 plants/ha	1 000 €/ha	500 €/ha
	2 200 plants/ha	1 500 €/ha	750 €/ha
Douglas	1 100 plants/ha	1 000 €/ha	500 €/ha
	1 600 plants/ha	1 500 €/ha	750 €/ha
Mélèze	1 100 plants/ha	1 000 €/ha	500 €/ha
Sapin	2 000 plants/ha	1 000 €/ha	500 €/ha

CAPTAGES PRIORITAIRES

NOUVELLE MAEC

Système Grandes Cultures

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune, de nouvelles MAE (mesures agro environnementales) ont vu le jour en 2015. On ne parle désormais plus de mesures Territorialisées mais Climatiques. Sur le fond, pas de changement, il s'agit toujours d'un contrat volontaire de 5 ans passé entre l'état et l'agriculteur.

Afin de préserver la qualité de l'eau des captages prioritaires Alsaciens, un Programme Agro Environnemental Climatique 2016 spécifique «EAU» encourage financièrement les agriculteurs à maintenir les prairies permanentes, transformer des terres arables en herbe

entre 2008 et 2012. Une mesure spécifique concerne la valorisation des systèmes céréaliers ayant une approche intégrée et raisonnée des intrants. La carte ci-contre présente les zones éligibles à ces mesures.

L'éligibilité à cette MAEC systèmes grandes cultures concerne les céréaliers exploitants en zone de captages prioritaires, possédant moins de 10 UGB et dont la surface en céréales et oléo protéagineux représente au moins 70% de la SAU. Plusieurs points d'exigence sont à respecter tels qu'une diversification des assolements (5 cultures différentes), la mise en place d'une rotation des cultures à l'échelle parcellaire (maximum 2 maïs consécutifs sur la même parcelle), la limitation des traitements phytosanitaires (réduire l'usage des herbicides mais aussi des fongicides, insecticides...), l'équilibre de la fertilisation azotée des cultures... L'incitation financière pour s'engager dans ce type de mesure est forte (234 €/ha/an pendant 5 ans) mais le cahier des charges très exigeant. Ainsi, la Chambre d'agriculture Alsace se propose d'étudier individuellement, avec tous les céréaliers intéressés, l'impact technico-économique d'un engagement MAEC Système

le Haut-Rhin et Patrick Rohrbacher (06 74 56 54 43) pour le Bas-Rhin, conseillers grandes cultures, peuvent vous rencontrer à votre demande.

Nicolas Jeannin,
équipe eau et agriculture
Tél. 03 89 20 97 81
n.jeannin@alsace.chambagri.fr



zone d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour le financement des MAEC Système

BRICOLAGE

Fabriquer des toupies

Matériel : du papier couleur A4 160 g ou plus, des gommettes autocollantes, des ciseaux (éventuellement crantés pour faire plus joli), un compas, des cure-dents.

En cas d'utilisation de papier blanc, prévoir des feutres ou des crayons de couleur pour dessiner des motifs.

À l'aide du compas, tracer trois ronds (5 cm, 9 cm et 12 cm de diamètre par exemple). Les découper avec le ciseau cranteur.

Partager chacun d'eux en six parties égales, par des traits de crayon passant par le centre, et décorer chacune d'elles avec des gommettes ou des motifs divers au crayon ou au feutre, en laissant libre cours à votre imagination.

Piquer le centre de chaque cercle avec un cure-dent en le faisant dépasser d'environ 1,5 cm en dessous. Et voilà, il n'y a plus qu'à faire fonctionner la toupie en tournant entre le pouce et l'index la partie supérieure du cure-dent, préalablement coupée et arrondie pour éviter aux plus petits de se blesser.

M.J.



Les collectionneurs de toupies s'appellent les « toupiphiles » ou les « toupiphilistes ».

LIVRE

Une histoire d'adoption

Hugo est au CM2. Il est fils unique et heureux de l'être. Alors quand ses parents lui annoncent qu'ils vont partir en Afrique chercher sa petite sœur, c'est un choc. Hugo n'a jamais voulu entendre ses parents lui parler d'adoption et là, le pire va arriver.

Il va devoir partager son quotidien. Et puis surtout, comment va-t-il annoncer à ses copains qu'il va avoir une petite sœur noire ? Trop la honte ! Surtout pour un petit dur comme lui qui terrorise les petits de l'école.

Eric Sanvoisin, père de neuf enfants et auteurs de plus de 70 livres, dont la série *Le Buvard d'encre*, aborde de manière originale les thèmes de l'adoption et du racisme. Un livre facile à lire et surtout très bien vu.



Nathan, dès 8 ans, 176 pages, format poche, 5,50 €.



Qui gère les forêts et comment ? Pourquoi faut-il la préserver ? Réponses avec Matthieu Dupeuble, conseiller forestier à la Chambre d'agriculture d'Alsace.

Photo L'Alsace



« Cet arbre-là, il a vu les dernières grandes guerres », explique Christophe Doumax, devant un géant à l'écorce marqué par les années. « Parfois on peut même y retrouver des traces d'acier, on appelle ça de la mitraille... » Photo L'Alsace

ENVIRONNEMENT

Une journée pour la forêt

Une soixantaine d'écoliers de Chavannes-sur-l'Étang ont profité de la journée internationale des forêts pour s'offrir une balade à l'ombre des chênes ou hêtres centenaires. À la découverte de la forêt, de ses richesses, ses métiers... et ses nombreux habitants.

Vivian Millet

Quel meilleur endroit que le Sundgau pour fêter la journée internationale des forêts ? Comme l'an dernier, les écoliers de Chavannes-sur-l'Étang ont donc participé à l'événement avec une sortie instructive organisée en lien avec l'association forestière du Sundgau et du Jura alsacien.

« Le poumon de notre planète »

Accompagnés de leurs deux enseignantes, Anne Barbier et Silvana Picci, et de deux parents d'élèves, les enfants de CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école Jacques-Yves-Cousteau ont passé leur lundi dans une forêt privée, en bordure de village, à percer les secrets des arbres en compagnie de deux professionnels : Matthieu Dupeuble, forestier à la Chambre d'agriculture d'Alsace, et Christophe Doumax, du Centre national de la propriété forestière (CNPF). De quoi s'aérer et en apprendre un paquet sur nos amis les arbres...



La première fleur du printemps, cueillie en forêt de Chavannes. Photo L'Alsace



Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 sont partis à la découverte de la forêt avec l'association forestière du Sundgau et du Jura alsacien et deux professionnels de la Chambre d'agriculture et du Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Photos L'Alsace/V.M.

« La forêt stocke du carbone, c'est le poumon de notre planète », explique Matthieu Dupeuble, qui insiste aussi d'entrée sur « l'importance de préserver la forêt pour préserver la biodiversité ». Sans compter son rôle de « filtre naturel » pour les ressources en eau. « Nous, on travaille dans cette forêt, on est là pour l'entretenir. » Et pour l'entretenir, il faut d'abord bien la connaître...

Ces privés qui ont un « bout de forêt »

La spécialité de Matthieu Dupeuble et son confrère du Centre national de la propriété forestière : la gestion des forêts privées. Car « vous ne le savez peut-être pas, mais vous avez peut-être quel qu'un de votre famille qui possède un bout de forêt ». Outre les forêts

appartenant aux communes ou à l'État, la France compte en effet un nombre impressionnant de propriétaires privés. Des parcelles morcelées et bien souvent, des petits « bouts de forêt » transmis par héritage. « Les gens ont parfois du mal à vendre, ça fait partie du patrimoine familial », explique Claude Lang, le président de l'association forestière du Sundgau et du Jura alsacien, qui a lui aussi participé à cette sortie forestière, lundi.

« La forêt gagne du terrain en Europe »

Avec plus de 15 000 hectares boisés, « la forêt est partout autour

de vous en France. On a vraiment la chance d'avoir une des plus belles d'Europe ». Et qu'on se rassure : la forêt se porte plutôt bien. « Contrairement à ce qu'on croit, en France et en Europe, la forêt gagne du terrain. » Même si on retrouve son bois dans nos meubles, nos maisons ou nos instruments de musique...

« Ici, c'est aussi la maison de nombreux animaux de la forêt. » Et non, ni ours, ni loup-garou, contrairement à ce que pensaient certains ! Ici les habitants sont plutôt des renards, des écureuils, des biches ou des sangliers. Peut-être à l'arrivée les seuls « vrais » propriétaires de la forêt...

89 000

Le chiffre
La forêt privée alsacienne compte environ 87 000 hectares partagés entre 89 000 propriétaires. Beaucoup de privés ne possèdent que de petites parcelles souvent acquises après un héritage. D'où un certain morcellement de la forêt alsacienne. En France, près de 70 % de la forêt appartient en fait à des particuliers. Créée en 2001, l'association forestière du Sundgau et du Jura alsacien compte aujourd'hui 500 adhérents. Son but est notamment d'encourager les achats, ventes et regroupement de parcelles ainsi que la création de dessertes forestières - ce qui manque souvent - pour une meilleure gestion de l'espace forestier et des ressources en bois.

LA PHRASE

« - Ta maman, c'est mon enfant et toi, tu es mon petit-enfant. »
« - Et après, c'est des minuscules enfants ? »

Lors de la fête des grands-mères, conversation entre Eloïse et sa mamie Fanfan

« - Maman, on est sûr que Jésus il a existé ? »
« - sûr, non. C'est le principe d'une religion : il faut juste y croire... »
« - Mais on n'a pas une photo, pour être vraiment sûr ? »

Justin, 8 ans, qui, comme Saint-Thomas, ne croit que ce qu'il voit

RECETTE

Cake à la banane

Marie Jeanpierre

Ingédients pour quatre personnes : 200 g de farine, un demi-sachet de levure chimique, 120 g de sucre cassonade, un citron, 100 g de beurre, deux œufs, quatre bananes bien mûres, un sachet de sucre vanillé ou un peu de poudre de vanille, une pincée de sel.

Beurrer un moule à cake. Préchauffez le four thermostat 6 (180 °C). Râper très finement un zeste de citron puis le presser pour extraire son jus. Travailler le beurre à la fourchette pour le réduire en pommade. Ajouter le sucre en poudre, le sucre vanillé ou la vanille en poudre, le zeste de citron et les œufs battus en omelette.

Peler les bananes et les couper en petites rondelles. Les arroser de jus de citron et les écraser à la fourchette. Ajouter la purée ainsi obtenue à la préparation des œufs, puis la farine et la levure. Bien mélanger le tout. La pâte doit être lisse et consistante. La verser dans le moule à cake. Enfourner 45 minutes. Saupoudrer de sucre glace après refroidissement.

On peut aussi réaliser ce cake dans des petits moules individuels en silicone. Réduire alors le temps de cuisson.

M.J.



La vitamine B6 de la banane régularise le niveau de glucose dans le sang. Photo L'Alsace/Marie Jeanpierre

Bon à savoir

Envoyez vos photos
Vous avez fait une belle photo de votre enfant ? Vous pouvez nous l'envoyer - accompagnée d'une autorisation écrite des deux parents - avec quelques renseignements sur les circonstances de la prise de vue et sur l'enfant (prénom, âge, localité) avec des éléments informatifs, par mail, au format jpeg, à l'adresse : ALSRedactionALT@lalsace.fr et indiquez vos coordonnées complètes.

Contactez-nous

Cette page des enfants vous inspire une réaction, vous avez une petite phrase, un bricolage ou une recette à partager ?

Adressez-vous à notre agence d'Alt-kirch au 03.89.40.67.43 ou ALSRedactionALT@lalsace.fr

WALDIGHOFFEN

L'histoire d'un drôle d'oiseau

En partenariat avec l'Office pour la langue et la culture d'Alsace, la médiathèque Nathan-Katz de Waldighoffen propose un cycle de spectacles bilingues, en français et en alsacien, pour un public dialectophone ou pas, de mars jusqu'au mois d'octobre prochain. Le premier spectacle, *Gugguk ! Coucou !* aura lieu samedi 26 mars à 15 h à la salle culturelle de Waldighoffen. Présenté par la compagnie Because, le spectacle raconte en

musique l'histoire d'un drôle d'oiseau, un coucou joyeux. Sur un chemin parsemé d'histoires merveilleuses pour rire et grandir, il prendra forme sous les yeux des jeunes spectateurs. En donnant vie à la matière, Sherry Freudenreich réalise des images en direct, filmées et projetées sur écran. Le public peut voir les mains qui peignent et manipulent des objets, en même temps que le résultat. Cette pratique lui permet de lais-



« Gugguk ! Coucou ! », un spectacle bilingue, en français et en alsacien.

ser libre cours à l'improvisation et chaque tableau peint est à chaque fois différent...

Y ALLER Samedi 26 mars, à 15 h, à la salle culturelle rue des Écoles, entrée cour de l'école élémentaire à Waldighoffen. Plus d'infos sur www.waldighoffen.com/mediatheque. S'inscrire à la médiathèque Nathan-Katz : 03.89.68.94.40 ou 06.89.75.96.72 et jlchlegel.waldighoffen@orange.fr

PÂQUES
Idées cadeaux dès 19 €
CAVES MEYER-THUET
Ouvert les vendredis et samedis en non-stop
HESINGUE
WWW.CAVES-MEYER-THUET.COM



FAITS DIVERS
Deux cambrioleurs présumés interpellés à Thann

Photo L'Alsace/Arnaud Viry

Page 22



VALLÉE DE SAINT-AMARIN
Les impôts en hausse de 5 % pour boucler le budget

Photo L'Alsace/Julio Pelaez

Page 24



CERNAY
Pour leur 20^e anniversaire, les Tempo Kids enflamment le Grün

Photo L'Alsace/Bénédictine Dubail

Page 25

| **KIRCHBERG** |

Les écoliers découvrent leur forêt, sa vie et ses richesses

Dans le cadre de la Journée internationale des forêts du 21 mars, deux classes de l'élémentaire de Kirchberg sont allées randonner, hier matin, dans des forêts privées de leur commune. Sous la conduite des propriétaires et de techniciens passionnés.

Séverine Depond-Roth

Une petite pluie fine, comme les aiment les végétaux. Moins agréable qu'un beau soleil pour se promener dans la nature, mais qu'importe. Baskets aux pieds et bonnets sur la tête, les écoliers de l'élémentaire de Kirchberg sont prêts à passer une matinée hors de leurs salles de classe.

Il est 8 h 40 précises ce mercredi matin. Les élèves des classes de CE1/CE2 d'Anne-Sophie Krafft et de CM1/CM2 de Pierre Mettler sont au taquet pour tracer la route. Guidés par Matthieu Dupeuble et Christophe Doumax, techniciens forêt à la Chambre d'agriculture d'Alsace, ils prennent gaiement la direction du Gaertnerberg (ferme des jardiniers).

Une vingtaine de minutes suffisent pour rallier ce superbe coin de montagne, entre le village et la ferme-auberge du Lochberg. Une ancienne ferme rénovée est le lieu d'arrivée du petit groupe. C'est ici qu'est né Paul Behra, propriétaire de forêts toutes proches. La maison en question n'est plus dans la famille mais il se souvient : « Moi aussi, je faisais le trajet que viennent de parcourir les enfants. Quatre fois par jour. Et ce n'était alors qu'un sentier. »

75 % de la vallée est de la forêt

Là n'est pas le sujet du jour, mais une marque de l'attachement du bonhomme à son coin de montagne. Un amour qu'avec son collègue Henri Pfeffer, propriétaire foncier et président de l'association forestière de la vallée de la Doller, il souhaite partager avec les jeunes générations. « Au moins 75 % de la vallée est de la forêt, note Henri Pfeffer. Le problème, c'est que si nous, les vieux, avons appris à la connaître sans apprendre, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, les jeunes ne la connaissent plus. La transmission



Paul Behra (à gauche) a fait visiter « sa » forêt du Gaertnerberg aux écoliers. Pour leur expliquer son importance à la fois pour les paysages, la biodiversité et l'économie.

Photos L'Alsace/SOR

familiale n'existe plus alors que nous vivons dans un endroit merveilleux. »

Toutes les actions sont donc bonnes à prendre pour expliquer aux jeunes l'importance de la forêt. À commencer par la Journée interna-

tionale des forêts du 21 mars, née en 2011, et qui s'est traduite hier par cette première découverte sur le terrain pour les écoliers de Kirchberg. « Nous participons aussi à la Journée du développement durable avec les 6^e du collège de Masevaux, ajoute Henri Pfeffer.

Depuis dix ans, nous avons déjà vu passer plus de 1000 jeunes. » Comment reconnaître les essences d'arbres, comment elles poussent, à quoi elles servent... Le sujet est vaste. « La forêt, c'est la biodiversité, des animaux, des plantes pour confectionner des médicaments, de l'économie, aussi, avec les multiples emplois qui y sont liés... C'est aussi un réservoir d'espèces car il ne faut pas oublier que les végétaux que nous cultivons aujourd'hui, comme les pommes et poires, étaient, au départ, des espèces forestières » a expliqué Matthieu Dupeuble.

Répartis en deux groupes, les écoliers ont arpenté les terres de Paul Behra et Henri Pfeffer. Après cette matinée d'observation, le travail se poursuivra en classe dès aujourd'hui, avec l'exploitation de questionnaires. Pour que cette action ne soit pas celle d'une unique journée.



La pluie fine de ce mercredi matin n'a pas découragé les enfants. Ils ont trotté toute la matinée derrière leurs guides passionnés.

Photo L'Alsace

COL DU HUNDSRÜCK

Deux cent cinquante épicéas coupés en deux jours

Depuis lundi, d'importants travaux de coupe et de débardage sont réalisés à flanc de colline dans la montée du col.



La vocation de ce chantier est de sécuriser les abords de la route et d'entretenir la forêt.

Photos L'Alsace/A.V.

Arnaud Viry

Il y a encore un peu de neige au sommet du col mais le soleil éclaire généreusement la forêt. Le bruit des tronçonneuses perce cette relative tranquillité et donne le ton. La tâche est rude. C'est un gros chantier de coupes qui nécessite des moyens forestiers adaptés, le long de la route qui mène au col du Hundsrück (fermée à la circulation jusqu'au 1^{er} avril), et qui va durer plusieurs jours. Il concerne 250 arbres touchés par la sécheresse de juillet 2015.

À la demande de l'ONF et de la commune, c'est l'entreprise de Philippe Chalgoumi qui est chargée de cette zone boisée difficile d'accès située à flanc de colline. « Cette coupe va permettre de préserver des sapins et sécuriser les abords de la route sur une distance de 400 mètres à flanc de colline, et

sur une largeur d'au moins 10 mètres. Les épicéas sont âgés de 45 ans. Ils sont touchés par de petits coléoptères (les scolytes) se nourrissant du bois situé sous l'écorce de diverses espèces d'arbres, notamment les épicéas. La sécheresse de juillet dernier a provoqué d'importants dégâts chez les résineux », commente Philippe Chalgoumi.

Sur une pente avoisinant les 40 à 50 % de dénivelé, deux ouvriers forestiers et trois bûcherons s'activent avec le renfort d'un engin de débardage avec pince de l'entreprise Simonin de Montlebon, dans le Doubs, qui s'articule afin de dégager les branches de la coupe et les troncs d'arbres. « Le chantier progresse dans de bonnes conditions car le soleil est assez généreux et l'endroit est magnifique pour travailler en plein air », souligne encore Philippe Chalgoumi.



L'équipe forestière au complet.

Photo L'Alsace

Faites votre choix parmi des milliers d'offres sur iookaz.com

Vendez et achetez facilement avec iookaz. Vos petites annonces gratuites et efficaces sur internet

iookaz.com
petites annonces L'Alsace



LA PETITE-PIERRE – DRULINGEN Journée internationale des forêts 2016

La forêt et son action sur la qualité de l'eau

Le 23 mars à La Petite-Pierre pour le grand public, et le 24 mars pour les scolaires à Drulingen, Claude Hoh et Stéphane Asael, conseillers forestiers ont proposé des animations dans le cadre de la « journée internationale des forêts 2016 ».

Le public n'était pas au rendez-vous ce 23 mars pour l'animation autour de la source de l'Eichel sur le thème « de la source à la mer depuis les Vosges du Nord ». La promenade prévue devait emmener les promeneurs sur le bassin-versant de l'Eichelschied (200 ha) qui conduit à l'étang du Donnenbach. Il faut connaître les sources pour ne pas les effacer et les protéger. L'Eichel (ou Donnenbach) n'y est qu'un mince filet d'eau clair qui sort de terre, mais il devient ensuite un affluent assez important de la Sarre à Herbitzheim en rive droite et donc un sous-affluent de la Moselle puis du Rhin qui se jette en mer du nord.

La forêt est un plus pour la qualité de l'eau

Selon des documents du centre national de la propriété forestière et des forestiers privés de France, la forêt est favorable à la production d'une eau naturellement potable, et à moindre coût. Les couverts forestiers ont une forte capacité d'interception des pluies et de mobilisation des réserves hydriques du sol par transpiration. La pérennité du couvert forestier est favorable à une eau de qualité. Grâce à une porosité et une rugosité du sol supérieures, l'infiltration de l'eau est favorisée en forêt, aux dépens du ruissellement de surface.

La forêt limite le ruissellement et l'érosion des sols, par l'interception d'une partie des précipitations et par une infiltration favorisée. Les strates végétales et le sol forestier retiennent, ra-

lentissent et filtrent l'eau. Les formes d'humus ou types de litières jouent un rôle clé dans la capacité de filtration des sols forestiers, où « tout se joue dans les premiers centimètres ». Avec « les pieds dans l'eau », certaines forêts sont stratégiques pour la qualité de la ressource en eau.

Au contact d'eaux polluées, la zone racinaire des arbres assure un rôle épuratoire. Leur longueur est augmentée grâce à l'association symbiotique des champignons avec les racines de l'arbre, grâce au mycélium partie souterraine des champignons : c'est ce qu'on appelle la mycorhizie. « Elle est importante pour le cycle de l'eau, augmente la porosité du sol et fait des micro-drains », explique Claude Hoh.

Trois processus clés sont en jeu : filtration efficace des nutriments (nitrates, potassium, phosphates...) et même de certains éléments toxiques ; absorption très active, par les végétaux et les micro-organismes du sol ; conditions favorables à la dénitrification microbienne.

La pérennité du couvert forestier est un atout par rapport aux autres couverts végétaux, en lien avec une activité biologique plus constante et un recyclage des éléments minéraux plus efficace... Les eaux infiltrées sous forêt ont d'ailleurs une faible teneur en nitrates.

Les forestiers acteurs de la qualité de l'eau

L'existence de la forêt, à elle seule, ne suffit pas à garantir une qualité constante des eaux forestières : les fores-

tiers ont un rôle à jouer notamment dans le choix des essences qu'ils vont planter dans leurs parcelles.

Plusieurs sites en France mettent déjà en œuvre des actions en forêt pour protéger les captages et ont investi dans des boisements pour les protéger. La solution choisie du boisement est pérenne, avec un impact direct sur la diminution des quantités de nitrates. Les surcoûts de gestion forestière seraient inférieurs à 10 centimes d'euro par m³ d'eau, alors que les traitements complexes de l'eau pour éliminer ces nitrates pourraient atteindre 30 centimes d'euro par m³.

Le principe d'une gestion forestière durable est inscrit dans la loi. Celle-ci doit concilier à la fois les fonctions écologiques, économiques et sociales. Les peuplements forestiers se conduisent sur 40 à 150 ans, avec des coupes intermédiaires, un atout pour la qualité de l'eau au niveau de la stabilité du couvert et des sols.

Les captages de sources en forêt permettent de distribuer une eau naturelle à un coût très compétitif : il paraît donc essentiel de pérenniser ces ressources. Cela montre l'intérêt de capter des eaux brutes de qualité, et par là même d'optimiser le rôle de protection de la ressource en forêt.

Il existe des synergies entre les actions pour la quantité d'eau et les recommandations sur le changement climatique, la santé des forêts, la défense contre les incendies... et bien sûr, la qualité de l'eau. ■



M.-C. B. La source de l'Eichel, un maigre filet d'eau. PHOTO DNA

Les écoliers à la découverte de la végétation d'Alsace Bossue



Avec une loupe de botaniste on voit les moindres détails du lichen.

Le 24 mars, les élèves de la classe de Mme Schwartz ont fait une sortie en forêt non loin de l'école de Drulingen.

LES ENFANTS ont appris à reconnaître certaines essences d'arbres



Un groupe d'élèves avec Claude Hoh dans une zone de régénération naturelle. PHOTOS DNA

grâce à leur écorce, leurs feuilles, le chêne, le hêtre, l'alisier, l'épicéa. Parfois ils en ont vu le fruit et le forestier les a conduits vers un espace de régénération naturelle. Pour eux, ce n'était pas le plus intéressant, mais plutôt à qui mesurerait l'arbre le plus gros avec un compas forestier ! Cet outil permettant au forestier d'estimer le volume du bois a ainsi été à l'origine d'un jeu ludique.

Difficile pour les enfants d'imaginer l'âge des arbres. Pour les aider,

le forestier leur a permis d'extraire une carotte d'un épicéa avec une tarière. Cette carotte leur a permis de compter les cercles de vie de l'arbre. Après le carottage, les enfants ont soigneusement rebouché le trou avec une cheville de bois recouverte d'un peu de mastic de greffage afin d'éviter que les insectes xylophages ou les champignons ne s'y introduisent et ne fassent mourir l'arbre.

Ils ont aussi pu approcher une mardelle, milieu de vie très impor-



Une bascule a permis aux enfants de voir une partie des racines.

tant pour la reproduction des amphibiens. Les ornières de débardage sont aussi des lieux de ponte privilégiés des amphibiens. Lorsque le sol est riche en argile, les ornières sont étanches et l'eau reste plus longtemps et permet le développement des jeunes.

Ce fut aussi l'occasion d'expliquer aux enfants que, pour débarder, les bûcherons doivent utiliser les cloisonnements d'exploitation pour limiter les impacts du tassement et de la perturbation du sol. Une sortie en forêt riche d'enseignements. ■



Le carottage, c'est du sport !

PLAINE - EDUCATION

Une forêt, des hommes et des enfants

Pour la quatrième édition de cette journée mettant à l'honneur la forêt, c'est à Plaine que la Chambre d'agriculture d'Alsace et l'association forestière de la vallée de la Bruche ont initié les écoliers du village aux vertus du milieu forestier.



Les enfants utilisent la « croix du bûcheron » pour mesurer un sapin. PHOTO DNA les enfants utilisent la "croix du bucheron" pour mesurer un sapin PHOTO DNA

C'est sur une parcelle privée non loin du cimetière militaire de Plaine que les élèves et leur maître Philippe Argelliès ont été accueillis par Thibault Letondal, de la Chambre d'agriculture, et par Jacques Schmittbuhl, président de l'association forestière.

Après une présentation du déroulement de la matinée et un goûter, les enfants ont été répartis en trois groupes. Marc Debus, forestier d'Alsace, leur a expliqué le rôle de la forêt et les acteurs qui la surveillent, l'entretiennent et lui permettent d'évoluer pour le bien de tous.

Valentin Mann, également forestier, a raconté l'arbre, sa biologie et son fonctionnement.

Thibault a animé un atelier « mathématique » autour des outils utilisés par les forestiers et sur les différentes façons de mesurer un arbre. Les enfants ont pu, lors d'un petit concours, essayer de mesurer un arbre à l'aide de la « croix du bûcheron (*) », le plus rudimentaire et le plus simple des instruments de mesure... bien loin du laser. Axelle a donné, à 20 cm près, la bonne hauteur du sapin : « C'est une fille qui a gagné ! »

Puis, aidé des adultes pour les uns et seuls pour d'autres, les enfants ont planté chacun un épicéa, choix du propriétaire.

Thibault explique : « L'épicéa est un arbre rustique, il craint moins le gibier et pousse assez vite. Les débouchés économiques sont attirants pour le propriétaire. »

Avec brio

Tous les enfants se sont acquittés de cette tâche avec brio comme Yani et Anthony, fiers de voir leur jeune plant bien droit : « J'ai déjà fait des plantations avec ma mère », dit Anthony. « Moi, c'est la première fois », lance Yani. Quant à Chloé, elle a disposé autour du pied de son petit sapin de la mousse fraîche « car c'est plus joli. »

Les enfants, ravis de cette matinée, se sont vu remettre deux jeunes plants de sapins (un Pectiné et un Grandis) offerts par un pépiniériste de Salm.

Voilà a reçu un bel ouvrage sur la forêt de la Chambre d'agriculture d'Alsace.

Cette matinée, très riche en enseignement pour les enfants qui vivent ici entourés de forêts, leur a permis de découvrir leur environnement de façon plus approfondie mais en même temps ludique, ce qui a un impact beaucoup plus important. Ils ont partagé pendant quelques heures le quotidien des forestiers.

(*) La croix du bûcheron expliquée par un élève : « On prend deux bâtons de la même taille, on les met comme une équerre près de l'œil et il faut que le haut de l'arbre soit en haut du bâton vertical et le bas de l'arbre en bas de ce bâton et on compte les pas de l'endroit où on est jusqu'à l'arbre... facile ! »

ON EN PARLE

RENDEZ-VOUS

HAGUENAU

Les nombreuses perspectives de l'apprentissage

L'opération « Les Rendez-vous de l'apprentissage » se déroule demain salle des Corporations à Haguenau.

La Mission Locale d'Alsace du Nord exerce une mission de service publique de proximité avec un objectif essentiel : accompagner tous les jeunes de 16 à 25 ans du territoire qui le souhaitent vers l'autonomie en leur apportant des réponses concernant l'emploi, la formation, le projet professionnel mais aussi la vie quotidienne. La Mission Locale est un guichet unique au service des jeunes d'Alsace du Nord. Dans ce cadre, les conseillers de la Mission Locale proposent aux jeunes différents types de parcours, notamment vers l'alternance et l'apprentissage. Depuis plusieurs années maintenant, le contexte économique est difficile. Parallèlement, l'évolution des métiers et des postes fait croître régulièrement l'exigence de qualification des salariés et futurs salariés. Dans ce contexte, les jeunes sont particulièrement touchés et ce, d'autant plus s'ils sont non qualifiés ou faiblement diplômés. Aujourd'hui, l'absence de qualification est un réel handicap pour intégrer le marché du travail. Aussi, pour faciliter l'accès à la

qualification et au marché de l'emploi des jeunes, la Mission Locale a lancé depuis 2012 les « Rendez-Vous de l'apprentissage ». Ce forum est organisé en partenariat avec la Région Alsace, les chambres consulaires, les centres de formation des apprentis du territoire ainsi que les acteurs accompagnant les jeunes dans leurs démarches de projet. Pour cette 5^e édition et pour élargir encore les perspectives proposées aux jeunes, une présentation de l'apprentissage transfrontalier sera intégrée dans chacun des espaces de la manifestation. Cette année, « les Rendez-Vous de l'apprentissage », auront donc lieu le mercredi 20 avril de 9 h 30 à 16 h à la salle des Corporations à Haguenau. Objectifs : regrouper en un lieu unique les informations et les conseils autour de l'apprentissage ; favoriser l'insertion des jeunes à travers des mises en relation jeunes - entreprises facilitées ; promouvoir l'apprentissage transfrontalier ; développer le réseau d'entreprises d'accueil de jeunes « alternants » sur le territoire et, en particulier parmi les TPE et PME.

➤ MERCREDI 20 AVRIL de 9 h 30 à 16 h à la Salle des Corporations à Haguenau.

BISCHWILLER

Les boulangers-pâtisseries tiennent salon

Le Groupement d'achat des boulangers-pâtisseries de l'arrondissement de Haguenau et environs, présidé par Serge Eckert, invite pour la 23^e année consécutive à son salon du printemps réservé aux professionnels. Ce dernier se tient dans les locaux du GAPB, 6, route de Marienthal à Bischwiller de 14 h 15 à 16 h. Vingt-huit exposants proposeront aux professionnels de la boulangerie leurs dernières nouveautés. Une opération « Point fidélité 2016 » permettra aux membres du groupement d'achat de doubler leurs points en passant leurs commandes ce jour. Comme il est de tradition, une tombola réservée à chaque visiteur professionnel, permettra d'emporter un des trois gros lots. Plusieurs exposants proposent également des tombolas supplémentaires. Buffet, buvette et dégustations tout au long de cette sympathique manifestation. À partir de 16 h, une collation réunira toutes et tous sous le chapiteau.

OBERBRONN

Un stage de chant choral avec les Voix d'Ile-de-France



Du 23 au 31 juillet, les Voix d'Ile-de-France proposeront un stage choral à Oberbronn. DOCUMENT REMIS

Comme chaque année, l'association « Les Voix d'Ile-de-France » organise un stage de chant choral d'été qui se tiendra à Oberbronn du 23 au 31 juillet.

Le thème de cette année sera Goyescas, une œuvre du compositeur espagnol Enrique Granados. L'interprétation de cette œuvre par le chœur du stage sera donnée en clôture du Festival en Pays d'Alsace, le samedi 30 juillet. Elle sera placée sous la direction de Luciano Bibiloni. Il a été le directeur musical et artistique de la Maîtrise de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse pendant plus de quatre saisons avant de prendre la direction des Petits Chanteurs de Strasbourg - Maîtrise de l'Opéra national du Rhin. Ce stage est destiné aux choris-

tes pratiquant le chant en amateur et désirant se perfectionner dans un cadre superbe en alternant la musique et le tourisme.

S'il n'est pas nécessaire d'être un chanteur confirmé pour participer à ce stage, il est toutefois demandé d'avoir une certaine pratique du chant choral. Le matériel de travail sera disponible avant le stage, permettant ainsi aux participants d'être familiarisés avec l'œuvre.

➤ L'inscription se fait en téléchargeant le formulaire d'inscription depuis le site : <http://www.voixdiledefrance.fr> Pour tout renseignement complémentaire, Les Voix d'Ile-de-France 24 villa de Lourcine 75 014 Paris ou contact@voixdiledefrance.fr ou 02 06 87 21 60 89.

VOSGES DU NORD Assemblée générale de l'association forestière

Valoriser les forêts nord-alsaciennes

L'association forestière des Vosges du Nord, créée le 26 mars 2015 à Bouxwiller par un petit groupe de huit sylviculteurs passionnés, a tenu sa première assemblée générale le 8 avril à Cleebourg.

La séance s'est tenue sous la présidence de Jean Braud en présence de Daniel Wohlhuter, responsable du service forêt à la chambre d'Agriculture. L'association forestière des Vosges du Nord est l'une des dix associations locales qui couvrent le territoire alsacien avec ses 22 000 propriétaires, 20 000 hectares de forêt et 16 millions d'arbres. Elles sont regroupées au sein de la fédération des Forestiers d'Alsace. L'association des Vosges du Nord comptait 83 propriétaires membres en 2015 représentant 378 hectares de forêts privées. Sa zone d'activité s'étend du Schneeberg au sud de Waselonne jusqu'à Wissembourg en passant par Sarre-Union, Bitche et Haguenau. L'objectif pour cette année 2016 est l'adhésion de 120 propriétaires représentant 2 000 hectares. Trois grands principes guident l'action de l'association : valoriser les forêts du nord de l'Alsace, les gérer durablement et proposer un conseil adapté à chaque propriétaire forestier.

Objectif : 120 adhérents

Le diaporama de l'ordre du jour de l'assemblée générale a été réalisé par Claude Hoch, animateur au sein de l'association. Le



À l'issue de l'AG, les membres de l'association ont consacré l'après-midi à une sortie d'information au Brissettschekopf en amont de Cleebourg. PHOTO DNA

rapport financier et le projet de budget 2016 ont été présentés par le trésorier Rémy Bieber. Le quitus a été donné au comité de direction.

Parmi les réalisations de l'an passé, on peut citer l'amélioration du foncier forestier, les réunions de formation comme celle sur les mathématiques du forestier, les 51 visites-conseil, et la campagne en faveur des arbres et des haies dans les

champs. En 2016, la grande inconnue selon le président Jean Braud sera la place de l'association dans la région Grand Est avec ses 794 000 hectares de surface forestière privée et ses 329 000 propriétaires forestiers. Parmi les projets figurent la prospection active pour de nouveaux adhérents, les chantiers concertés à Littenhofen, Volksberg, Eckartsweiler, Obers-

teinbach et La Petite-Pierre, les réunions et conférences sur les châtaigniers, le plan de gestion agroforestier à Littenheim et l'équipement pédagogique de la forêt-école de La Petite-Pierre. ■

➤ Renseignements ou adhésions auprès de l'association forestière des Vosges du Nord, 9 rue de Kirrwiller, 67 330 Bouxwiller, 03 88 70 72 33 ou 06 72 72 76 70.

HAGUENAU En tandem à travers le pays

Un tour de France généreux

Un couple de Sarthois sillonne actuellement la France en tandem en faveur de l'association « Arc-En-Ciel », qui réalise des rêves d'enfants malades. Hier, pour leur jour de repos, Bruno et Christelle Lebourg ont posé leurs bagages à Haguenau.



Le couple a fait construire son tandem sur mesure pour 7 000 euros. PHOTO DNA - FRANCK KOBI

« ON A DÉCIDÉ de faire de Haguenau une ville-étape parce que j'ai travaillé à la pharmacie de l'Ange il y a une vingtaine d'années. Je savais que les gens d'ici étaient sympathiques ». Arrivés à Haguenau dimanche soir, Bruno et sa femme, Christelle repartent aujourd'hui en direction de Colmar, après un jour de repos bien mérité. Leur projet est de réaliser un tour de France en tandem, afin de récolter des fonds pour l'association « Arc-En-Ciel ». Depuis 25 ans, cette dernière réalise chaque année une trentaine de rêves d'enfants atteints de maladie orpheline. « Notre fille est tombée malade. Au lieu de disjoncter, on a décidé de réaliser ce projet ».

6 000 km

Sur la route depuis le 3 avril, le couple a déjà parcouru 1 300 km depuis Ruaudin, leur ville de départ située dans le Sarthe. Une distance importante, mais le voyage est encore

long. « Notre retour à Ruaudin est prévu le 25 juin. Au total, notre tour de France devrait nous faire pédaler 6 000 km », précise Bruno. Nous n'avons jamais été des cyclistes professionnels. On faisait du vélo pendant les vacances, pas plus. Avant ce tour de France, nous nous sommes donc entraînés en roulant environ 3 000 km sur

le tandem », ajoute Christelle. Pour l'hébergement, le couple a planifié son voyage grâce à un site internet réservé aux cyclistes qui proposent une hospitalité gratuite entre passionnés. À Haguenau, un généreux cycliste leur a donc ouvert son appartement pour deux nuits. « Ce projet nous permet également de faire de très belles rencontres.

L'hospitalité des gens est extraordinaire », confie Christelle. Le couple compte sur les dons pour atteindre un objectif fixé à 6 000 euros, comme le nombre de kilomètres parcourus. ■

MAXIME MARÉCHAL

➤ @ www.tandemarcencieltour.eclairblog.com pour suivre leur voyage ou faire un don.



Agronomie • Blé

Comment produire des protéines

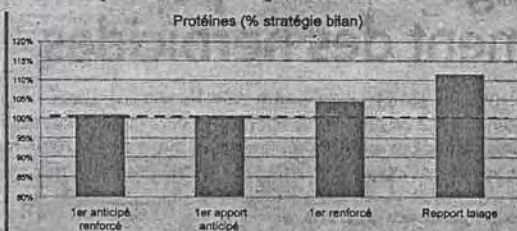
En France, les teneurs en protéines de la production de blé sont faibles relativement à la demande des marchés. Obtenir des taux de protéines corrects nécessite de suivre quelques règles simples.

Un choix variétal adapté

D'une manière générale, plus le rendement augmente, plus le taux de protéine diminue par un effet de dilution. Pour une dose d'azote optimale, certaines variétés vont toutefois avoir tendance à produire plus de protéines. L'ordre de grandeur est important : 1% entre les meilleures et les moins bonnes. Le choix variétal est donc le premier critère à prendre en compte.

Un niveau de fertilisation correct

Obtenir un niveau de protéines satisfaisant avec une fertilisation azotée optimale n'est pas envisageable. Il est nécessaire de calculer la dose prévisionnelle d'azote correcte puis de réaliser un pilotage pour approcher l'optimum. Dans nos essais de 2015, il apparaît clairement que même le fractionnement ne permet pas de compenser une dose d'azote insuffisante.



Un fractionnement adapté

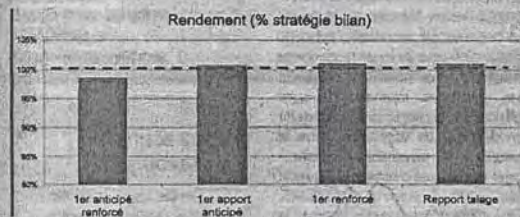
Les apports tardifs sont favorables au taux de protéines. La majorité de l'azote est absorbée avant la floraison. L'azote du grain provient de l'azote de la plante qui va être remobilisé en fin de cycle vers les épis. Les apports tardifs permettent une augmentation des teneurs en azote des dernières feuilles et des constituants de l'épi. Cet azote sera plus facilement remobilisable vers les grains. Les apports tardifs ont aussi un rôle sur le rendement, une déficience d'alimentation avant floraison est plus préjudiciable que courant tallage même si elle est moins visible. À l'extrême, la suppression du premier apport avec report de la dose en fin de cycle est la seule qui a permis une augmentation des teneurs en protéines

lan demier sans pénaliser le rendement (voir graphiques : comparaison de différents fractionnements sur le rendement et les protéines à dose totale égale en faisant varier le premier apport en date et en quantité).

Les stratégies en quatre apports sont tout à fait intéressantes en répartissant l'alimentation en fonction des besoins et en limitant les risques de mauvaise valonisation climatique. Le rôle sur les protéines reste mineur dans nos essais comparé à une stratégie classique en trois apports.

Obtenir un taux de protéines correct ne demande donc pas des règles bien différentes de celles qui devraient dicter la stratégie de fertilisation d'une manière générale : apport limité car peu utile au tallage (même si un effet visuel et réconfortant est toujours observé quand on anticipe et qu'on augmente la dose du premier apport), fractionnement correct et pilotage pour la dose du troisième apport, le tout avec une variété bien choisie.

Jean-Louis Galais,
service Filières végétales
et agronomie
Tél. 03 89 08 97 61
j.l.galais@salsace.chambagri.fr

Coin du BIO • Du 22 avril au 1^{er} mai

Semaine des alternatives aux pesticides

Réduction d'intrants, agriculture biologique, désherbage mécanique, biodiversité, agroforesterie : n'oubliez pas de réserver vos journées pour la semaine des alternatives aux pesticides.

De nombreux événements à noter dans vos agendas, organisés par de multiples partenaires : Missions eau, Opaba, Chambre d'agriculture d'Alsace, établissements d'enseignement agricole et associations (programme complet sur mission-eau-alsace.org).

Dimanche 24 avril

• Le viticulteur Marc Humbrecht présente les méthodes de culture en biodynamie à 15 h à Mulhouse.
• La fête de l'agriculture paysanne, organisée par la Confédération Paysanne à la Bergerie de Rémi Picot à Pfaffenhoffs de 10 h à 18 h : marché paysan, expo photos, animations autour des ovins et de la traction animale en culture légumière, présentation du projet original de transmission de la Bergerie aux futurs paysans Marion et Vincent via un achat de la ferme par le Mouvement Terre de Liens.

Mardi 26 avril

LEPEFPA Les Sillons de Haute Alsace vous fera visiter l'expérimentation sur la fertilité des sols en

marachage biologique à 14 h à Wintzenheim.

Mercredi 27 avril

Le Domaine Durmann à Andlau ouvre ses portes à 14 h pour présenter un concept proche de l'agroforesterie.

27, 28 ou 29 avril

Venez découvrir le désherbage mécanique en maïs et betteraves sucrières à Fort-Louis en fonction de la météo (renseignements : David Kraemer, 06 74 56 51 48).

Vendredi 29 avril

En viticulture, rendez-vous au Domaine Vincent Fleith en biodynamie à 13h30 à Ingersheim avec au programme présentation du Domaine, exposés sur les couverts dans les inter-rangs et sur les rangs, démonstration de semoirs, résultats d'essais, dégustation.

Dimanche 1^{er} mai

Une balade biodiversité au Bollenberg, organisée notamment avec les vignerons bios d'Orschwihr et suivie d'un repas et d'une dégustation.

Côté filières

Mardi 26 avril

Venez découvrir le Moulin Kircher 100% bio à 10 h à Ebersheim (attention, seulement 20 places, réservez au 03 89 24 45 35).

Jeudi 21 avril

Vous pourrez rencontrer des collectivités et chefs cuisiniers travaillant à l'introduction de produits bio en restauration collective lors d'une visite de la Ferme de l'III bio à 10 h à Sausheim.

Enfin, une série de conférences et films pour agrémentez vos soirées :

- Conférence «Zéro Pesticide et perturbateurs endocriniens» lundi 25 avril à 20 h à la mairie de Rottelsheim, avec la présence de Julien Scharsch, président Opaba.
- Table ronde sur les produits phytosanitaires, mardi 26 avril à 18h30 à Kintzheim.
- Projection de «Insecticide, mon amour», sur les traitements obligatoires contre la flavescence dorée en viticulture, jeudi 28 avril à 20 h à Colmar.

Hélène Clerc, Opaba
Tél. 03 89 24 45 35
helene.clerc@opaba.org

Apprentissage • Les aides

Faites le point sur vos avantages

En matière d'apprentissage, les dispositifs d'aides sont multiples et il est difficile de s'y retrouver. Voici en quelques lignes des informations sur les aides en cours à la date d'aujourd'hui, qui devront être confirmées au début de la campagne prochaine.

Prime régionale à l'apprentissage pour les TPE alsaciennes
1000 €/appreni/an : concerne Les «TPE» entreprises de moins de onze salariés. Pour tout contrat d'une durée minimum de six mois. Aide est proratisée ou refusée, en cas des absences du jeune au CFA et la date de rupture du contrat.

Aide d'état au recrutement d'un appreni supplémentaire
1000 €/contrat : concerne les entreprises de moins de 250 salariés. Pour tout premier contrat ou contrat supplémentaire signé à partir du 01/07/2014 selon conditions : ne pas avoir employé d'appreni en contrat depuis le 1^{er} janvier de l'année précédente ou * employer dans le même établissement au moins un appreni dont le contrat est en cours à l'issue de période d'essai du nouveau contrat. Le nombre de contrats en cours après le recrutement de ce nouvel appreni doit être supérieur au nombre de contrats en cours dans ce même établissement le 1^{er} janvier de l'année de conclusion du nouveau contrat.

Aide de «TPE jeune appreni»
1100 €/ trimestre complet les douze premiers mois : concerne les «TPE» entreprises de moins de onze salariés. Effectif pris en compte égal somme des effectifs de l'ensemble des établissements de l'entreprise apprécié au titre

de l'année civile précédant la date de conclusion du contrat. Pour tout contrat signé à partir du 01/06/15 avec un jeune mineur à la date d'embauche du contrat.

Crédit d'impôt

1600 €/appreni portant sur la première année du cycle de formation : concerne les entreprises soumises à un régime réel d'imposition. Pour tout contrat préparant à un diplôme de niveau inférieur ou égal à Bac +2. 2200 €/appreni dans certains cas (Appreni reconnu travailleur handicapé et autres : voir notre site).

Cotisations sociales

Exonération totale* ou partielle : concerne les entreprises soumises à un régime réel d'imposition. Exonération totale* pour les moins de onze salariés hors apprentis. (*sauf accidents du travail - maladies professionnelles). Exonération partielle à partir de onze salariés, uniquement la part patronale. Pour tous les contrats.

Aides des AGEFIPH
pour l'embauche d'appreni reconnus travailleurs handicapés
1500 à 9000 €/appreni à la conclusion du contrat : concerne toutes entreprises.

Humbert Vallier,
service Formation-emploi
Tél. 08 00 67 00 68
apprentissage@alsace.chambagri.fr

Conseil de saison • Scolytes

Surveiller les forêts et réagir !

On l'appelle couramment «bostryche», ce petit coléoptère ravageur qui représente le principal risque sanitaire pour les résineux.

Il existe sept espèces de scolytes, les plus connus sont le chalcographe et le typographe qui s'installent essentiellement sur l'épicéa et parfois sur les sapins et les pins.

Les larves se développent dans des galeries sous l'écorce qui empêchent la sève de circuler et provoquent le dépérissement de l'arbre. La dissémination se poursuit tout l'été lorsque les conditions météorologiques le permettent : absence de pluie et températures élevées.

Les scolytes parviennent à coloniser un arbre en fonction de deux paramètres. Le plus important est l'état physiologique de l'arbre car lorsque celui-ci est affaibli, ses mécanismes de résistance sont amoindris, le deuxième paramètre est le niveau de population de l'insecte.

Des recommandations pour limiter le risque

Les scolytes sont toujours présents en forêt et se développent sur les bois laissés à leur disposition. Il faut dans la mesure du possible, pour les exploitations effectuées d'octobre à avril évacuer les bois avant que les températures ne dépassent les 18 °C, (mi-mars à fin avril selon l'altitude ou l'exposition). Pour les exploitations

effectuées durant la période à risques, de mai à octobre, six semaines maximum après l'abattage.

Le meilleur moyen de combattre ce ravageur reste l'entretien de vos forêts par des passages réguliers en coupe. Ils permettent aux arbres de se maintenir en bonne santé et de lutter efficacement. L'adaptation des essences à la station et le mélange d'essences sont aussi des objectifs à ne pas négliger.

Repérer les zones à risques

et informer les forestiers
Le repérage des arbres abritant encore des scolytes est difficile. En effet, les symptômes de présence des scolytes (trous de pénétration et sève rousse) sont discrets.

Le seul moyen de lutte efficace est d'exploiter très tôt les arbres infectés. Si les arbres perdent leur écorce ou que leur houppier rougit, il est trop tard pour agir. À ce stade, les insectes ont déjà pris leur envol pour coloniser d'autres arbres. Il est donc inutile de couper rapidement les sujets atteints.

En cas de dégâts importants, prendre contact rapidement avec un forestier.

Thibault Letondal, service Forêt
Tél. 03 89 20 97 26
t.letondal@alsace.chambagri.fr

Forestiers d'Alsace

Pour une filière forêt-bois dynamique

La première assemblée générale de Forestiers d'Alsace s'est déroulée samedi 23 avril à Kintzheim. 120 sylviculteurs de la région étaient présents. L'occasion de revenir sur une année 2015 qualifiée de « transition » pour la sylviculture de la région.

L'association Forestiers d'Alsace est le fruit de la dissolution de Bois et Forêts 67 et de Forêts Services 68. Une évolution inéluctable pour les sylviculteurs dont la priorité reste le développement des conseils et des services de proximité. D'où la création des « Forestiers d'Alsace », fruit d'une remarquable collaboration entre les administrateurs des deux associations. « Elle s'est faite dans un esprit constructif et une convivialité qui perdurent au sein du conseil d'administration. Nous avons lancé les projets de créations d'associations forestières locales dans le Bas-Rhin. L'Alsace est à présent entièrement couverte par dix associations forestières fédérées au sein de notre groupement », se félicite le président de Forestiers d'Alsace, Jean-Marie Batot.

L'occasion de rappeler les trois principaux objectifs de ces associations : valoriser les forêts en tenant compte des spécificités locales ; être plus visible et mieux entendu ; améliorer les services de proximité. « Sur ce point, nous proposons des conseils à nos adhérents afin de les aider à valoriser leur patrimoine forestier et transmettre de belles forêts à leurs enfants. Cela se fait par le biais de visite conseil, de réunions d'information en forêt de moments d'échanges conviviaux avec les propriétaires, de bulletins d'information, de l'assurance responsabilité civile de groupe, et d'aides financières de la Caisse

d'assurance-accidents agricoles pour les équipements de sécurité. L'idée fédératrice reste de défendre les intérêts collectifs des propriétaires forestiers, de favoriser les échanges et d'apporter un appui technique dans la gestion des forêts », ajoute Jean-Marie Batot. En sachant que Forestiers d'Alsace emploie cinq salariés qui collaborent jusqu'à présent chez Bois et Forêts 67 et Forêts Services 68.

Expliquer le travail en forêt

Les sylviculteurs se sont inquiétés lors de cette assemblée générale, des conséquences du dérèglement climatique en cours. « La température moyenne a augmenté et nos forêts ont souffert en 2015 de canicule et de sécheresse. Plus que jamais, les forestiers comme les agriculteurs vont devoir adapter leur gestion et leurs pratiques. Les créations de nos chemins forestiers et la réalisation de nos coupes concertées vont dans ce sens. Mais, nous devons expliquer notre démarche à nos concitoyens et mieux communiquer sur nos actions. Il faut rappeler, le plus largement possible, que les forêts gérées durablement séquestrent bien plus de CO₂ que celles qui sont délaissées. Il faut également rappeler que le taux actuel de prélèvement de bois en forêt privée alsacienne est inférieur à 50% de l'accroissement naturel. Développer l'exploitation forestière, c'est exercer



« Les membres de Forestiers d'Alsace demandent le maintien de l'amélioration foncière comme pilier du développement forestier pour le futur programme régional de la forêt et du bois », a expliqué Vincent Ott (au micro).

une vraie gestion durable, augmenter et prolonger le stockage de CO₂, prévenir l'adaptation de nos forêts au changement climatique. En définitive, il s'agit tout simplement de favoriser la santé de nos arbres en réduisant la concurrence croissante pour l'alimentation en eau », a précisé Jean-Marie Batot. Les sylviculteurs comptent également privilégier les diverses utilisations du bois pour valoriser les forêts et les transmettre aux générations futures en bonne santé.

Pour le maintien de l'amélioration foncière

Les sylviculteurs terminent actuellement leur programme pluriannuel régional de développement forestier d'Alsace. Le bilan est positif avec la desserte réalisée de onze massifs par l'aménagement de 97 km sur 2000 hectares pour 1780 propriétaires. Mais également l'agrandissement de 482 unités de gestion avec 1086 ha passés en gestion forestière durable, et la mobilisation de 78200 m³ supplémentaires de bois. Un nouveau programme régional est en préparation. « Cependant, les récentes nouvelles sur la future gestion du fonds stratégique de la forêt et du bois nous obligent à une forte mobilisation avec nos voisins lorrains qui partagent les mêmes priorités de développement forestier. La journée régionale de la forêt privée à Colmar, le 17 septembre 2016, sera aussi l'occasion d'expliquer nos nombreuses et diverses réalisations, et de démontrer l'importance pour l'État et la Région de poursuivre nos actions. Nous devons,

renforcer notre foi en l'avenir en plantant des arbres pour les générations futures », a conclu Jean-Marie Batot.

Les forestiers alsaciens ont alors profité de cette réunion pour évoquer le nouveau dispositif d'amélioration foncière. Ils ont voté une résolution appelant les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à l'élaboration en commun d'une nouvelle politique d'amélioration foncière forestière. « Nous préconisons de la définir en prenant comme modèle la politique exemplaire du Conseil départemental de la Meuse, basée sur les échanges et cessions d'immeubles ruraux par une compensation partielle des frais notariaux, par des échanges et cessions d'immeubles forestiers, par une participation à l'animation de projets sur un massif ou une commune, et la réalisation des mutations par acte signé par le président du Conseil départemental. Les membres de Forestiers d'Alsace demandent donc le maintien de l'amélioration foncière comme pilier du développement forestier pour le futur programme régional de la forêt et du bois », a indiqué Vincent Ott, président du Centre régional de la propriété forestière de Lorraine-Alsace, de Forêt privée d'Alsace et du syndicat régional. Les mêmes forestiers demandent également, pour le futur programme régional de la forêt et du bois, à l'État de soutenir la poursuite des actions menées dans le cadre du plan pluriannuel régional de développement forestier 2011-2016 en maintenant le financement, et au nouveau

Conseil régional de maintenir les aides financières à Forestiers d'Alsace pour la mise en œuvre des actions basées sur le conseil, la formation, la mobilisation regroupée des bois et des travaux sylvicoles, mais également l'amélioration et la desserte forestière.

Laurent Wendlinger, président de la Chambre d'agriculture d'Alsace, qui participait à cette assemblée générale, a soutenu les sylviculteurs et en a appelé à la responsabilité de l'État. « Ne cassons pas les dynamiques qui ont fait leurs preuves. Une très belle restitution des travaux a été réalisée à la demande du Conseil régional. Les interprofessions y ont participé. Tout le monde était unanime ; y compris les représentants de l'État. Il faut se battre du niveau national au niveau local pour poursuivre cette dynamique collective en faveur de notre forêt privée. » Et d'évoquer la forêt dans la nouvelle grande région. « Les surfaces boisées couvrent 35% des surfaces, soit près de 2 millions d'hectares. Une filière forêt-bois source de 54800 emplois et composée de 8850 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros par an. Ainsi, la filière est et sera au cœur de nos préoccupations. Nous allons nous rencontrer courant mai pour définir la stratégie à mettre en œuvre pour les années à venir. Il nous faut mettre en place notre programme régional de la forêt et du bois afin de continuer à mener des actions dynamiques en partenariat comme nous avons l'habitude de la faire en Alsace », a-t-il conclu.

Jean-Michel Hell



120 sylviculteurs de la région étaient présents à Kintzheim. © Jean-Michel Hell

Céréales

La production mondiale de grains orientée à la hausse

Le Conseil international des céréales a estimé le 28 avril la production de grains à 2 006 millions de tonnes dans le monde en 2016-2017. Un niveau légèrement supérieur à celui de la dernière campagne. Une meilleure récolte est attendue en maïs, compensant une moisson plus faible en blé, orge, sorgho.

« La production mondiale de grains est revue en hausse de 9 millions de tonnes par rapport au mois dernier, à 2 006 Mt, soit un léger gain d'une année sur l'autre, selon un rapport du Conseil international des céréales (CIC). Une bonne météo améliore les perspectives pour

le blé, notamment dans l'Union européenne et la Russie, tandis que les estimations en maïs sont relevées pour un certain nombre de pays. »

Comparativement à l'an dernier, une plus faible moisson est attendue en blé (717 Mt contre 734 Mt), orge, sorgho, compensée par une meilleure récolte en maïs (998 Mt contre 973 Mt). Le CIC table sur une légère hausse de la consommation de grains à 2 000 Mt. « Dans le secteur de l'alimentation animale, des disponibilités plus grandes et des prix probablement attractifs pourraient encourager l'utilisation de maïs, la demande faiblissant pour le blé, l'orge et le sorgho », indique le rapport.

Accumulation de stocks en Chine
Les stocks mondiaux sont révisés en hausse de 7 Mt, à 472 Mt de grains, soit 6 Mt supplémentaires d'une année sur l'autre, ce qui tient compte d'une accumulation importante en Chine. Ceux

des grands exportateurs sont prévus au plus haut depuis sept ans, alors que « la Chine pourrait dépasser les 200 Mt pour la première fois depuis 1999-2000 », souligne le CIC.

Côté échanges mondiaux, un maintien du fort courant d'affaires est annoncé, à 5% au-dessus de la moyenne quinquennale. Les volumes sont néanmoins estimés en baisse de 3% d'une année sur l'autre, à 315 Mt de grains, notamment à cause d'une possible réduction des achats de maïs, orge, sorgho par la Chine.

La production mondiale de soja est estimée stable, à 319 Mt, mais la consommation devant continuer à progresser, les stocks pourraient chuter au plus bas depuis trois ans, à 31,7 Mt. En colza, le CIC anticipe une nouvelle chute de la production mondiale. Les stocks, à 4,4 Mt, devraient se contracter d'un cinquième, sous l'impulsion d'une baisse particulièrement forte au Canada.

Union européenne, les prévisions dopées par la météo

La Commission européenne a relevé le 26 avril ses estimations de rendements céréalières pour l'Union européenne, compte tenu d'une bonne météo. « En général, les prévisions de rendements dans l'UE à 28 dépassent la moyenne quinquennale et celles du total céréalière ont augmenté par rapport au dernier bulletin, reflétant les conditions de croissance généralement bonnes », indique le service de prévisions. Le rendement pour le blé tendre est annoncé à 6,11 t/ha (contre 5,96 t/ha le mois précédent), pour l'orge d'hiver à 5,97 t/ha (5,82 t/ha), sur la base de premières simulations et non plus de tendances et moyennes. Seule

prévision céréalière en baisse, le maïs tombe à 7,06 t/ha (7,12 t/ha), un niveau toutefois supérieur à la moyenne quinquennale (+ 2,7%). Colza et navette sont prévus à 3,35 t/ha (3,31 t/ha). Le bulletin révisé à la baisse les pommes de terre, à 32,96 t/ha (33,39 t/ha), et la betterave sucrière, à 73,49 t/ha (73,98 t/ha). S'agissant des conditions de culture, l'inquiétude demeure à propos de la Pologne et de l'Ukraine. « De faibles précipitations ont été enregistrées dans des régions où les cultures sont déjà faiblement développées à cause d'un hiver défavorable ». Un stress hydrique est aussi noté en Turquie, au sud de la Tunisie et au Maroc.

THAL-DRULINGEN Vie associative
Dynamisme dans le village



Une vingtaine de bénévoles ont réalisé les travaux. PHOTOS DNA

Vu le nombre important de participants, une seule journée aura suffi pour finaliser l'ensemble des travaux que nécessitait la commune.

Une vingtaine de membres de l'association culture et loisirs de Thal-Drulingen (ACLIT) ont participé samedi dernier à une journée de travail dans la commune. Différents travaux de nettoyage ont été réalisés dans la salle communale ainsi que l'aménagement au niveau de l'aire de pétanque d'un espace pour pique-niquer, avec une table et des bancs en bois. L'entrée a

été finalisée avec des bordures en béton et un revêtement en gravillon.

Planches en mêlée

La municipalité a également participé à cette journée, en réalisant la réfection des murs de l'ancienne station de pompage d'eau avec de belles planches en mêlée qui permettent de mettre en valeur ce bâtiment.

Le lendemain, pour clore ce beau week-end de printemps, les participants ont été conviés à un repas. Le dimanche s'est poursuivi avec un tournoi de pétanque âprement disputé.



Après l'effort, le réconfort, avec le tournoi de pétanque.

HERBITZHEIM Club de théâtre

Mille grazie pour les roses à Venise

Profitant du long week-end de l'Ascension, la troupe des Herzumer Buhnezappe s'est accordée un temps de détente et d'évasion à Venise.



Après une saison théâtrale riche en émotions, les Herzumer Buhnezappe se sont offert une escapade à Venise. PHOTO DNA

LA DESTINATION CHOISIE, l'Italie, n'était pas le fruit du hasard. Le voyage était un clin d'œil à la pièce jouée en février dernier, dans laquelle il est beaucoup question de remerciements, « mille grazie », pour des roses offertes. C'est ainsi que les Alsaciens ont souhaité se familiariser quelque peu avec la langue de Dante en partant à la découverte de la Cité des Doges.

Réveil matinal

Réveil matinal pour les 23 membres de l'association qui sont partis en bus à deux heures du matin. Après une première étape en Suisse, ils ont poursuivi la route vers l'Italie. C'est dans la célèbre station balnéaire de Lido de Jesolo, en bordure de la mer Adriatique, qu'ils ont été hébergés durant leur séjour.

Découverte des îles

Le lendemain, ils se sont rendus en bateau à Venise, ville chargée d'histoire, construite sur 117 îlots reliés par 400 ponts. Une visite guidée a per-

mis aux touristes de découvrir la place Saint-Marc avec son campanile, la basilique, unique au monde avec ses somptueu-

ses mosaïques, le palais des Doges et le pont des Soupirs. Le dernier jour était consacré à la découverte des îles de Mura-

no, haut lieu de la verrerie, et de Burano, pittoresque village de pêcheurs aux maisons colorées, réputé pour sa dentelle. ■

BUST Forêts

Les bons choix

Une réunion a permis d'initier les forestiers aux clés de connaissances des sols et à l'intégration des variations des climats dans les choix forestiers.

INITIÉE PAR LE CENTRE RÉGIONAL de la propriété forestière d'Alsace-Lorraine et l'association forestière des Vosges du nord ainsi que la chambre

d'agriculture d'Alsace, la réunion était intitulée « Sols, arbres et climat : faire les bons choix ». Elle s'est tenue en forêt de Bust le 29 avril. Une bonne quarantaine de participants s'y sont rendus.

Thèmes prenants

Les thèmes abordés étaient prenants et pleins de bons conseils. La connaissance du sol, les variations climatiques,

la sylviculture du hêtre, la place du sapin pectiné et l'évolution des sols dans le temps ont été largement abordées. Les formateurs ont appuyé leurs propos par des carottes de terre et des explications sur les strates de l'humus. Cette réunion a modifié en profondeur la perception parfois un peu basique des connaissances forestières de tout un chacun. ■



Les participants particulièrement attentifs aux explications des experts. PHOTO DNA

SARRE-UNION Amicale des secrétaires de mairie

Escapade dans le Haut Jura

Toute l'âme de la région du Haut Jura a percé à travers l'escapade entreprise par l'amicale des secrétaires de mairie d'Alsace Bossue.

TOUS LES DEUX ANS, l'amicale organise un voyage, une occasion de passer ensemble des moments cordiaux. L'escapade a duré trois jours et a mené à Mijoux, au cœur des stations du col de la Faucille et des Monts Jura à 1 323 m d'altitude, à deux pas de la Suisse.

Le premier jour a donné lieu à une flânerie dans le canton de Vaud au port de Nyons, ancienne ville gallo-romaine se mirroitant dans les eaux bleues du lac Léman. De magnifiques jardins et parterres fleuris se sont offerts aux regards des visiteurs. Le deuxième jour a conduit les participants en Franche Comté avec une traversée des Rousses qui ont dévoilé les stations de ski alpin et une vue exception-

nelle sur l'enfilade des combes. Plus l'altitude grimpeait, plus les visiteurs découvraient la mosaïque de paysages du Jura et les cascades de l'Hérisson, avec une mention spéciale pour celle de l'Éventail qui du haut de ses 65 m est imposante. Prochaine étape, Baume-les-Messieurs, célèbre pour sa reculée et son abbaye clunisienne. La traversée des vignobles s'est effectuée en direction d'Arbois où une dégustation dans un caveau a permis une pause.

Flânerie au marché bigarré

Au retour, un arrêt s'imposait à la ville de Salines, connue pour ses faïenceries, ses salines encore exploitées et les fortifications de Vauban. Le troisième jour, le retour en Alsace a été précédé par une flânerie au marché bigarré de Ferney-Voltaire. De la statue au milieu de la place du marché, le philosophe surveille les va-et-vient de la foule. ■



La cascade des tufs, une curiosité de Baume-les-Messieurs. PHOTO DNA

LE CARNET

MACKENHEIM

Les 92 ans d'Anna Pflanzler

C'est hier vendredi 27 mai qu'Anna Pflanzler de Mackenheim a eu la joie de fêter son 92^e anniversaire. Elle est née le 27 mai 1924 à Voltteg en Roumanie. Elle était la cadette d'une famille d'agriculteurs de six enfants dont le père était jardinier.

Le 11 septembre 1944, l'arrivée des Soviétiques en Roumanie entraîne l'exode de la population. Elle quitte la Roumanie avec la famille où elle travaillait pour se réfugier en Autriche où ils resteront durant trois ans. Le 8 août 1948, elle épouse Nicolas Pflanzler à Zell An Der Bräme en Autriche. Le couple vient en France en février 1949 et s'installe à Artolsheim avec la famille Stein. Deux enfants sont nés de leur union. Anne-Marie, épouse de Gunther Weiss qui habite à Badenweiler en Forêt Noire. Pierre, époux de Nicole Nellinger qui habite à Mackenheim. Le 19 juin 1954, Anna a eu la douleur de perdre son époux dans un accident de moto alors qu'il se rendait à son travail. M^{me} Pflanzler élèvera seule et



La jubilaire. PHOTO D.N.A.

avec courage ses deux enfants en bas âge. C'est en 1958 qu'elle s'installera à Mackenheim et sera naturalisée française en 1962. La jubilaire a la joie d'avoir trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants qui se prénomment Kim, Mario et Noah. Malgré les vicissitudes de la vie, elle a toujours su rester souriante. Une délégation conduite par le maire s'est rendue à son domicile pour lui présenter les vœux de la population.

BINDERHEIM

Les 85 ans de Paul Schuwer

Né le 23 avril 1931 au foyer des époux Alphonse Schuwer et Marguerite Hoffer, Paul est l'aîné des deux garçons.

Il avait 8 ans quand le village a été évacué à Rouffignac en Dordogne. De retour, l'année d'après, il a d'abord fréquenté l'école allemande avant de retourner à l'école française pour la dernière année de sa scolarité. Après l'école, Paul a aidé ses parents à la ferme. Puis, il a effectué son service militaire pendant 18 mois à Sarrelouis et au retour, il a repris l'exploitation agricole de ses parents.

Le 23 avril 1957, il a uni sa destinée à celle de Blanche Kretz, également native de Binderheim. De cette union sont nés deux garçons : Gérard, en 1958, marié à Claudine Untz ; Claude, né en 1961, marié à Laurence Wollenburger. Les deux couples sont installés à Binderheim.

Quatre petits-enfants, Yann, David, Jérémy et Elodie, sont venus égayer leur vie ; mais malheureusement Yann est



Le jubilaire à la fête. DOCUMENT REMIS

décédé accidentellement en 2002 à l'âge de 22 ans. Depuis peu, Paul est arrière-grand-père d'une petite-fille prénommée Loys. Durant 63 ans, Paul a été un membre actif de la chorale Sainte-Cécile. Paul et Blanche ont eu la joie de fêter leurs noces d'or en 2007. Madame le maire et les adjoints lui ont souhaité un joyeux anniversaire au nom de la municipalité et remis une corbeille garnie.

VALLÉE DE VILLÉ Première AG de l'association forestière, à Neuve-Eglise

Mieux valoriser les forêts privées

Créée le 25 juin 2015 par onze propriétaires forestiers, l'association forestière de la vallée de Villé va conclure sa première année d'existence. La première assemblée générale s'est tenue le 20 mai à Neuve-Eglise.

C'est à la salle des fêtes de Neuve-Eglise que le maire Roland Rengert, président de l'association forestière de la vallée, a entamé l'assemblée générale en présentant sa commune de 640 habitants pour une superficie de 548 ha dont 192 ha boisés. Il brossa un tableau général en indiquant que la vallée de Villé compte un peu plus de 3 000 ha de forêts privées réparties entre 5 500 propriétaires. Le châtaignier, essence emblématique, couvre à lui seul 1 400 ha. Les autres essences sont le hêtre, le chêne, le pin, le sapin, l'épicéa, le Douglas et l'érable.

L'idée de l'association est de fédérer les propriétaires localement autour de valeurs communes et de faciliter les échanges. L'association propose en outre de nombreux services de proximité à ses adhérents qui au 31 décembre 2015 étaient au nombre de 56, pour 203 ha de forêt. Au 19 mai, l'association compte 75 adhérents pour 295 ha de forêt.

Le châtaignier, du bois de chauffage à la grume

Avec le président Rengert, Maren Baumeister, représentant le centre régional des propriétaires forestiers, est intervenue pour donner des précisions quant aux différents rôles que jouent les administrations liées aux forêts privées d'Alsace, à savoir la chambre d'agriculture, la fédération régionale des organismes de la forêt privée, le CRPF, le Cosyval, coopérative des sylviculteurs d'Alsace. Au sein du groupement régional Forestiers d'Alsace, il y a cinq associations locales de propriétaires dans le Bas-Rhin et autant dans le



L'association forestière de la vallée de Villé compte 75 adhérents possédant 295 ha. PHOTOS D.N.A.

Haut-Rhin. Avec toujours pour objectif la défense des intérêts des propriétaires de forêts privées.

Dans son rapport moral, le président Rengert a en outre rappelé que l'association joue un rôle de relais entre les propriétaires locaux et les structures régionales qui décident des politiques forestières. Ceci afin de faire remonter les attentes et besoins et de défendre le projet de développement local.

Dans les activités de 2015, on peut citer la fin des travaux de desserte pour l'ASA de Fouchy, les travaux de terrassement sur 6,3 km de chemins accessibles aux grumiers, 6,2 km de pistes forestières. 67 propriétaires ont bénéficié d'une visite conseil avec un technicien forestier. 64 ha et 440 m²

ont mobilisé des groupes de 3 et 4 propriétaires pour l'exploitation d'un chantier à Lalaye et Albé. Des réunions d'animation ont été faites par le CRPF sur un chantier concerté à Neuboiss, et sur la sylviculture en septembre à Lalaye. Maren Baumeister a fait un intéressant commentaire sur le châtaignier qui fait partie des principaux arbres feuillus dans les forêts de la vallée. Arbre extrêmement intéressant à tout point de vue : du bois de chauffage à la grume, et même à ses fruits, sans oublier le miel de châtaignier (merci aux abeilles).

Ainsi s'est déroulée cette première assemblée générale constructive pour une association qui n'en est qu'à ses débuts. ■

A.H.



Le maire de Neuve-Eglise Roland Rengert, président de l'association forestière de la vallée de Villé.

MARCKOLSHEIM Médiathèque de la Bouilloire

Emilio et Crapulino, Italiens rêvés

C'est sur le parvis ensoleillé de la Bouilloire le vendredi 20 mai au soir, qu'Emilio et Crapulino, répondant à l'invitation de la médiathèque, ont déplacé les montagnes et fait les clowns pour les petits spectateurs, comme pour les grands...

« MA QUÉ, CES DEUX ZIGOTOS-LÀ, ils z'avaient un drôle d'accent, pas un accent de chez nous, en Calabre, plutôt un accent du nord de l'Italie », pouvait-on entendre d'un spectateur anonyme, mais Italien, sur le parvis de la Bouilloire à la fin du spectacle d'Emilio et Crapulino.

Et s'il est vrai qu'ils ont l'accent et des patronymes typiquement italiens, les deux artistes de la compagnie La Trappe à Ressorts, de Schwintzheim, n'ont vu le soleil d'Italie que sur des cartes postales. Mais qu'importe, leur spectacle était ensoleillé et festif, mélangeant les tours de



Emilio et Crapulino ont apporté le soleil sur le parvis de la Bouilloire et le rêve dans la tête des enfants. PHOTO D.N.A.

magie et les acrobaties, les moments "grand guignol" et les moments burlesques. Sau-

tant et rebondissant jusque sur le toit de la petite voiture italienne, qui leur permet de

se déplacer allégrement et étroitement sur les sept continents de l'Alsace, les deux compères s'en donnent à cœur joie et offrent également pas mal d'éclats de rire à un public venu en nombre.

Roublards et tribulions

Un public qui a d'ailleurs été appelé à participer et à venir prêter main-forte, ou innocente, aux deux magiciens saltimbanques moins lucides qu'extra, plus roublards et tribulions du rire, plus poètes et doux rêveurs qu'illusionnistes prestidigitateurs.

Participatif à souhait, le spectacle de Jérôme Lang et Stéphane Amos (également membre de la revue Scoutie) démarra avec bonheur la soirée culturelle qui se poursuivit dans la salle de cinéma de la Bouilloire avec un concert de Camicela (DNA du 22/05).

Quand à Emilio et Crapulino, ils sont repartis finir la pasta. ■

M.K.

L'AGENDA

BOOTZHEIM

Vente de pâtisseries

► AUJOURD'HUI. Comme chaque année, les Jeunes qui participeront au Pélé Jeunes à Lourdes, organisé cet été par le diocèse d'Alsace, organisent des ventes de pâtisseries pour financer une partie de leur voyage. La première vente aura lieu samedi 28 mai, avant

et après la messe de 18 h 30 à l'église de Bootzheim.

VILLÉ

Office de tourisme

► EN JUIN. Durant le mois de juin, l'office de tourisme sera ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Il sera fermé le dimanche.

recherche H/F

CONSEILLER DE VENTE

Photo / Téléphonie / Jeux vidéo
Electro ménager / Son

avec minimum 2 ans d'expérience sur le poste
35 heures/CDI
13^e mois/participation salariale

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation au
Service RH - Mme Arnold - par courrier au
SUPER U GERTWILLER
2, rte de Bourgheim - 67140 GERTWILLER
ou par e-mail
au superu.gertwiller.caisse@systeme-u.fr

KAYSERSBERG - JEUDI 9 JUIN, AU BADHUS

Réunion d'information forestière

Le centre régional de la propriété forestière (CRPF) et Forestiers d'Alsace organisent une réunion d'information forestière. Au cours de cette réunion, les intervenants présenteront les différents moyens mis à la disposition des propriétaires forestiers privés pour favoriser le regroupement foncier et la mobilisation regroupée des bois dans le cadre d'une gestion durable.

Le morcellement des forêts privées est répandu en Alsace où 85 000 propriétaires se partagent plus de 80 000 hectares. De nombreuses parcelles sont à l'état d'abandon pour diverses raisons : difficultés d'accès, d'exploitation, de vente de bois. Multiplication des indivisions, parfois sur plusieurs générations. Désintéressement et éloignement géographique des propriétaires forestiers.

L'avenir des forêts passe par un agrandissement des unités de gestion forestière et par une mobilisation regroupée des bois dans le cadre d'une gestion durable. Grâce au soutien financier du conseil régional d'Alsace et de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - projet AMI Dynamic Bois), le CRPF dispose de moyens d'action importants pour favoriser le regroupement foncier et la mobilisation regroupée des bois. L'objectif est de permettre aux propriétaires forestiers de mieux valoriser leurs petites forêts en regroupant les interventions sur plusieurs parcelles.

Jeudi 9 juin, à 20 h, Badhus - 103, rue du Général-de-Gaulle, Kaysersberg - Renseignements CRPF Lorraine-Alsace - 11, rue Jean-Mermoz 68127 Ste-Croix-en-Plaine - Christophe Doumax - ☎ 07 60 65 03 60 - christophe.doumax@crpf.fr

SOLIDARITÉ

Journée mondiale des réfugiés

Le groupe Amnesty International de Sélestat se mobilise auprès du public et des autorités françaises pour que les réfugiés ne soient plus contraints d'emprunter des routes dangereuses et de risquer leur vie pour se mettre à l'abri. « Les réfugiés font face à un choix impossible : rester en danger dans leur pays, tenter de survivre dans un pays voisin, sans protection ni perspective ou risquer leur vie sur des routes dangereuses », déclare Geneviève Ray, responsable du groupe local. « Plus de 10 000 personnes sont mortes en mer depuis janvier 2014 dont 2 510 durant les six premiers mois de cette année selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies ».

Un récent sondage révèle que 76 % des Français estiment qu'il est légitime de pouvoir trouver refuge dans un autre pays pour échapper à la guerre ou aux persécutions. 63 % des personnes interrogées désirent que le gouvernement aide davantage les réfugiés et plus de 80 % d'entre elles souhaitent que la France ouvre ses portes.

Lundi 20 juin sera l'occasion pour les citoyens d'agir en solidarité à l'égard des réfugiés. Une action en ligne permet d'interpeller le président de la République à ce sujet amnesty.fr/visasrefugies

NEUVE-ÉGLISE | Les propriétaires forestiers s'informent

Depuis la création de l'Association forestière de la vallée de Villé, les propriétaires forestiers de la vallée s'informent et se font représenter au niveau des instances régionales.

Arsène Humbert

Permettre à ses adhérents de se retrouver pour échanger autour des thèmes techniques fait partie des objectifs de l'Association forestière de la vallée de Villé, qui organise des réunions d'information avec l'appui de la Fédération des forestiers d'Alsace et du centre régional de la propriété forestière.

Vendredi 10 juin, l'association a invité les propriétaires forestiers à visiter la scierie Girard, située à Neuve-Église. La scierie Girard est un important partenaire au niveau local, puisqu'une partie de son approvisionnement provient de forêts privées de la vallée.

Une scierie d'envergure

Jean-Luc Girard, dirigeant la scierie avec l'appui de sa femme Véronique et de sa fille Alison pour les tâches administratives et commerciales, a expliqué le



La tournée de la scierie avec le patron.

Photo L'Alsace/Arsène Humbert

parcours de la scierie qui a été créée à Urbeis en 1971. Un violent incendie a ravagé la scierie en 2000 et elle s'est ensuite implantée dans la zone industrielle de Villé.

Le père, ancien bûcheron, avait créé la scierie avec deux

ouvriers. Dès 1994, la scierie Girard a fait le choix de privilégier la caisserie puis des produits spécifiques d'emballage sur mesure.

Dans la zone industrielle, le châssis Socolest a été installé dans une halle de sciage de 1 200 m².

On y trouve une déligneuse neuve, un trimmer, une ligne de broyage, un parc à grumes équipé d'un chariot de découpe, soit un investissement de sept millions de francs.

Avec neuf salariés en 2001, la scierie s'étioffe et passe à 16

personnes, puis rapidement de 18 à 20 personnes.

Une nouvelle ligne « gros bois »

Après des passages difficiles, une embellie s'est confirmée après 2011, des relations de confiance s'instaurent avec les clients. Autre installation visitée : un séchoir à bois polyvalent d'une capacité de 60 m³, alimenté par le gaz, à double fonction : traitement des débits spéciaux destinés à l'industrie de l'emballage et séchage de bois de charpente.

Un investissement d'1,8 million d'euros

La nouvelle halle de sciage de 1 000 m² sortie de terre est plus lumineuse. Elle s'est rapprochée de la finalisation du projet dont l'investissement global est de 1,8 million d'euros. Sa production annuelle est passée de 1 500 m³ à 30 000 m³ par an, et six personnes ont été embauchées.

Rhinau



Photo L'Alsace/Jean-Claude Servat

Des chœurs qui ont du cœur

Le concert de l'Orchestre philharmonique d'Obernai a ouvert une soirée musicale consacrée aux œuvres du répertoire classique : La suite d'Abdelazer, de Henry Purcell, Stabat Mater de Pergolèse, une pièce en douze parties, avec à tour de rôle les voix alto, soprane et mezzo soprane des chœurs de Sotto voce. Seule ou en duo, une belle performance vocale pour les choristes, en plus d'un moment émouvant dans ce récital amplifié

par l'acoustique exceptionnelle de l'église Saint-Michel. Est venu ensuite « Chœur des prêtres », extrait de la « Flûte enchantée », de Mozart et pour terminer cette partie, « Chœur des pélerins » extrait de « Thannhäuser » de Wagner. L'atelier Barok et Au cœur des hommes, par l'ensemble Sotto Voce, a conclu cette soirée, accompagné par les applaudissements nourris des nombreux spectateurs. La recette de ce concert ira à un enfant atteint d'une maladie orpheline.

Boofzheim



Photo L'Alsace/Evelyne Müller

La fête du quartier Hess-Rieg

La 6^e fête du quartier Hess-Rieg s'est déroulée dimanche dernier. Celle-ci fut malheureusement entrecoupée d'averses plus ou moins importantes. Ces dernières n'ont en rien dérangé le public car un chapiteau avait été dressé par précaution.

Chaque voisin a apporté de quoi se restaurer et le tout a été mis en commun. Malgré les averses, la journée était agréable et tous les participants étaient contents de se retrouver. Certains ne se croisent qu'une fois par an. La bonne humeur, la convivialité et l'entraide étaient de rigueur en ce dimanche.

Andlau

Dernière audition

Les dernières auditions de l'école de musique d'Andlau ont eu lieu à la salle Arthus. C'est l'ultime ligne droite avant la Fête de la musique, prévue mardi 21 juin au parc Richmond. Jeudi soir, les élèves apprenant la flûte à bec, l'accordéon, le saxophone et la clarinette de la classe de Nicole Zanettin, ont épaté leurs parents. C'est toujours un moment plein d'émotion permettant de mesurer le travail accompli, malgré le trac. Autres élèves présents également, les apprentis violonistes de la classe de Jean-Marc Hofert. Le président Jean-Pierre Klein a encouragé les élèves et leur a demandé de persévérer.



Photo L'Alsace/Gilbert Mosser

Barr



Photo L'Alsace/Guillaume Lauer

Fête des familles

Comme chaque année lorsque l'été approche, la résidence Marcel-Krieg de Barr organise une fête pour les familles des résidents de l'Ehpad. Grâce au travail de l'équipe du site, les résidents et leurs familles ont profité de cette journée en dégustant le menu de leur choix et en faisant quelques pas de danse. De leur côté, les résidents ont préparé l'événement en amont, en confectionnant des fleurs en papier pour les chevelures argentées des mamies, mais aussi d'innombrables petits bouquets de fleurs des champs pour colorer les tables.

Sainte-Marie-aux-Mines

Visite des correspondants

18 élèves allemands de Bruchsal ont été accueillis par Raymond Kuhn, président de l'association sainte-marienne des villes jumelées et Patrice Benoit, vice-président et adjoint à la mairie de Sainte-Marie-

aux-Mines. Cette semaine leur a permis d'assister à des cours au lycée, de participer à un rallye dans la ville et de descendre l'ill en canoë jusqu'à Ebersmunster pour visiter l'abbatiale. Ils ont également découvert Strasbourg et ont été initiés au rafting. Durant leur séjour, ils ont été logés dans les familles.



Photo L'Alsace/Nicole Kuhn

NEUVE-ÉGLISE Association forestière de la vallée Les propriétaires forestiers en visite à la scierie Girard



Une visite fort instructive. PHOTO DNA

Depuis la création de l'association forestière de la vallée de Villé, les propriétaires forestiers de la vallée s'informent et se font représenter au niveau des instances régionales. Permettre à ses adhérents de se retrouver pour échanger autour de thèmes techniques fait partie de ses objectifs. L'association organise des réunions d'information pour ses membres, avec l'appui de la Fédération des Forestiers d'Alsace et du centre régional de la propriété forestière. La semaine dernière, l'association a invité les propriétaires forestiers à visiter la Scierie Girard située à Neuve-Eglise. La scierie Girard est un important partenaire au niveau local, puisqu'une partie de son approvisionnement provient de forêts privées de la vallée. Jean-Luc Girard dirige la scierie avec l'appui de sa femme Véronique et de sa fille Alison pour les tâches administratives et commerciales. Il a retracé l'histoire de l'entreprise qui a été créée à Urbeis, son village natal, en 1971 par son père et deux ouvriers. A partir de 1994, Girard a fait le choix de privilégier la caisserie puis des produits d'emballage sur mesure. Un violent incendie a ravagé la scierie en 2000, obligeant Jean-Luc Girard à trouver une nouvelle solution. C'est ainsi

qu'il est venu s'implanter dans la zone industrielle de Villé-Triembach-au-Val et Neuve-Eglise, où est le siège. De nombreux investissements, pour 7 millions d'euros, ont suivi ce déménagement : un châssis Socolest a été installé dans une halle de sciage de 1200 m² puis une déligneuse neuve, un trimmer, une ligne de broyage. Le parc à grumes a également été équipé d'un chariot de découpe. De 9 salariés en 2001, la scierie est passée à 26 personnes aujourd'hui. Après des passages difficiles, une embellie a eu lieu après 2011, grâce à une relation de confiance avec les clients. Une écorceuse à fraise combinée à un réacteur de patte choisie pour sa robustesse et sa capacité, a été installée, tout comme un séchoir à bois polyvalent d'une capacité de 60 m³, alimenté par le gaz, et à double fonction : pour le traitement des débits spéciaux destinés à l'industrie de l'emballage, et pour le séchage de bois à charpente. La nouvelle halle de sciage de 1000 m², plus lumineuse, est également sortie de terre, pour 1,8 million d'euros. La production annuelle de la scierie est passée de 1500 m³ à 30 000 m³ par an.

A.H.

KOGENHEIM Collecte de sang 52 donateurs

Malgré le match Belgique-Italie, les généreux donateurs ont pris le temps de venir à la salle des associations Saint-Léger pour offrir leur précieux sang. 52 donateurs se sont déplacés pour faire ce beau geste qui sauvera des vies. «De 30 donateurs en juin 2015 nous sommes passés à 52 en juin 2016, avec plusieurs premiers dons», dixit les

membres de l'amicale. Le médecin, le personnel de l'Etablissement Français du Sang (EFS), et les membres de l'amicale s'avèrent très satisfaits de cette collecte et espèrent revoir ces donateurs et bien d'autres lors de la prochaine collecte le lundi 8 août, qui aura lieu dans la maison du temps libre à Sermersheim.

L'ÉTAT-CIVIL

Décès

BOESENBIESSEN

Marie-Louise Enterle née Zumsteeg est décédée le 16 juin à l'âge de 89 ans. Elle habitait Boesenbiesen. Les obsèques seront célébrées le lundi 20 juin à 14h30 en l'église de Boesenbiesen.

SÉLESTAT

Roland Guiot est décédé le 16 juin à l'âge de 67 ans. Il habitait Sélestat. Les obsèques seront célébrées le mardi 21

juin à 14h30 en l'église Notre-Dame de la Paix à Sélestat.

SUNDHOUSE

Jean-Pierre Sattler est décédé le 17 juin à l'âge de 73 ans. Il habitait Sundhouse. Les obsèques seront célébrées le mercredi 22 juin à 10h en l'église protestante de Sundhouse.

VILLÉ

Gilles Rlou est décédé le 15 juin. Il habitait Villé. Les obsèques seront célébrées le mardi 21 juin à 14h30 au temple protestant de Villé.

STEIGE Bientôt la fin des travaux

La RD424 aménagée

Depuis quelques mois, le village de Steige se refait une beauté. Malgré quelques entraves à une circulation normale, le nouveau visage du bourg d'arrière-vallée se dévoile peu à peu et laisse entrevoir un réaménagement réussi.

Les travaux entrepris sur la route départementale 424 qui traverse la commune de Steige de bout en bout ont débuté le 7 juillet 2015, marquant une pause depuis novembre, trêve hivernale oblige. Le chantier a repris début avril et arrivera bientôt à terme.

Plusieurs opérations ont été effectuées : mise en place de l'assainissement pluvial avec raccord des gouttières de chaque maison et autres arrivées d'eau, remplacement de la couche de roulement sur un tronçon de 780 m, pose de trottoirs et de bordures (l'un des côtés répond aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite), création de chicanes pour serrees (la route étant très large) et de deux coussins berlinois dans la masse.

Les alentours de la mairie et de l'église ont aussi bénéficié d'un toilettage de fond. Les marches de l'escalier d'entrée de la mai-



Le monument aux morts a été déplacé et mis en valeur. PHOTOS DNA

rie, démontées puis réutilisées, flanquent les deux côtés d'une nouvelle rampe d'accès centrale. Devant l'église, l'espace a été mis à niveau des portes d'entrée. Un revêtement de béton lavé, « plus pratique d'entretien », explique le maire Roland Mangin, des places de parking bien délimitées devant la mairie et du côté Ouest de l'église

(Le stationnement est interdit devant l'édifice), une aire de retournement pour le bus scolaire au même endroit donnent à l'ensemble une belle unité et un aspect fort coquet. Ce réaménagement a nécessité le déplacement du monument aux morts qui se dressait maintenant à droite des deux bâtiments.

Le coût total des travaux se monte à 736 000 €. Le conseil départemental prend en charge la bande de roulement, soit 105 000 € et verse une subvention de 122 900 € dans le cadre du contrat de territoire ; la DTER (dotation d'équipement des territoires ruraux) participe à hauteur de 23 200 €, les fonds parlementaires alloués par le député Antoine Herth sont de l'ordre de 6 500 € et le fonds de compensation de la TVA couvrira 103 000 €. ■

L.F.



Le dernier tronçon du chantier.



La coopérative du Piémont
recrute UN/UNE

TECHNICO-COMMERCIAL (h/f)

Qui aura comme mission :
- Le suivi aux domaines et le développement de la clientèle sur le secteur du Bas-Rhin
- L'accompagnement technique viti-vinicole chez nos sociétaires
- Formation BTS ou autre
- Connaissance du monde viticole
- Indépendance et dynamisme
Seront également appréciés : dialecte et CACES 3

MAGASINIER (h/f)

L'accueil de nos sociétaires, la gestion de notre stock et la bonne tenue de nos halls de stockage
- Bonnes connaissances du monde viticole
- Bonnes bases en informatique
Seront également appréciés : dialecte, permis PL et CACES 3

Adressez CV + lettre de motivation manuscrite à l'adresse suivante :
Société Coopérative Agricole d'Appro du Piémont
Monsieur Jean-Pierre AMBERG
2, rue de l'Artisanat - 67520 DAMBACH-LA-VILLE
jean-pierre.amberg@coopagri-piemont.fr

SUPER U GERTWILLER

recherche

BOUCHER

avec expérience grande distribution
et libre service

35 heures/CDD 3 mois

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation au :

Service RH - Mme Arnold

par courrier : au SUPER U Gertwiller
2, rue de Bourghem - 67140 GERTWILLER

ou par e-mail : au
superu.gertwiller.caisse@systeme-u.fr

Une artiste sur sable....
En voilà une belle
curiosité non ?

Coups de Cœur



C'est à découvrir
dans le supplément
Coups de Cœur

Dans votre journal
le 19 juin
et sur dna.fr

DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

« Je pense donc je lis »

S'Blattel

FURCHHAUSEN

été 2016

La vie de l'école

L'école du village au contact de la nature

Le mardi 6 octobre et le mercredi 7 octobre 2015, les deux classes de l'école de Furchhausen sont allées dans la forêt communale, accompagnés par M. Braud, habitant du village, conseiller forestier, et des parents pour récolter différentes feuilles d'arbres et d'arbustes qui poussent dans l'environnement proche des élèves. M. Braud a donné des précisions sur les espèces les plus connues.

Le mardi 1^{er} décembre, M. Braud est revenu dans les deux classes, pour parler de la COP 21 et des effets du réchauffement climatique sur l'environnement et en particulier sur la forêt. M. Braud a expliqué ce qu'était la COP 21, l'effet de serre, le réchauffement climatique et les solutions proposées.



Puis, les enfants accompagnés par M. Pfister, un des adjoints au maire sont allés planter dans le verger mis à disposition par la commune, un cormier offert par l'association « Le bonheur est dans le pré » de Marmoutier et un abricotier afghan donné par l'association



Madera (Mission d'Aide aux Économies Rurales en Afghanistan).

Grâce à l'opération « Vergers solidaires d'Alsace » portée conjointement par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Région Alsace et la Communauté des Communes de la Région de Saverne, la commune a décidé de planter haies et arbres sur un terrain communal situé à la sortie du village en direction de Waldolwisheim en face du cimetière.

C'est au mois de mars 2016, dans le cadre de la journée internationale de l'arbre, que les élèves ont participé avec M. Braud, à la plantation de 180 m de haies et de 13 arbres fruitiers. Les espèces avaient été choisies selon les conseils techniques de M. Braud et les commandes passées par la commune auprès de pépiniéristes régionaux. ■

Nous rappelons que **S'Blattel** paraît quatre fois par an et est ouvert à tous. Le prochain numéro sortira en octobre 2016. Vos suggestions, annonces et communications divers seront les bienvenues. Merci de les déposer à la mairie à l'attention de la commission du bulletin communal. Bulletin imprimé par nos soins. Responsable de la publication: Denis Hittinger.

A noter

RENDEZ-VOUS
«LABOS VERTS»

Observer pour mieux protéger

Mardi 12 juillet: 18 h sur le parking de la cave de Cleebourg.

Animée par la Fredon Alsace et la Chambre d'agriculture d'Alsace, cette réunion dure environ une heure et est ouverte à tous: viticulteurs, conseillers de cave, distributeurs, étudiants... Il s'agit de former chaque participant à l'observation pour qu'il puisse confirmer son diagnostic sur ses parcelles. Pour toutes informations complémentaires:

Chambre d'agriculture d'Alsace
- site 67: 03 88 95 50 62 - site 68:
03 89 20 97 40 ou 41.

MANIFESTATION
- CONCOURS INTER-RACES
DE LORENTZEN
L'élevage en fête
en Alsace Bossue

Le concours inter-races de Lorentzen se déroulera le dimanche 31 juillet. À cette occasion, les éleveurs organisent un concours professionnel et invitent le grand public, à travers des animations, à faire connaissance avec le monde de l'élevage.

Plus d'informations: Michèle Gerst au
03 88 19 55 92.

ENQUÊTE
Agriculteurs alsaciens,
votre avis est important!

La Chambre d'agriculture réalise une enquête auprès de vous, agriculteurs, pour connaître votre vision de l'avenir agricole en Alsace et vos attentes. Donnez-nous votre avis, parlez-nous de vos projets, faites-nous part de vos attentes! Nos conseillers pourront vous proposer une réponse individuelle et vous accompagner dans vos projets de développement sur votre exploitation. Pour cela, retrouvez le lien du questionnaire sur la page d'accueil de notre site internet www.alsace.chambagri.fr.

Forêt • Agroforesterie

L'arbre est dans le champ. Saison 5

L'agroforesterie consiste à associer les arbres aux cultures ou aux prairies. Elle permet d'augmenter la production totale de biomasse (culture, herbe et bois) de l'ordre de 40 % grâce à une meilleure utilisation du sol, de l'eau et de l'air et grâce aux synergies agronomiques se mettant progressivement en place. Un dispositif d'aide à l'installation de systèmes agroforestiers avait été mis en place en 2012 duquel trois agriculteurs ont pu bénéficier.

Ces plantations totalisant 6 hectares rentrent pour certaines dans leur cinquième saison de végétation et permettent d'avoir, aujourd'hui, quelques retours de ces expériences, novatrices en Alsace.

Arbres et grandes cultures

Sur deux sites, à Knoersheim et à Artolsheim, les arbres ont été associés aux céréales: blé, orge ou maïs. Les investissements de plantation ont été assez modestes.

À Knoersheim, la phacélie semée sur la ligne de plantation des arbres s'est bien installée et ressemée; elle joue pleinement son rôle de contrôle des adventices maïs aussi de pollinisa-



Noyer gagné par le maïs. © Caa

tion. Quelques plants ont été attaqués par les campagnols.

À Artolsheim, l'implantation de la luzerne sur la ligne des arbres n'a pas réussi et peut-être que les successions de maïs n'ont pas laissé suffisamment de lumière à celle-ci. Par contre, les grands plants de maïs

ont obligé les plants forestiers à pousser fort et à ne pas faire beaucoup de branches latérales. Dans le cas du maïs, l'installation d'une ligne de Cipan préalable à la plantation des arbres semblerait plus judicieuse.

Dans les deux cas, les sécheresses successives du printemps et été 2012, de l'été 2015 n'ont pas diminué l'installation et la vitalité des plants. Des tailles de formation en vert ont été réalisées tous les étés à raison de 60 plants/heure.

Arbres et élevage

Sur le site de Bouxwiller, la plantation date de 2015 mais n'a pas du tout souffert de la sécheresse de l'été 2015, d'une part grâce au paillage maïs aussi grâce à la confection soignée du trou de plantation. La protection des arbres contre les bovins a engendré un surcoût conséquent de la plantation, de 18 € par

plant, sur la base d'un gros poteau en acacia et d'un corset métallique. Les gains espérés de ce modèle pour l'élevage seront la production de bois, une production estivale de l'herbe, un parcours abrité et climatisé pour les animaux et donc une meilleure production de lait en été.

Agroforesterie et région Grand Est Une synergie agroforestière s'est mise en place dans la région Grand Est ce mois de juin 2016. Un premier recensement fait état d'une soixantaine de réalisations pour 150 hectares dans les trois régions historiques. La Lorraine dispose d'une expérimentation dans la ferme-école de l'école d'agronomie de Nancy.

La France Agricole a repris ces performances dans son édition du 3 juin 2016: la production de bois d'œuvre sur prairies est plus rentable qu'un placement financier.

Le prochain Numéro de Forêt Entreprises (N° 229 parution en juillet) sera consacré à la diversité des systèmes agroforestiers français.

Plus d'informations sous www.forestiersdalsace.fr rubrique Innovations/agroforesterie.

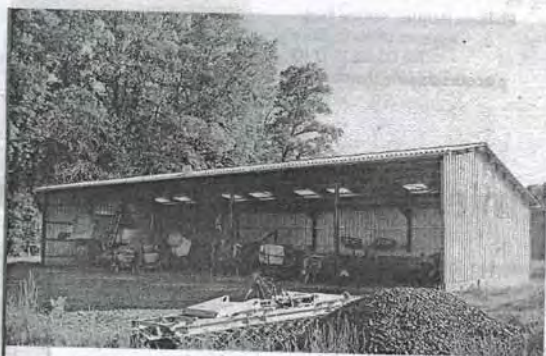
Claude Hoh, service Forêts
tél. 03 88 70 72 33
c.hoh@alsace.chambagri.fr

Le tableau ci-dessous reprend les grands chiffres de 2012-2016

Villages	Surfaces	Densité	Hauteur moyenne	Hauteur max	Essence la plus performante
KNOERSHEIM	1 hectare	105 arb/ha	2 m 20	3 m 89	Erable
ARTOLSHEIM	1,9 hectares	44 arb/ha	4 m 52	5 m 80	Noyer hybride

Urbanisme • Cuma

Construire en zone agricole, oui mais...



Les CUMA peuvent avoir besoin de stocker du matériel, mais n'étaient jusqu'alors pas autorisées, en tant que personnes morales, à construire en zone agricole. © Chambres d'Agriculture du Limousin

Le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du code de l'urbanisme a introduit la possibilité pour les Cuma (coopératives d'utilisation de matériel agricole) de construire dans les zones agricoles des PLU (plan local d'urbanisme). En effet, le code de l'urbanisme (article R.151-23) indique désormais que « peuvent être autorisées, en zone A: 1° les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole [...] ».

Cette disposition n'est possible que dans les communes dotées d'un PLU

Ce décret n'a pas modifié la définition des activités agricoles mais uniquement la liste des constructions susceptibles d'être admises en zone agricole d'un PLU. Cette évolution ne s'applique donc pas dans les zones agricoles des anciens POS (plan d'occupation des sols), dans les zones non constructibles des cartes communales ou dans les secteurs non urbanisés des communes sans document d'urbanisme.

Cette disposition doit être explicitement mentionnée dans le règlement du PLU

Tout comme pour les constructions agricoles classiques, le code de l'urbanisme ne rend pas systématique cette disposition, mais indique qu'il s'agit d'une possibilité. Il est donc nécessaire que le PLU délimite, sur le plan de zonage, les secteurs où ces constructions sont autorisées. Ces secteurs peuvent être ou non les mêmes que ceux où sont autorisées les constructions individuelles. Le règlement écrit doit, quant à lui, clairement mentionner ce type

de construction dans les secteurs concernés.

Cette disposition se limite bien au stockage et à l'entretien de matériel des CUMA agréées au titre de l'article L.5251 du code rural

Pour tous les autres projets collectifs (matériel commun sans existence de CUMA, entreprises de travaux agricoles ou forestiers, stockage de matériel ou de produits pour le compte d'autrui, installations de production d'énergie, aires de remplissage ou de lavage, etc.), il y a lieu de trouver des sites d'implantation hors des zones agricoles ou dans des secteurs spécifiques prévus à cet effet.

Dans de très nombreuses communes, une évolution du document d'urbanisme sera nécessaire pour envisager cette nouvelle possibilité. Quoi qu'il en soit, il est possible de contacter les conseillers en urbanisme du service Gestion du Territoire pour des renseignements ou un accompagnement sur ce type de projet.

Alexandre Treiber,
service Gestion du territoire
Tél. 03 88 19 17 28
a.treiber@alsace.chambagri.fr

Contacts /
Horaires

La Chambre d'agriculture vous accueille du lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Site de Schiltigheim:
tél. 03 88 19 17 17

Site de Sainte-Croix-en-Plaine:
tél. 03 89 20 97 00

mail: direction@alsace.chambagri.fr

Antennes décentralisées (permanences):

• Adar des 2 Pays
tél. 03 88 70 72 33

• Adar de l'Alsace du Nord
tél. 03 88 73 20 20

• Adar du Kochersberg
tél. 03 88 69 63 44

• Adar de la Plaine de l'Ille
tél. 03 88 74 13 13

• Adar du Vignoble
tél. 03 88 95 50 62

• Adar de la Montagne
tél. 03 88 97 08 94

• Altkirch
tél. 03 89 08 97 60

• Biopôle Colmar
tél. 03 89 20 97 41

Forêt • Environnement

Les forestiers au service d'une eau potable de qualité

Pour la Journée internationale des forêts 2016, l'Organisation des Nations Unies a choisi de valoriser le lien étroit entre eau et forêt.

Les forêts contribuent grandement à assurer nos besoins en eau partout dans le monde. Plus près de nous, la forêt participe activement à la préservation de la ressource, à la production d'«eau forestière» naturellement potable à un coût défiant toute concurrence.

La forêt, un milieu protecteur de la qualité de l'eau

Elle a un impact positif sur la qualité de l'eau, pour deux raisons majeures :

- le fonctionnement naturel de l'écosystème forestier : la forte activité biologique des sols forestiers joue un rôle de filtre. La forêt limite le ruissellement et l'érosion par l'interception d'une partie des précipitations et par une infiltration favorisée. La pérennité du couvert forestier génère une activité biologique constante et un recyclage des éléments minéraux.
- la gestion forestière pratiquée protège mieux la ressource que les autres activités humaines qui présentent davantage de risques : absence de traitements phytosanitaires et de fertilisation, mise à nu ou imperméabilisation des sols limitée.

Une eau forestière avantageuse

Les captages de sources en forêt permettent de distribuer une eau naturelle à un coût très compétitif. Les coûts de traitement sont par exemple 93 fois plus élevés pour le pompage en lac (26 centimes d'euro par m³) que pour les sources forestières (0,3 centime d'euro par m³) (sources CNPF-IDF). Il paraît donc essentiel de pérenniser ces sources.

Un juste revenu demandé par les forestiers, acteurs de la qualité de l'eau

L'existence de la forêt, à elle seule, ne suffit pas à garantir une qualité constante des eaux. En favorisant une gestion durable, les forestiers raisonnent leurs interventions et limitent la mise à nu du sol.



Captage d'eau en forêt, une richesse environnementale. © CAA

En Alsace, la ville de Masevaux a déjà adapté sa gestion sylvicole à la protection de sources captées. Des actions forestières dédiées à l'eau potable sont engagées comme les nettoyages des rémanents à l'amont des captages, le débardage par câble-mat dans les secteurs les plus sensibles, l'utilisation d'huile de chaîne biodégradable. Ces surcoûts de gestion forestière s'évaluent de 33 à 75 €/ha mais ne représentent que 3 à 7 centimes d'€/m³ d'eau potable. En comparaison, les coûts de traitement contre les nitrates peuvent atteindre 30 centimes d'€/m³.

L'Association Syndicale Autorisée du Sprickelsberg regroupant 130 propriétaires sur les communes de Dolleren et Kirchberg, créée pour aménager plusieurs kilomètres de chemin forestier, veillera également à protéger les eaux captées. Les recommandations prescrites par un hydrogéologue agréé seront appliquées pendant la phase de travaux. La prévention des contaminations accidentelles se fera par exemple par la mise en place d'un géotextile étanche à proximité des captages. Un règlement intérieur sera instauré afin de limiter la traîne des bois sur les chemins en zone de captages.

Les sylviculteurs méritent une valorisation de leurs services environnementaux. L'enjeu est de passer d'une production involontaire de ces services, notamment ceux liés à la qualité de l'eau, à des engagements choisis avec des contreparties.

Matthieu Dupeuble, service Forêt
Tel. 03 89 20 98 06
m.dupeuble@alsace.chambagri.fr



Les strates végétales et le sol filtrent l'eau. © CAA

Conseil de saison • Légumes

La pomme de terre primeur

La campagne de la pomme de terre primeur est en cours et se terminera le 15 août.

Une définition précise de la primeur

Les pommes de terre de primeur selon l'arrêté de commercialisation du 3 mars 1997 modifié par l'arrêté du 18 février 2009 :

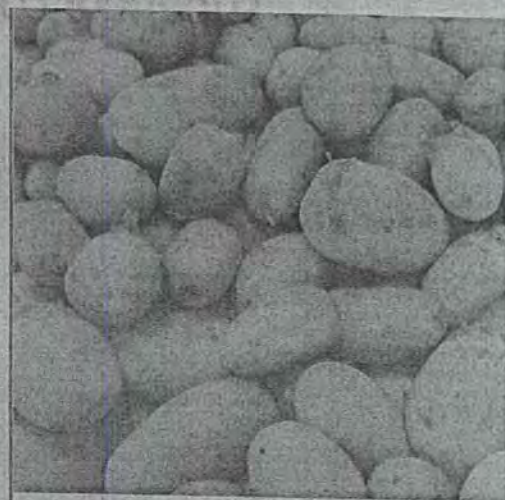
- Doivent avoir été récoltées dans l'année, avant leur complète maturité.
- Leur peau doit pouvoir être enlevée aisément sans épluchage.
- Sont inaptes à une longue conservation.
- Doivent être commercialisées rapidement après l'arrachage.
- Ne peuvent être commercialisées que jusqu'au 15 août de chaque année.

Seules les pommes de terre de primeur qui répondent à cette définition pourront :

- Utiliser l'argumentation « fraîche-ment récoltées »,
- Être identifiées « Primeur de France » selon les conditions de la section nationale des primeuristes.

Ce logo peut être associé au logo « Pommes de terre de France », réservé aux opérateurs adhérant au règlement technique d'usage.

Même si la réglementation permet d'appeler les « pommes de terre de primeur » « pommes



La pomme de terre primeur est de retour. © CAA

de terre nouvelle », c'est à éviter en raison de la confusion avec la pomme de terre « Nouvelle récolte », non-peleuse et commercialisable jusqu'au 30 septembre.

Un printemps peu favorable

En Alsace, la récolte est délicate et les rendements sont très variables. Les conditions froides et humides du printemps, ont limité la tubérisation en prégerme et compacté

le sol. Au niveau maladies, primeurs ont été les premiers touchés par le mildiou et les térioses. Le lancement de la campagne primeur a eu lieu le 21 chez Marc Kuntzmann à Kersheim. Des posters avec phène Wespiser sont mis en en magasins.

Denis Jung, Planète Lég
Tel. 03 88 1
djung@alsace.chambagri.fr

Coin du BIO • Elevage

Les résultats du contrôle laitier

En Alsace 10 % des éleveurs adhérents au contrôle laitier sont en bio dans des systèmes à dominante herbe et concentrés dans deux secteurs : l'Alsace bossue et les vallées vosgiennes de Lapoutroie/Orbey/Munster.

55 élevages sont suivis avec de fortes différences entre ces 2 secteurs

- En montagne leur production se situe à 1200 kg de lait/vache en dessous des tout herbe de la même zone (4500/5700 kg/vache) mais avec aussi 300 kg de complémentation en moins.

Ces exploitations étant 100 % herbe n'auto-produisent pas de céréales et achètent leur complémentation beaucoup plus cher que leurs collègues (450 €/T au lieu de 310 €/t) ce qui donne une complémentation par tonne de lait de 85 €/t contre 60 €/t pour les conventionnels. Ces surcoûts sont compensés par un prix du lait supérieur, mais la logique des systèmes bio montagne est de rechercher la meilleure qualité de fourrage avec le minimum de complémentation (car trop chère dans ce système). Leur positionnement à un niveau de production inférieur est donc cohérent. Des pistes de progrès sont à trouver dans des outils de sécurisation de la qualité de la ressource fourragère (séchage en grange...).

- En plaine (surtout en Alsace Bossue), les bios ont tous un assolement avec des céréales et disposent d'une ressource énergétique économiquement abordable. La disponibilité en azote des rations est en général couverte par la production de l'exploitation et les achats extérieurs se limitent

à la gestion des accidents climatiques (ensil ou foin tardif comme cette année pour certains élevages). Adeptes du « concentré fermier », les charges de complémentation sont de 15 €/T de lait inférieures à leurs collègues qui doivent ailleurs acheter de la complémentation azotée. Leur niveau de production se situe aussi à 1200 kg en dessous de leurs collègues de la même zone (6500/7700 kg/vache) qui sont tous utilisateurs d'une part de maïs ensilage significative (20 à 40 % de la ration). Du fait du niveau plus faible et de la quasi-absence de maïs les bios utilisent 400 kg de complémentation en moins soit 1200 kg/vache an. Les cellules sont mieux maîtrisées par les bios (-40 000 en moyenne) malgré ou grâce à la limitation de l'usage des antibiotiques. Ils sont en outre obligés de mettre en place des stratégies de prévention plus drastiques du fait de ces contraintes.

La stratégie en élevage laitier bio est d'atteindre une meilleure autonomie possible de son exploitation pour limiter les achats extérieurs trop coûteux. (passe par une limitation du niveau de production dans un système plus lié aux aléas climatiques, impactent la qualité et quantité de l'herbe (on l'a vu en 2015 avec la sécheresse et en 2016 avec les pluviométries).

Avec un prix du lait faible (le bio est aussi impacté par ces systèmes plus robustes car moins dépendants d'achats (engrais, phytos, aliments vétérinaires...), mais beaucoup plus exigeant techniquement.

Philippe Caussanel, service Elevage
Tel. 03 88 19 11
p.caussanel@alsace.chambagri.fr

Choisissez votre France Bleu

ÉMISSIONS **TOUTES LES ÉMISSIONS**

Du lundi au vendredi à 9h45

Les Forestiers d'Alsace et les champignons



L'Alsace vue par le net du mardi 20 septembre 2016

Par Pierre Nuss

Vous partez à la chasse aux champignons ? Connaissez-vous la symbiose entre les arbres et les champignons mycorhizes ?

f Nous suivre

Podcasts : iTunes RSS



Le site des Forestiers d'Alsace, lieu de rencontre et d'échange pour les propriétaires forestiers alsaciens est à découvrir aujourd'hui avec Pierre Nuss en alsacien, avec ce grand dossier sur les champignons et les bienfaits de l'entretien des sous-bois pour la prolifération des mycorhizes.

Revisitez la chronique en vidéo :



Pierre : Mer saät äls, vellicht üff m Todebett word e güeds Champignon Eck widderscht gann, un mänichmol gâr net. Schwammle, Champignons, Pilz, mänchi hân schon d'Kerwle gerecht, fer die güeti Ecke wedder in de Walder ze finde. Word's dess Johr e güets Champignon Johr senn? D'r Sitt Forestiers d'Alsace redd eich vom Zämmehäng zwesche Wald un Pilz, àn dere àdrass forestiers d'Alsace punkt fr. S'esch e Verein wie von d'r Füsion von Bois et Forêt 67 un vom Forêts Services 68 entstände esch. Mehr äls 1 650 Wald Bitzter senn in dere Fédération von Vereine ingschriwwe.

Jonathan : ja met Bâim kennt m'r jo Champignons Ecke entwickele?

Pierre : ja, àwer do erkläre se üff m Sitt dâss se Bâim schniide sotte fer mehr Champignons ze hân. Worum? Will e Wâldliechtung ermellicht mehr Wâsser àm Bode ze hân, wann's raajt, un dess hân d'Schwammle garn. Un nâtirli word eu mehr Licht durich komme, also mehr Wârme àm Bode, un dess hân d'Champignons eu garn. Un d'Bâim wie ùm dere Lieschtung wâchse ware eu in'ere besseri Gsûndheit senn, S'esch nûmme Gewinn, àwer mer ùns ùm unseri Wâlder bekommeri, schonst gebt's ken zeviel Schwammle, un d'Bâim ware net ze güet wâchse. S'gebt gânzl Hefle rûnter ze lâde àn dere àdrass forestiers d'Alsace punkt fr, ewer d'mycorhizes, un reportages ewer d'Method, s'esch gânzl interessant, d'r dirakte lien ware n'ehr eu üff FBE finde.

Nous suivre sur Facebook



Par :

Pierre Nuss France Bleu Elsass

Suivre sur :



SERVICES FRANCE BLEU



PUBLICITÉ



Masevaux - Haut-Rhin

EDUCATION

Les collégiens découvrent le développement durable en forêt

Le 02/10/2016 - 05:00



Les collégiens en forêt

Photo L'Alsace/Jean-Marie Renoir

Masevaux

Thur et Doller

L'Association forestière de la vallée de la Doller organise depuis une quinzaine d'années une journée développement durable en forêt avec les élèves de 5e du collège de Masevaux-Niederbruck. Jeudi dernier, quatre classes y ont participé. Le long du chemin qui monte au verger communal du Grambaechlé, ils étaient attendus à sept stands par des représentants du Club vosgien, des propriétaires forestiers, des chasseurs, des brigades vertes, du service des eaux, des apiculteurs et de l'ONF, qui leur ont expliqué leur rôle. Un questionnaire permettra aux jeunes de vérifier leurs connaissances et peut-être de gagner des prix. « Les jeunes ont de moins en moins de contact avec la nature, souligne Henri Pferrer. Cette journée leur permet de mettre un nom sur un arbre, d'apprendre la vie et l'écosystème d'une forêt trop souvent ignorée dans une vallée où elle représente 75 % de sa superficie... »

L'Alsace - 2.10.2016

A noter

FORMATION

Promouvoir sa structure professionnelle via Facebook

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Facebook pour mieux communiquer sur votre savoir-faire! Attention: nombre de places limitées

Durée: 2 jours

Dates: 17 octobre et 14 novembre avec exercices d'application entre les 2 dates

Objectifs: Mettre en place une stratégie de communication appropriée à leur structure et animer une page entreprise après avoir découvert l'univers Facebook et compris les règles de paramétrage.

Public: Toute OPA ou exploitation agricole alsacienne souhaitant développer sa communication professionnelle via les réseaux sociaux, et notamment Facebook.

Pré-requis: connaître Facebook ou avoir déjà au moins créé un profil. Inscrivez-vous dès à présent sur http://www.alsace.chambagri.fr/index.php?id=1790&id_dom=8&id_lastidom=0&id_offreform=155

Forêts et climat

Rendez-vous le 8 octobre à 9 heures à Rimbach-Masevaux sur le parking de l'église

Quelles actions concrètes à réaliser aujourd'hui pour les forêts de demain Mélanges des essences, gestion dynamique, sols et réserve en eau, surveillance des forêts: des thèmes essentiels à garder à l'esprit tous les jours.

Inscription au 03 88 19 17 92.

FORUM TRANSFRONTALIER
Méthanisation

Valoriser les co-produits agricoles par la méthanisation: opportunité, rentabilité, durabilité: un forum organisé par l'Itada pour apporter un éclairage transfrontalier sur ces questions le 25 octobre à Hirtzfelden (68). Programme et inscription sous www.itada.org.

Contacts /
Horaires

La Chambre d'agriculture vous accueille du lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Site de Schiltigheim: tél. 03 88 19 17 17

Site de Sainte-Croix-en-Plaine: tél. 03 89 20 97 00
mail: direction@alsace.chambagri.fr

Antennes décentralisées

(permanences):
• Adar des 2 Pays
tél. 03 88 70 73 33
• Adar de l'Alsace du Nord
tél. 03 88 73 20 20
• Adar du Kochersberg
tél. 03 88 69 63 44
• Adar de la Plaine de l'Ill
tél. 03 88 74 13 13
• Adar du Vignoble
tél. 03 88 95 50 62
• Adar de la Montagne
tél. 03 88 97 08 94
• Altkirch
tél. 03 89 08 97 60
• Biopôle Colmar
tél. 03 89 20 97 41

Agri-environnement • Étude MAE Herbe

Freins et motivations des agriculteurs

Les couverts herbacés font depuis plusieurs années l'objet d'un soutien financier au sein des zones les plus sensibles du territoire alsacien (GERPLAN, AAC prioritaires) à travers les Mesures Agro-Environnementales « Herbe ».

Durant le printemps 2016, la Chambre d'agriculture d'Alsace a enquêté les agriculteurs, afin de dresser un bilan des engagements MAE Herbe et mesurer l'évolution des surfaces en herbe en Alsace ces dernières années. Présentation des principaux points marquants.

Les couverts herbacés offrent de nombreux avantages. Ils permettent avant tout de maintenir l'atelier élevage sur les exploitations, l'herbe étant essentiellement valorisée par les cheptels herbivores (laitier ou allaitant). Ils présentent également de nombreux avantages environnementaux tels que la préservation de la qualité des eaux en limitant le lessivage des intrants, freins aux phénomènes érosifs, préservation des ceintures vertes en périphérie des habitations...

Mais ils régressent

Ces 30 dernières années, les prairies ont diminué sur le territoire alsacien au profit des grandes cultures et en raison aussi de la forte pression foncière en Alsace (l'urbanisation consomme en moyenne plus de 300 ha de SAU/an). Actuellement, seul 14,5% de l'Alsace est en herbe (déclaré à la Pac + 25 000 ha hors Pac, source SRISE Draaf Alsace). Ces couverts herbacés sont répartis de façon inégale dans l'ensemble des sous-régions alsaciennes. Pour exemple, la Hardt a peu de surfaces herbagères, alors que le Sundgau en est recouvert à

22% (12 500 ha déclarés à la Pac et 2 500 ha hors Pac) grâce à la présence encore importante d'exploitations d'élevage.

Freins au maintien de l'herbe

Les enquêtes terrain ont montré que les principaux freins et motivations des agriculteurs vis-à-vis du maintien ou de la création de surfaces en herbe touchent essentiellement les aspects économiques, techniques et politiques. L'éleveur cherche en effet à rentabiliser au maximum son exploitation avec des charges maîtrisées et une qualité de travail correcte. En raison de la crise économique actuelle dans l'élevage, l'herbe est mal valorisée à travers les produits d'origine animale. Le passage des prairies temporaires (PT) en prairies permanentes (PP) au bout de 5 ans pousse les exploitants agricoles à retourner les surfaces en herbe, par crainte de perdre leurs surfaces arables.

Le succès des MAE herbe

Les MAE Herbe furent un succès en Alsace. 2 930 ha d'herbe dans le Haut-Rhin (dont 25% de création de prairies temporaires) et 200 ha dans le Bas-Rhin (20% de création) ont été contractualisés entre 2008 et 2012. Une fois le contrat échu, les taux de réengagement dans le Haut-Rhin (en 2013 et 2014) furent très élevés: 93% des surfaces engagées en 2008 ont été renouvelées en 2013 et 59% des surfaces engagées en 2009 ont été renouvelées



en 2014. Les enquêtes terrain ont mis en évidence qu'au terme du contrat de 5 ans, 40% d'agriculteurs ont maintenu la totalité de leurs prairies engagées contre 8% qui ont tout retourné. Les 52% restants ont retourné une partie et maintenu l'autre. Il faut retenir que 65% de l'ensemble des PT retournées ont simplement été implantées ailleurs. Il y a donc bien plus de PT suite à la mise en œuvre des contrats MAE herbe en Alsace!

Les nombreuses souscriptions ont ainsi participé à l'amélioration environnementale (impact positif sur la qualité de l'eau, la diminution des coulées de boues, l'augmentation de la faune dans les prairies...) et sociale (enthousiasme des citoyens alentour en raison de l'avantage d'herbe dans leur cadre de vie...).

Des actions à mettre en œuvre pour dynamiser la filière herbe. Les incitations financières type MAE ne permettent pas de répondre à elles seules aux enjeux environnementaux du territoire. Les enquêtes terrain ont fait émerger des pistes de réflexion. À l'échelle des services de l'État et des règles européennes, la demande d'établir des

mécanismes de soutien aux exploitations d'élevage à base d'herbe et l'assouplissement des règles de la Pac (concernant le passage des PT en PP au bout de 5 ans) est proposé. À l'échelle de la Chambre d'agriculture, l'amplification des réunions de sensibilisation envers la qualité de l'eau, la préservation des milieux et l'encouragement des échanges parcelaires afin de mettre en priorité les cultures bas intrants dans les zones stratégiques pourraient être des leviers intéressants. À l'échelle des collectivités et des organismes locaux, le développement de nouvelles filières de valorisation de l'herbe (ex: création d'une marque collective liée au territoire favorisant les systèmes herbagers dans son cahier des charges, création d'un partenariat avec les restaurations collectives...) ou le ramassage d'herbe collective (prix garanti + séchage en grange) mériteraient d'être mis en œuvre.

Anais Granito,
Stagiaire à la Chambre
d'agriculture d'Alsace,
Contact Chambre, Nicolas Jeannin,
Service eau et agriculture
Tél. 03 89 20 97 81
n.jeannin@alsace.chambagri.fr

Forêt • Économie

Le marché du bois en Alsace, de l'automne 2016

Les premières ventes de feuillus ont commencé sur les chapeaux de roue dès septembre tandis que le marché résineux français attend la reprise d'une activité économique dynamique et durable!

Les chênes

La tendance sur le chêne s'orientait nettement vers le haut dès ce mois de septembre avec une hausse moyenne de l'ordre de 15% en Bourgogne. Tous les diamètres et toutes les qualités sciages sont recherchés. Les hêtres

La demande de hêtres frais en bois d'œuvre est toujours forte dès la fin de l'été et présente aussi une hausse cet automne de l'ordre de 7%; il y a par contre de gros volumes de bois d'industrie encore bord de route. Les châtaigniers et les acacias

Les débouchés à un prix très intéressant sont d'ores et déjà actés: des débouchés supplémentaires seront à rechercher pour mobiliser les quantités prévues dans les martelages et qui totalisent une possibilité de 1000 m³ dans les forêts privées alsaciennes.

Les frênes

Les frênes sont recherchés dans toutes les catégories de diamètres

mais avec une nette préférence pour les gros bois de plus de 50 cm. Une incertitude demeure pour les essences, hêtre et frêne, produits soutenus par l'export et pour lesquelles les restrictions techniques risquent de peser sur les cours faute de possibilité pour les acteurs de pouvoir s'y adapter!

Les peupliers

Ce bois est avant tout destiné à la fabrication de palettes, une industrie qui est aujourd'hui dans l'attente des commandes de l'industrie qui tourne au ralenti en France. Les prix de la campagne de 2016-2017 ne dépasseront pas ceux de la campagne passée dont les derniers bois sont en cours d'enlèvement.

Les sapins et épicéas

L'activité des scieries résineuses françaises est réduite pour certaines de quasi 30% en cet automne 2016; celle-ci n'a pas engendré de baisse supplémentaire. Le prix des sciages

résineux reste cependant à un niveau intéressant avec les bois d'épicéas de qualité BC et de classe 2B (diamètre 25-30 cm) de 78-85 €/m³ bord de route. Les sapins subissent une décade de 5 €/m³.

Le douglas et le pin sylvestre

Le sapin de Douglas, minoritaire en Alsace, reste toujours très demandé et ne devrait pas enregistrer de baisses de prix et ce dans toutes les catégories de diamètres. Le pin sylvestre est lié essentiellement au marché de la palette-emballage dont l'activité est ralentie mais les prix, aujourd'hui satisfaisants, ne bougent pas.

Le bois-énergie

Les grosses quantités de bois, branches et plaquettes stockées en forêt ou sur des plates-formes pèsent encore sur le marché et ne vont pas faire remonter les prix qui ont baissé de 8% cet été. Un prix minimal qui se rapproche du seuil



critique de mobilisation: débardage + broyage + transport.

Ces indications restent pour l'instant des tendances de cet automne 2016, dont la confirmation sera établie à la fin du mois d'octobre quand des volumes de bois plus conséquents auront été mobilisés. En tout état de cause, les conditions de débardage des bois sont plus que favorables ces deux prochains mois, sur des sols secs et portants: c'est le moment ou jamais de couper du bois d'œuvre!

Claude Hoh,
service Forêt
Tél. 03 88 70 72 33
c.hoh@alsace.chambagri.fr

| RIMBACH |

Inauguration de deux dessertes forestières

L'association syndicale autorisée (ASA) du Kleff et l'association syndicale libre (ASL) du Welschborn ont été inaugurées samedi. Deux dessertes forestières ont été créées pour faciliter l'exploitation forestière.

Adrien Behra

Il ne faisait pas très chaud, samedi à 11 h 30, au lieu-dit Ravasack, situé en contrebas du Riesenwald, sur le ban de la commune de Rimbach, où s'est déroulée l'inauguration de deux dessertes forestières. Il s'agit de celles de l'ASA (association syndicale autorisée) du Kleff, présidée par Daniel Behra, et de l'ASL (association syndicale libre) du Welschborn, présidée par Gisèle Moritz. De nombreuses personnalités étaient présentes : Fabienne Orlandi, conseillère départementale, Michel Dallet, maire de Rimbach, Serge Dolik, représentant de la Direction départementale des territoires du Haut-Rhin, Jean-Marie Batot, président des Forestiers d'Alsace, Thierry Ziegler, représentant l'ONF, Martin Legreaux, garde forestier, Henri Pfeiffer, président de l'Association forestière de la vallée de la Doller, Julien Boutry, de Cosyval, maître d'œuvre des chantiers, Matthieu Dupeuple et Daniel Wohlhuter, du



Fabienne Orlandi a coupé le traditionnel ruban inaugural. Photo L'Alsace A.B.

service forêt de la Chambre d'agriculture d'Alsace, les représentants de la brigade verte et de nombreux élus. Un grand nombre de propriétaires assistaient aussi à cette inauguration.

|| Gestion durable

Jean-Louis Behra, vice-président de

de débardage est devenue indispensable pour permettre une sylviculture plus proche et respectueuse de la nature, elle permet notamment de transporter le bois au lieu de le traîner, le trainage ayant des effets néfastes. La desserte permet d'éviter le recours aux coupes rases. »

Pour la création de dessertes, de nombreuses réunions du conseil syndical ont été nécessaires. Les travaux ont débuté en 2014 avec les entreprises Clerc TP et Baumgart. Ils ont permis la création de 3,2 km de chemins forestiers, 3,6 km de pistes, trois places de retournement, deux places de dépôt et un lacet. Plus de 1350m³ de bois ont été exploités.

Après avoir remercié les différents intervenants, Gisèle Moritz a rappelé que la création d'une nouvelle ASA, celle du Hirtenberg, est en bonne voie. Puis Jean-Marie Batot, président des Forestiers d'Alsace, a rappelé que depuis 2009, 11 associations syndicales ont été créées dans la vallée, concernant 800 propriétaires dont six communes, pour une surface de 1770 ha.

Tour à tour, Serge Dolik et Fabienne Orlandi ont pris la parole. Ils ont adressé leurs vives félicitations et leurs chaleureux remerciements à tous. C'est Fabienne Orlandi qui a procédé au traditionnel couper de ruban, puis le verre de l'amitié a été servi.

LE HAUT SOULTZBACH

Pierre Bleny ouvre les portes de sa forge



Pierre Bleny proposera des démonstrations de son travail de forgeron, ce vendredi et samedi. Photo L'Alsace/J.-M.R.

Jean-Marie Renoir

L'entreprise de Pierre Bleny, forgeron et maréchal-ferrant à Sopp-le-Haut, est détentrice du label d'Etat-Entreprise du patrimoine vivant (EPV), récompensant des entreprises françaises d'exception. A l'occasion du 10^e anniversaire de ce label, la forge sera ouverte au public pour des visites exceptionnelles, ce vendredi 14 octobre de 9 h à 18 h et samedi 15 de 9 h à 19 h.

En 1981, Pierre Bleny s'installe et propose ses services de maréchal-ferrant, pédicure pour bovins mais aussi forgeron. Aujourd'hui encore, il utilise et perpétue plusieurs savoir-faire rares : forge au charbon, ferrage des chevaux de trait, forge à deux ou trois marteaux, cerclage des roues en bois, fabrication, réparation ou reproduction d'outils anciens et modernes...

Pendant deux jours, il invite à entrer dans les coulisses de la forge où le public pourra visiter l'atelier, découvrir le processus de fabrication de différents outils, s'initier au travail à l'enclume. Visites libres de 9 h à 18 h et démonstrations tout au long des deux jours,

avec notamment le ferrage d'un cheval de trait chaque après-midi autour de 15 h.

|| Promouvoir les savoir-faire d'exception

Cette ouverture exceptionnelle au public s'inscrit dans le cadre de la première édition des Journées des savoir-faire d'exception EPV, lancées pour les 10 ans du label.

Ces journées ont été créées à l'initiative de l'Institut supérieur des métiers, qui gère le label EPV au nom de l'Etat, et de l'Association de la visite d'entreprise, spécialiste de la filière du tourisme de savoir-faire. Elles ont notamment pour objectif de susciter des vocations, présenter les possibilités de formation et d'apprentissages, promouvoir les entreprises labellisées EPV auprès du grand public et valoriser l'identité des territoires à travers la découverte de la culture économique.

Y ALLER Portes ouvertes ce vendredi 14 octobre de 9 h à 18 h et samedi 15 de 9 h à 19 h, à l'atelier de Pierre Bleny, 11 Grand-Rue à Sopp-le-Haut. Tél. 09.79.71.83.12 ou 06.37.35.89.52

Deux associations, 192 parcelles

L'ASA du Kleff, d'une surface de 68 ha, regroupe 124 parcelles appartenant à 44 propriétaires, dont la commune et le conseil départemental. Elle a été créée le 13 septembre 2013, après une enquête publique et une période de prépara-

tion avec Forêts services 68. L'ASL du Welschborn, qui s'étend sur 44 ha, comporte 68 parcelles ayant 19 propriétaires, dont la commune. Il a fallu y réaliser une expertise scannographique de la structure d'un pont pour assurer le passage des grumiers.

MASEVAUX-NIEDERBRUCK

Grange Burcklé : théâtre et musique pour conclure la saison

La saison 2016 se termine ce week-end à la Grange Burcklé. La troupe de la Ruchène présentera le spectacle « Inconnu à cette adresse », ce vendredi et samedi. Puis le groupe Monsieur et ses dames apportera une conclusion en musique, dimanche.

Viviane Tabourin

Ce vendredi 14 octobre et demain samedi, à 20 h, à la Grange Burcklé de Masevaux, le binôme Muriel Trommenschlager-Guy Sauner, de la troupe de la Ruchène, s'attaque à un sujet sérieux, sous une forme particulière : un spectacle-récit-correspondance. Intitulé *Inconnu à cette adresse*, il est basé sur un échange de courrier entre deux très bons amis, entre le 12 novembre 1932 et 3 mars 1934, une façon de lire l'histoire entre les lignes. Les deux comédiens seront accompagnés par Julien Munsch à l'accordéon, la mise en scène est signée Charlotte Schellenbaum.

Martin Schulze, sa femme et leurs enfants sont des Allemands de souche. Max Eisenstein est un juif américain, célibataire et d'origine suisse. Les deux hommes sont amis et associés de longue date dans une affaire prospère de commerce de tableaux. De plus, la sœur de Max, une comédienne renommée Griséle, a été la maîtresse de Martin. Ce dernier est de plus en plus tenté par le nazisme montant. En 1932, il retourne à Munich et échange avec son ami et associé. De leurs lettres transpirent une estime réciproque, un intérêt sincère sur leur devenir... alors comment les idéologies vont-elles inévitablement séparer deux amis que tout unissait ?

Inconnu à cette adresse, écrit par Kathrine Kressmann Taylor, a défrayé la chronique en 1938, aux États-Unis. Le livre raconte, avant même la Seconde Guerre mondiale, la montée de l'antisémitisme en Allemagne.

|| Épilogue en chansons

Puis dimanche à 17 h, pour conclure sa saison 2016, la Grange Burcklé propose un rendez-vous musical avec le groupe Monsieur et ses dames. Dans son nouveau spectacle, intitulé *Chansons aux couleurs de la vie*, on retrouve l'ambiance cosy et intimiste propre à cette formation, les voix subtiles étant associées à des accords feutrés. Emotion, bien-être... les musiciens évoluent dans le re-



Le binôme Guy Sauner et Muriel Trommenschlager, vendredi et samedi à la Grange Burcklé, pour un spectacle récit correspondance. DR

gistre amoureux de la belle et grande chanson française : Barbara, Greco, Gainsbourg, Legrand, Reggiani, Piazzolla... Et aux chansons swing, blues et jazzy s'ajoutent des compositions personnelles et quelques surprises...

Monsieur, c'est Christian Chazal (piano, chant). Il a assuré la direction musicale de *La Valse des pingouins*, présentée en juillet à la Grange. Ses dames, ce sont Astrid Beltzung (chant), soliste dans diverses formations, qui a aussi joué par le passé avec le théâtre de la Ruchène à la Grange, et Martine Lambrecht (contrebasse, piano). Enseignante dans des écoles de musique, elle joue dans diverses

formations. La « guest star », dimanche, sera Gisèle Louis (chant). Elle a joué avec le théâtre de La Paille à Boursbach, puis à la Grange avec La Ruchène. Elle a fait partie du groupe Susan & Friends et a brillé dans les opérettes présentées par la Musique municipale de Masevaux, notamment *Barbe Bleue*.

Y ALLER *Inconnu à cette adresse*, ce vendredi 14 octobre et samedi 15 à 20 h, à la Grange Burcklé de Masevaux (à partir de 14 ans). Chansons avec Monsieur et ses dames, dimanche 16 à 17 h. Tarifs : de 4 à 10 €. Réservez en ligne : www.grange-burckle-masevaux.fr ou à l'office de tourisme (03.89.82.41.99).



Le groupe Monsieur et ses dames : des chansons dans une ambiance cosy et intimiste. DR

HUSSEREN-WESSERLING

La peinture au naturel



Véronique Peter, Philippe Kirscher et Michelle Valdenaire ont proposé une animation autour des peintures naturelles, samedi au Parc de Wessering. Photo L'Alsace/E.G.

Eric Gottscheck

Samedi matin au Parc de Wessering, la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) organisait une collecte de déchets ménagers dangereux : peintures, solvants, produits phytosanitaires... En marge de cette opération, la CCVSA proposait une animation autour des peintures naturelles, offrant une alternative aux produits chimiques. Philippe Kirscher, artisan et formateur, tenait le stand en compagnie de Michelle Valdenaire et Véronique Peter, respectivement responsable et présidente du service écocitoyenneté et gestion des déchets de la com com.

|| Une peinture à base de... fromage blanc

Les visiteurs ont pu obtenir de Philippe Kirscher toutes les réponses aux questions qu'ils se posaient, notamment sur les peintures et enduits naturels. L'artisan formateur a expliqué, par exemple, comment fabriquer soi-même une peinture à base de

fromage blanc : « Il suffit de mélanger de la chaux, que l'on trouve facilement dans les magasins de bricolage, du fromage blanc ainsi que des pigments pour colorer la peinture. En mélangeant le tout, on obtient une peinture de bonne qualité pour trois fois rien. » Le public a aussi appris que des peintures, badigeons et glacis sont réalisables à partir de liants naturels tels que l'argile, l'huile de lin ou le silicate, associés à un adjuvant comme le latex naturel ou la gomme arabique.

L'artisan possède une entreprise appelée Fleur de chaux. Il y propose des formations aux personnes qui veulent développer ces techniques chez eux et intervient également comme artisan à domicile.

CONTACTER Philippe Kirscher, artisan et formateur, 4b rue des Fabriques à Fellingery. Tél. 06.73.38.43.64. Courriel : contact@fleur-de-chaux.com Internet : www.fleur-de-chaux.com

OBERNAI Environnement Graines d'avenir



Plantation de fraisiers, de poireaux et d'aromatiques pour l'hiver avec Sophie Felix, des DNA, et Loïc Etienne, président des Incroyables comestibles d'Obernai. PHOTO DNA

Les Incroyables comestibles d'Obernai, qui ont disposé des bacs à fruits, légumes et aromatiques aux quatre coins de la ville, viennent de terminer leur deuxième saison. Cette initiative qui fait régulièrement des sceptiques continue à bien se passer.

Pas de dégradations, des bacs plutôt bien entretenus, une production — symbolique — régulièrement cueillie par les passants et des discussions qui se nouent entre inconnus autour des bacs : la deuxième saison des Incroyables comestibles d'Obernai est réussie selon son président Loïc Etienne. Il était jeudi avec sa petite équipe devant les DNA, où trois bacs ont été installés au printemps. Deux autres sites ont été pourvus cette année, dans une copropriété à l'en-

trée du lotissement Europe sud et à La Bulle, structure de santé dédiée à la femme, route de Sélestat. On trouve désormais des bacs en huit endroits de la ville, dont le foyer Hohenbourg et le camping, où l'initiative fonctionne très bien.

« Mais on ne veut pas se développer trop vite. On préfère aller doucement et durer », prévient Loïc Etienne, qui est entouré d'un noyau d'une dizaine de fidèles, plus quelques occasionnels. La présence de l'association au salon BioObernai a permis d'attirer de nouveaux membres.

Actuellement, les bacs sont préparés pour l'hiver... et l'an prochain, où des fraisiers devraient par exemple faire le bonheur des passants devant les DNA, en plus du poireau et des aromatiques qu'on peut désormais y trouver.

G.MULLER

MOLLKIRCH Ce dimanche Un concert au profit du Guirbaden



Le trio de l'ensemble La Messinoise. DOCUMENT REMIS

L'association Sauver le Guirbaden, qui œuvre pour la sauvegarde de ce château, organisera un concert de musique classique ce dimanche 16 octobre à 17 h en l'église paroissiale de Mollkirch. Il sera donné par l'ensemble La Messinoise com-

posé de Jean-François Allizon (flûte baroque), Chantal Baumier (viola de gambe) et Bruno Soucaille (clavecin). Des œuvres de Boismortier, Blavet, Scarlatti, Corelli et Vivaldi seront jouées.

► Entrée libre, plateau.

FAITS DIVERS

MUTZIG Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier peu avant midi dans une maison de la rue de Hermolsheim à Mutzig sans faire de blessés. Les pompiers de Mutzig encadré par un chef de groupe venu de Molsheim ont pu rapidement

venir à bout du feu qui commençait à gagner le plancher. Les deux personnes résidant dans cette maison ont été relogées dans leur famille en attendant que les réparations de la cheminée puissent être entreprises.

SECTEUR DE MOLSHEIM Faits divers

Vols en série : plusieurs clubs ciblés



Comme ici ceux de Duttlenheim, plusieurs vestiaires ont été visités par des voleurs en ce début de semaine. PHOTO DNA - JM

L'ALFC Duttlenheim a été victime d'un vol, lundi soir, lors de l'entraînement. Le préjudice s'élèverait à 400 €. L'AS Altorf et l'US Nordhouse ont subi la même mésaventure.

EN QUATORZE ANS de présence, Joël Muller n'avait jamais constaté de vol. Il raconte : « La porte du club-house, qui communique avec les vestiaires, est restée ouverte pendant l'entraînement des vétérans. On demande toujours de fermer la porte derrière soi quand on sort. Mais les gens arrivent souvent au compte-gouttes à l'entraînement et le dernier n'avait peut-être pas la clé pour fermer derrière lui. » Le terrain synthétique, sur lequel a lieu la séance, se trou-

ve à 100 mètres des vestiaires. « Le ou les cambrioleurs ont au moins pris un quart d'heure pour faire leur coup », estime le dirigeant de l'ALFC Duttlenheim. « Ils ont cherché dans le portefeuille de la quinzaine de joueurs de l'équipe et ils ont volé exclusivement de l'argent liquide. Ils n'ont pas touché aux portables, ni aux cartes bancaires par exemple. » Le préjudice total s'élèverait à plus de 400 €. À leur retour, les victimes ne s'en sont pas rendu compte tout de suite, tout ayant été minutieusement remis en place. C'est en cherchant dans leur portefeuille qu'ils ont constaté la disparition de l'argent liquide. « L'un des joueurs avait une dette au bar à régler et les 70 € qu'il avait retirés au distributeur avaient dispa-

ru. »

Plaintes individuelles

Trois kilomètres plus loin, l'AS Altorf a subi un cambriolage identique le même soir. « Les super-vétérans jouaient, les U18 s'entraînaient et on avait une réunion du comité », raconte le président Christian Foesser. Les vestiaires n'avaient pas été fermés à clé. Personne n'a rien vu, ni entendu. » Là encore, le vol concerne exclusivement l'argent liquide. Un préjudice estimé à plus de 450 €. Des plaintes individuelles ont été déposées en gendarmerie. Mercredi soir, l'US Nordhouse (près d'Erstein) a également été victime d'un cambriolage durant le match des vétérans contre Oberhausbergen. Seule différence, le pré-

sident Gérard Paulus assure que « les vestiaires étaient bien fermés ». À leur retour, les joueurs locaux, les visiteurs et l'arbitre ont constaté la disparition de leur argent liquide, « les billets, pas les pièces ». Le dirigeant pense que le ou les voleurs « se sont enfermés dans les toilettes et ont fait leur affaire lorsque tout le monde est sorti sur le terrain ». Les gendarmes sont venus constater les dégâts dans la soirée, des plaintes ont été déposées et le butin dépasserait allègrement les 500 €.

Hier, de nombreux messages de précaution ont fleuri sur les réseaux sociaux afin que les clubs du secteur redoublent d'attention et de vigilance par rapport à cette succession de cambriolages. ■

T.P.

BOERSCH Travaux

Bien dégagé sur les côtés

Après presque trois semaines de travaux, le chantier, sous la responsabilité des Forestiers d'Alsace et confié à Cosival, touche à sa fin. La RD 216 devrait rouvrir lundi 17 octobre.

SUR 1,5 KM, les ouvriers forestiers ont coupé tous les arbres dangereux, éclaircissant ainsi la chaussée, et sécurisant une route en général très fréquentée. La plupart des propriétaires ont abandonné leur bois au profit de l'exploitant, ce qui permet de couvrir les frais.

Pour du bois énergie et des plaquettes

Quelques propriétaires ont toutefois souhaité récupérer leur bois, et il reste malheureusement quelques arbres non coupés qui surplombent encore la chaussée.

Fabienne Porte, adjointe au maire, s'est occupée du projet. Elle rappelle que « tout propriétaire qui coupe son bois lui-même est responsable si une branche ou un arbre tombe sur la chaussée ». Selon Valentin Mann, techni-



Le bord de la route a été largement déboisé. PHOTO DNA

icien forestier, « moins de 10 % du bois pourra être vendu en bois d'œuvre, et le reste sera du bois d'énergie ou des plaquettes de bois. Cecl devrait couvrir les frais d'exploitation. Il resterait environ 2 000 € à la charge de la commune, pour les frais de ba-

layage de la chaussée » — Boersch s'était engagé à régler un éventuel surcoût. Marc Debus, un des responsables du chantier, précise que « ce type de chantier est une première pour nous. Tout s'est bien passé, même si malgré la fermeture complète de

la route, quelques inconscients, piétons et cyclistes, ont pris le risque de passer tout près des machines en action. » La DDE a également profité des travaux pour procéder à l'élagage des arbres qui bordaient la route. ■

LES CULTES

SECTEUR NORD

Paroisses catholiques

Communauté de paroisses Sts-Pierre-et-Paul Erstein. - Samedi : 18h messe à Erstein. - Dimanche : 9h30 messe à Schaeffersheim ; 10h45 messe à Gersheim ; 9h30 messe à Obenheim ; 9h30 messe à Osthouse ; 10h45 messe à Erstein.
Communauté de paroisses du Pays de St-Ludan. - Samedi : 19h messe à Nordhouse. - Dimanche : 9h messe à Hindisheim ; 10h30 fête patronale St-Wendelin à Hipsheim ; 10h30 messe à Limersheim.

Paroisses protestantes

ERSTEIN. - Dimanche : 10h, culte à Fegerstheim.
DAUBENSAND. - Dimanche : 10h, fête paroissiale culte à la salle des fêtes d'Obenheim.
GERSTHEIM. - Dimanche : 10h, fête paroissiale culte à la salle des fêtes d'Obenheim.
OBEINHEIM. - Dimanche : 10h, fête paroissiale culte à la salle des fêtes.

Eglise évangélique

OBEINHEIM - Dimanche : 10h, culte au 19, Rte de Colmar à Obenheim.

Eglise protestante libre de Strasbourg

ERSTEIN - Dimanche : 10 h, culte chapelle

St-Marc, 18 rue de Franche-Comté à Lingolsheim. - Jeudi : 20h15, étude biblique à St-Marc.

Eglise néo-apostolique

ERSTEIN, 10b rue du Port - Dimanche : 9h30, service divin. - Mercredi : 20h, service divin.

SECTEUR SUD

Paroisses catholiques

BENFELD. - Dimanche : 10h45, messe.
DEIBOLSHEIM. - Samedi : 19h, messe.
HUTTENHEIM. - Dimanche : 9h30, assemblée de la Parole.
PÈLERINAGE NOTRE-DAME DE NEUNKIRCH. - Dimanche : 8h, 10h et 17h messes ; célébration mariale et adoration à 15h ; sacrement du pardon tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
RHINAU. - Dimanche : 9h, messe.
ROSSFELD. - Dimanche : 10h30, messe.
SAND. - Samedi : 18h30, messe.
SERMERSHEIM. - Dimanche : 9h30, messe.
WESTHOUSE. - Dimanche : 10h45, messe.

Paroisses protestantes

BENFELD. - Dimanche : 10h30, culte.
BOOFZHEIM. - Dimanche : 9h15, culte.

Eglise évangélique

BENFELD (5, rue de Sélestat). - Mardi : 20h15 réunion de prière - Jeudi : 20h15 réunion d'évangélisation. - Dimanche : 10h, culte.

OSTHOUSE Association forestière Piémont et Plaine d'Alsace

Réunion en forêt

Crée il y a à peine un an, l'association des propriétaires forestiers du Piémont et de la plaine d'Alsace a tenu à Osthouse sa première réunion technique sur le terrain.



Les propriétaires forestiers réunis en forêt d'Osthouse PHOTO DNA

Soutenue par la chambre d'agriculture, cette jeune association de 160 membres, présidée par Jean Landmann, rassemble les petits propriétaires forestiers et les conseille afin de gérer au mieux leurs parcelles selon leurs spécificités.

Le technicien animateur Marc Debus était ravi d'accueillir une quarantaine de membres. « Pour cette première séance pratique, nous sommes à Osthouse dans des forêts fortement sinistrées par la tempête de 1999. L'objectif de cette journée et de celles qui vont suivre est de trouver des solutions concrètes aux nombreuses questions que se posent les petits exploitants forestiers », rappelle-t-il.

Différents types de régénération
 Les participants ont pu découvrir plusieurs parcelles privées qui, quinze ans après la tempête, se sont régénérées de manière différente. L'une d'elles, après exploitation des bois tombés, est revenue naturellement à une jeune repeuplement. Une autre, après dépressage (opération qui consiste à réduire

la densité des essences) a vu se développer les tiges les plus robustes. Une troisième est restée en l'état naturel sans intervention. Les propriétaires ont soulevé de nombreuses questions, notamment sur le choix des essences à planter, compte tenu du réchauffement climatique. Pour leur prochaine sortie, le samedi 4 novembre prochain à Westhouse au Holtzbad, le déperissement des frênes sera à l'ordre du jour. Leur remplacement par diverses variétés d'érables pourra-t-il résoudre ce problème crucial ?

G.R.

► Toutes personnes qui désirent conseils ou informations peuvent adhérer à l'association. Contact : Marc Debus au 06 31 07 97 72 m.debus@forestiersdalsace.fr ou Jean Landmann au 03 88 98 22 88.

Une forêt sinistrée par la tempête de 1999

« Notre champ d'action couvre les régions forestières de Haguenau à Colmar et du Piémont aux forêts du Ried », précise le président. Il est indispensable de fédérer les forestiers locaux autour de valeurs communes, de faciliter les échanges, afin d'assurer une bonne gestion sylvicole pour les générations

MARCHÉS POPULAIRES

ERSTEIN

Dimanche, les Marcheurs du sucre se rendront en bus à la marche populaire de Freiburg-Kappel (All). Pour un parcours de 5, 10 et 21 km, départ de 8h à 13h.

BENFELD

Samedi et dimanche, les marcheurs du groupe D'Stubbhanhel participent à la marche populaire de Masevaux dans le

Haut-Rhin.

Dimanche, ils se rendront également à la marche populaire de Scharachbergheim, ainsi qu'à celle d'Othlungen (minibus), conseillée par le club.

BOOFZHEIM

Dimanche, les membres du Marche-Club du Rhin participent à la marche populaire de Scharachbergheim (groupe de solidarité), départ de 7h à 14h, sur parcours

adapté, 10 km et 20 km.

Dimanche, ils participeront aussi à la marche populaire de Freiburg-Kappel en Allemagne, départ de 8h à 13h, sur parcours de 5, 10 et 21 km.

WESTHOUSE

Dimanche, les marcheurs du Panda-Club participeront à la marche populaire de Freiburg-Kappel en Allemagne, ainsi qu'à celle de Scharachbergheim.

Multiservices
 Des professionnels à domicile
 Luxique / MHI : main-d'œuvre horaire TTC - FD : frais de déplacement TTC
 RC : registre du commerce - DG : devis gratuit - DP : devis payant - DIM : dimanche

SERRURERIE DAVID
 Contact : 06 64 42 63 17
 26, rue du Neuz-Marché-aux-Vins STRASBOURG
 7 J/7 - 24/24 heures - jours et nuits - agréé assurance
 Dépannage et remplacement de tous types de serrures, installation de serrures trois points et verrous de sécurité, pose de portes blindées, clé assistance.
 MHI : 45 € - FD : 30 €
 N° SIRET : 808 877 300 00017

WERNER SERVICES SARL
 2, rue de l'Alsace - BISCHHEIM
 RCS 325315960024
 Tél. 03 88 83 73 95
 Vidange de fosses en tous genres, débouchage de conduites, désengorgement de colonnes, pompage d'égouts, cave, etc., nettoyage, découpe de clôtures à mètre, location cabina WC, location benne et transfert de déchets

SERRURERIE HUGEL ALAIN
 Artisan Serrurier
 13, rue des Soeurs - STRASBOURG
 Tél. 03 88 24 26 26
 INTERVENTION RAPIDE AU
 06 07 83 86 80
OUVERTURE DE PORTES
 Installation et remplacement cylindres et serrures sur fenêtres et portes (bois, alu., PVC). Volets roulants
 MHI : 45,35 € HT
 FD CUS : 25 € HT
 DP - N° SIRET : 3428787300057

M.D.S.
 24, rue des Ecoles - ILLKIRCH
 Tél. 03 88 66 30 20
 Intervention rapide, débouchage haute pression, curage conduites, inspection caméra, assainissement, sanitaire
 DG - MHI : 41,00 € HT
 Dépt. hors CUS : 40,00 € HT
 N° SIRET : 45248191000014

PLOMBIER SERVICES 7/7/7
 24, rue du Doubs - STRASBOURG
 Tél. 03 88 18 40 25
 Débouchage WC, lavabos, éviers, colognes.
 Curage et démarrage des conduites. Nettoyage haute pression.
 Curage par ultrasons. Entretien des canalisations. Vidange de fosses, dégrasseurs, puiscars. Pompage et déshydratation des boues.
 Particulier copropriété, entreprise DG - N° SIRET : 4910110700037

PLOMBTEC SERVICES
 Rue du Falkenstein - 67000 HOENHEIM
 8 J/7 de 8 h à 19 h. Samedi de 9 h à midi.
 Tél. 06 68 35 77 43
 Dépannage. Petits travaux en plomberie. Sanitaire - Electricité Robinetterie, accessoires de SDB. Débouchage : canalisation, WC, lavabos.
 Vente et pose de détecteur de fumée
 MHI : 37 € HT - FD : 28 € HT
 sur Strasbourg, sur 488 selon km
 DG - N° SIRET : 4837123200019

VITRERIE 7J/7 24H/24
WEHR - SAINT-BOAIN
 Service chronométré
 Pour commerçants et professionnels. Remplacement tous vitrages et vitres
 Tél. 03 88 19 90 90
 MHI : 48 € HT
 DG - FD selon km
 N° SIRET : 34328783800164

MISTER-ELECTROMENAGER
 16, rue de Brumath - 67500 VANDENHEIM
 Tél. 03 88 21 80 85 - 06 59 59 36 01
 Site : www.mister-electromenager.fr
 Du lundi au samedi de 8h à 19h. Intervention sous 24h. Dépannage électroménager toutes marques.
 Forfait : 60 € TTC, inclus FD - 1/2h MO
 N° SIRET : 8005973000019

Pour paraître dans Multi Services
 Contacter Félix ROMERO au 03 88 21 56 56

SALON MARCHÉ DU TISSU

DIMANCHE 23 OCTOBRE STRASBOURG

Parc des Expositions - OUVERT : 10H00-17H00
 ADRESSE GPS: BLVD. DEGRÈSE/WACKEN, 67001, STRASBOURG

!! ENTRÉE GRATUITE !!

pour plus d'information consultez notre site dans : WWW.MARCHEDTISSU.COM

- TISSUS D'ÉTABLEMENT
- TISSUS POUR MAMES et ENFANTS
- TISSUS POUR HAUTE COUTURE et FINANCES
- TISSUS pour BLOUSE
- TISSUS d'ACCÈSÈTOIRE
- TISSUS pour DÉCORATION
- TISSUS pour QUILT et PATCHWORK
- TISSUS pour CUIRE
- MÉRICHE
- MACHINES à COUDRE
- 40 MARQUES / RABANONS de TISSUS HT
- 2.000 À 6000 MÈTRES de TISSUS
- SURFACE 4.000 M²

Une cueillette en disette

Sale temps pour les champignons en Alsace. Trop sec, trop frais, pas assez de pluie et voilà que les bolets, les cèpes, les girolles et tous leurs amis refusent de sortir du bois. Etat des lieux.

Il n'ont jamais autant scruté le ciel tout en restant scotchés aux bulletins météo. Les cueilleurs font grise mine. Les paniers restent vides alors que la saison du champignon devrait battre son plein. Et même si le ciel leur vient en aide dans les prochains jours, l'année 2016 ne restera pas dans les mémoires mycologiques.

«Il faudrait un sursaut d'été indien avec du redoux et un peu de pluie. Avec des températures autour de 18 ou 20° le jour et 10° la nuit. Il suffit ensuite de trois ou quatre jours pour que les champignons apparaissent», note Claude Hoh, conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Le plus contraignant, c'est que ces rendez-vous manqués avec les cueilleurs ont une fâcheuse tendance à se renouveler. Comme le confirme Dominique



Bien couper le champignon est essentiel.

Schott, le président de la Société mycologique de Strasbourg. «Une saison en stand-by, ça se répète d'année en d'année. Mais

la situation est encore plus marquée qu'en 2015. Rien n'est cependant perdu, si les gelées s'es-tompent, que les pluies alternent avec les périodes ensoleillées, ça peut pousser jusqu'en décembre.»

Où les trouver ?

Avec 5 200 espèces différentes de macromycètes, ces champignons visibles à l'oeil nu, l'Alsace est une terre fertile. Quant aux endroits fétiches, c'est top secret. Les cueilleurs invétérés et les «casseroleurs», ceux qui remplissent leur congélateur ou qui fournissent les restaurateurs, perdent brutalement leur langue à la simple évocation d'un endroit propice au ramassage. Chut, mais on croit savoir que la forêt de Haguenau (cèpe), le Col du Donon

(girolle) et la cascade du Nideck (Trompette-de-la-mort, la mal-nommée) constituent de bonnes adresses.

Et si vos pas vous mènent vers un Eldorado mycologique, veillez à bien couper le champignon à la base à l'aide d'un couteau, à gratter les parties trop salées par la terre et à ne jamais mélanger ensemble les espèces différentes qu'il convient de répartir séparément dans des sacs en papier. «Il est préférable de cueillir un exemplaire adulte, ni trop jeune ni trop vieux. Et surtout ne pas ramener un champignon que l'on ne connaît pas à 100%. C'est la règle d'or», prévient Dominique Schott en rappelant que la SMS tient des réunions chaque lundi (ouvertes à tous) et organise des sorties pédagogiques.

Un filtre anti-stress

Outre le plaisir de la cueillette, «propice à des balades familiales en forêt avec son petit côté chasse au trésor», et la perspective d'une bonne omelette, salade, poêlée ou soupe, le champignon dispose d'autres pouvoirs. La majorité des espèces (cèpe, chantrelle, truffe etc.) vit en symbiose avec les arbres et joue un rôle important dans l'écosystème forestier.

Avec les insectes, il représente un élément important de la biodiversité. «Le champignon fournit à l'arbre des besoins en minéraux. Mais il agit surtout comme un filtre en protégeant contre les facteurs de stress que peuvent être la pollution, la sécheresse ou le changement climatique», explique Claude Hoh. Même si cette saison 2016 ne sera pas un millésime, n'hésitez pas à chasser les baskets ou les bottes. En vous munissant de cette

De la truffe en Alsace

On dénombre en France une quinzaine d'espèces de truffes, dont toutes ne représentent pas un réel intérêt culinaire. Les deux plus courues sont la noire du Périgord et celle de Bourgogne. Et la plus chère est la truffe blanche d'Alba, joyau du Piémont, qui se négocie entre 5 000 et 7 000 € le kilo.



La truffe d'Alsace apprécie les sols calcaires.

Mais on en trouve aussi en Alsace. «C'est un champignon qui reste rare. Il n'est pas tout-terrain et ne se plaît que sur les sols calcaires», observe Claude Hoh, conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Ces plants truffiers s'épanouissent au pied des chênes, voire des noisetiers (Bastberg, collines du Dreispitz, Alsace Bossue et une partie du Sundgau). Pour ceux qui auront la chance d'en trouver, avec ou sans chien, mieux vaut cueillir la truffe quand elle est mûre, lorsque la chair est bien noire. Il ne faut surtout pas la congeler et mieux vaut la consommer dans la semaine.



Cette saison 2016 ne restera pas gravée dans les mémoires des cueilleurs.

Les Vosges font de la résistance

C'est peut-être le dernier des Mohicans français. Face à la filière des champignons en provenance d'Europe de l'Est qui profite d'une main d'oeuvre bon marché «La Forestière du Champignon», établie depuis plus de 20 ans à Golbey, près d'Epinal, réussit à faire face.

L'entreprise s'appuie sur quarante points de collecte répartis dans le grand quart Nord-Est, où son triés, pesés et calibrés les champignons achetés directement aux cueilleurs. Un absent de marque : l'Alsace. «Culturellement, la cueillette est beaucoup plus répandue dans le massif vosgien. Ensuite, que ce soit dans le Bas-Rhin ou le Haut-Rhin, il n'y a pas suffisamment de volume pour une vraie récolte. Et une structure comme la nôtre n'existe pas là-bas, ni même en France d'ailleurs», indique Guy Belin, le gérant. Chaque matin, «La Forestière du Champignon» livre le marché de

Rungis, fournit la grande distribution, «y compris en Alsace», et pratique la vente au détail en proposant une dizaine de variétés : cèpes, girolles, chanterelles, mousserons, morilles, asperges des bois...



La cueillette des champignons a aussi des allures de chasse au trésor.

carte au trésor : les cèpes apprécient les zones ombragées riches en mousse, la girolle affectionne les résineux et les feuillus souvent en périphérie d'un point d'eau, le bolet pousse souvent sous les chênes, les hêtres et parfois les châtaigniers. Et on soulevant un simple tas de feuilles mortes, une bonne surprise n'est pas à écarter...

Patrick Schwertz
Pour en savoir plus :
www.forestiersdalsace.fr
mycostra.free.fr

+ de photos
vous trouverez toutes
les photos
de ce reportage
sur notre
tablette



A noter

EXPOSITIONS PHOTOS
«Des Prairies et des Hommes»

L'exposition «Des Prairies et des Hommes» met en avant la place des prairies naturelles dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord et les multiples intérêts de ces milieux. Elle dévoile le portrait d'éleveurs ayant participé au «Concours général agricole des Prairies Fleuries» entre 2010 et 2014 mené par le Parc et la Chambre d'agriculture d'Alsace.

Les photos ont été réalisées par Yvon Meyer, photographe basé à Volksberg en Alsace Bossue.

Cette exposition est en accès libre dans le hall de la maison de l'agriculture à Schiltigheim.

CAMPAGNE
Analyses de sol

Les récoltes de maïs et soja sont achevées. Il est à présent pertinent de connaître les teneurs P/K de vos sols, afin de pouvoir raisonner au plus juste votre fertilisation de fond.

La Chambre d'agriculture d'Alsace vous accompagne dans cette démarche en lançant une campagne d'analyse de terre. Contactez votre technicien Grandes Cultures :

- Adar du Nord -
Mickaël Haffner - 03 88 73 20 20
- Adar de la Plaine de l'Ill -
Guillaume Pfirmer -
03 88 74 13 13
- Adar du Kochersberg -
Grégory Lemercier -
03 88 69 63 44
- Adar des Deux pays -
Laurent Fritzingier -
03 88 70 72 33
- Sainte-Croix-en-Plaine -
Estelle Favrelière - 06 73 49 14 16
- Altkirch -
Jean-Louis Galais 06 31 23 49 14
ou Jean-François Strehler
06 32 24 78 06

Contacts /
Horaires

La Chambre d'agriculture vous accueille du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Site de Schiltigheim :
tél. 03 88 19 17 17

Site de Sainte-Croix-en-Plaine :
tél. 03 89 20 97 00
mail : direction@alsace.chambagri.fr

Antennes décentralisées (permanences) :

- Adar des 2 Pays
tél. 03 88 70 72 33
- Adar de l'Alsace du Nord
tél. 03 88 73 20 20
- Adar du Kochersberg
tél. 03 88 69 63 44
- Adar de la Plaine de l'ill
tél. 03 88 74 13 13
- Adar du Vignoble
tél. 03 88 95 50 62
- Adar de la Montagne
tél. 03 88 97 08 94
- Altkirch
tél. 03 89 08 97 60
- Blépale Colmar
tél. 03 89 20 97 41

Economie • Résultats 2015 : Groupe Grandes cultures non irriguées

Mieux que 2014 mais pas suffisant

Après une année difficile pour les céréaliers alsaciens en 2014, l'année 2015 a connu une relative embellie : prix de vente à la hausse et charges bien maîtrisées.

Pourtant, les rendements 2014 exceptionnels en maïs n'ont pas été confirmés ; le rendement 2015 retrouve son niveau de 2013, frôlant les 100 quintaux par hectare. Le blé continue sa progression avec une augmentation de quatre quintaux par hectare, pour atteindre 88 quintaux. En baisse, le colza reste toutefois très prometteur avec un rendement moyen de plus de 43 quintaux par hectare.

Stabilité des produits

Entre 2014 et 2015, la hausse des prix de vente et du rendement blé a globalement compensé la forte baisse de quantité de maïs récoltée par rapport à 2014. Le blé a gagné 2 €/t, le maïs 12 €/t et le colza 17 €/t. La variation est positive par rapport à 2014 mais les prix ne retrouvent pas leur niveau de 2013.

Maîtrise des charges

Après plusieurs années de hausse et une relative stabilité depuis 2012, les charges opérationnelles baissent significativement entre 2014

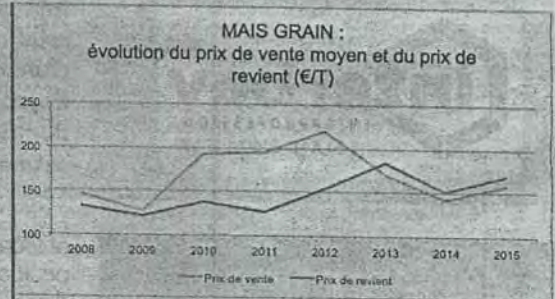
et 2015. La charge d'engrais diminue de 15%, s'expliquant en partie par une baisse des quantités épandues en fumure de fond. Le poste «travaux par tiers» est également en forte baisse, -17%. Cette baisse s'explique notamment par une moindre quantité de maïs récoltée et donc séchée. Les postes «semences» et «produits phytosanitaires» perdent quant à eux respectivement 6 et 4%. Les charges de structure globales baissent de 5%. Le niveau de la plupart des postes a diminué. C'est toutefois la charge «cotisations sociales des exploitants» qui a enregistré la plus grande baisse (-27%), conséquence directe de la baisse des résultats des deux années précédentes.

Le revenu reprend - faiblement - quelques couleurs

Après deux années de forte baisse, -84% entre 2012 et 2013 et -44% entre 2013 et 2014, la hausse du revenu pourrait nous réjouir : +162%. Il n'atteint toutefois que 181 € par hectare, un niveau encore largement insuffisant pour faire vivre les exploitants et les exploitations «convenablement».

Prix de revient du maïs : 169 €/t

La forte chute du rendement moyen en maïs a mécaniquement entraîné une augmentation du prix de revient par rapport à 2014, malgré une bonne maîtrise



En 2015, le prix de revient reste supérieur au prix de vente du maïs grain. © Caa

des charges globales. Le prix de revient après rémunération du travail passe de 152 €/t en 2014 à 169 €/t en 2015. Ce qui est supérieur d'environ 10 €/t au prix de vente constaté en moyenne dans notre échantillon. Le prix de revient du blé est, quant à lui, inférieur de 11 €/t au prix de vente constaté en moyenne. Il atteint 157 €/t.

Et 2016 ?

Les rendements des céréales à paille sont très décevants et la qualité est médiocre. En maïs non irrigué, la récolte s'annonce également morose. Les marchés sont à la baisse par rapport à 2014. Dans ce contexte très difficile, il convient d'être particulièrement attentif et vigilant en termes d'investissements et d'économies

de charges. Il reste des pistes d'amélioration dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à contacter les conseillers techniques et économiques de la Chambre d'agriculture.

Anne-Laure Dujardin-Rolli,
service Economie et Perspectives
Tel. 03 89 20 97 73
aldujardin@alsace.chambagri.fr

Ces données proviennent d'un échantillon d'exploitations alsaciennes, réparties sur l'ensemble du territoire et détenant en moyenne 87 ha, non irrigués, emblavés principalement en maïs grain et en blé.

Forêt • Changements climatiques et sylviculture

De la théorie à la pratique

Il n'est plus besoin de démontrer qu'un changement climatique mondial est en cours. En France l'augmentation de la température au cours du siècle dernier a été comprise entre 0,7 et 1,1 °C et tous les scénarios prévoient l'amplification du phénomène. Dans ce contexte et puisque la forêt de la fin du siècle se décide aujourd'hui le forestier a un rôle central à jouer!

Après une réunion organisée en 2015 à la Chambre d'agriculture à Sainte-Croix-en-Plaine, une quarantaine de membres d'associations forestières se sont réunis le 8 octobre à Rimbach près Masevaux pour échanger et faire le point sur les nécessaires adaptations de leurs pratiques sylvicoles. Monsieur Cyril Vitu, ingénieur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace a présenté les derniers constats, connaissances et recommandations.

Trois peuplements forestiers ont été visités afin d'illustrer les propos des différentes interventions. Aujourd'hui certaines essences forestières comme l'épicéa implantées dans des zones difficiles (versant sud, sol peu profond) sont déjà en souffrance et les arbres les plus affaiblis attaqués par des parasites (scolytes).

Des forestiers en alerte!

Plus encore que par le passé, les forestiers devront exercer une surveillance fine des peuplements afin de réagir rapidement. Les guides de sylviculture sont disponibles pour aider les propriétaires à connaître leur forêt et les orientations de gestion préconisées. Ces guides sont en cours d'actualisation afin d'intégrer de nouvelles recommandations tenant compte de l'aug-

mentation de la température, et de ma réduction des précipitations estivales.

Les principales préconisations de bon sens

Il convient de ne pas céder à la panique en remplaçant nos essences forestières sensibles par des essences méditerranéennes! Place à la raison en intégrant les incertitudes actuelles par une gestion adaptée reposant sur les priorités suivantes :

- être attentif au choix des essences en effectuant un diagnostic de station précis. Nos guides de choix des essences ayant été élaborés avant la prise de conscience des changements climatiques, il convient d'être vigilant. Les essences «possibles» sont à éviter au profit des essences «conseillées». L'épicéa sera le grand perdant des changements climatiques et ne sera plus adapté aux stations ayant moins de 1000 mm de précipitation par an. Une attention particulière sera donnée pour toutes les essences à la provenance géographique; des plants forestiers qui devra correspondre au mieux au secteur reboisé.
- favoriser le mélange des essences pour limiter les problèmes sanitaires, améliorer la résilience des



Des peuplements irréguliers et mélangés plus résistants aux changements climatiques © Caa

peuplements ainsi que la résistance à des stress climatiques. De récentes études, ont démontré une résistance accrue de peuplements mélangés de hêtres, épicéas et sapins, notamment par une meilleure utilisation de la réserve en eau du sol du fait de l'étagement des enrachements.

- préserver les sols en évitant le tassement qui est préjudiciable au développement racinaire et à la bonne utilisation de l'eau du sol. La circulation des engins devra être canton-

née sur un réseau de cloisonnement d'exploitation.

Toutes ces pistes d'évolutions font aujourd'hui l'objet de nombreuses études. Des réseaux de recherches sont actuellement en place pour notamment proposer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les propriétaires.

Matthieu Dupeuble,
service Forêts
Tél. 03 89 20 98 06
m.dupeuble@alsace.chambagri.fr

Forestiers d'Alsace

L'érable, un arbre d'avenir

En forêt d'Alsace, le frêne est victime de la charalose, une maladie cryptogamique qui entraîne son dépérissement prématuré. D'autres essences, comme l'érable, peuvent être travaillées par les forestiers qui souhaitent trouver une alternative au frêne pour valoriser leurs forêts.

Ce n'est pas la graphiose de l'orme, mais ça y ressemble, notamment de par la virulence de la maladie : « En Alsace, de très nombreux arbres sont atteints, même certains gros sujets », indique Marc Debus, technicien à Forestiers d'Alsace. Les symptômes de la maladie sont une défoliation précoce, une nécrose des rameaux, des descentes de cimes... Ce qui ne va pas sans engendrer des conséquences économiques : « Les forestiers veulent couper ces arbres malades. Du coup l'offre est trop importante. Et puis comme ces



arbres sont coupés jeunes, ils fournissent du bois de chauffage, pas du bois d'œuvre. » Mais si les dégâts sont importants, l'essence n'est pas menacée : « D'après les dernières estimations,

Sans une ambiance forestière qui contribue à les gagner, les érables sont difficiles à éduquer car ils ont tendance à s'étaler. Mais bien conduits, ils peuvent devenir de beaux sujets.

environ un frêne sur cent serait résistant à la charalose. C'est une très bonne nouvelle », estime Daniel Wohlhuter, directeur de Forestiers d'Alsace, qui incite donc les forestiers à précieusement conserver les frênes résistants qu'ils repèrent afin qu'ils se multiplient et essaiment. « En effet, les chercheurs pensent qu'il doit pouvoir être possible de sauvegarder l'essence à partir de ces résistants. » Néanmoins, dépérissements et aux coupes prématurées que la charalose engendre, les forestiers sont dans l'obligation de réagir, souligne Daniel Wohlhuter.

Tempérament montagnard

Érables et frênes ayant des exigences pédoclimatiques similaires, l'érable est une essence envisageable pour renouveler les frênes atteints de charalose. C'est l'objet d'une réunion qui a récemment réuni une cinquantaine de personnes dans les forêts privées situées entre Valff et Westhouse. Marc Debus commence par faire la distinction entre l'érable plane, « dont les feuilles à cinq lobes portent de petites pointes » ; l'érable sycomore, dont les feuilles, toujours pentalobées, sont plus dentelées ; et l'érable champêtre, dont les feuilles sont bien plus petites que les précédentes.

Les érables sont des essences au tempérament montagnard, qui supportent des stations acides à calcaire et se plaisent en conditions humides et fraîches, mais qui ne supportent pas d'avoir les pieds dans l'eau. Il est donc important de les implanter dans des sols profonds et frais, avec une bonne réserve utile. Une exigence qui, dans un contexte de changement climatique, doit attirer l'attention des forestiers : sassurer de la disponibilité en eau en été constitue en effet un préalable indispensable à l'implantation d'érables. Le changement climatique pourrait d'ailleurs aussi impacter la progression de la charalose du



De gauche à droite : Daniel Wohlhuter, directeur de Forestiers d'Alsace, Marc Debus, technicien, et Jean Landmann, président de l'association forestière du Piémont et Plaine d'Alsace créée il y a un an et qui compte 170 membres. © Bérèngère de Butler

frêne, puisque le vecteur de l'agent pathogène est l'eau : « J'ai observé des frênes qui avaient fait une descente de houppier et qui se sont refait une santé après deux étés chauds et secs qui ont été défavorables au champignon », témoigne Hubert Ott, ancien président de ce qui était alors le Groupement de gestion et de développement forestier du Bas-Rhin.

Apprécies des abeilles et des luthiers

Les érables sont des essences mellifères, dont la floraison est très appréciée des abeilles. Ils produisent un bois aux très bonnes caractéristiques mécaniques, qui se travaille bien et qui est apprécié des ébénistes, escalieriers et luthiers. L'érable oncé, notamment, permet d'élaborer des instruments de musique de très bonne qualité. L'érable sycomore est capable de former des tiges droites et longues. La branchaison de l'érable plane est plus délicate à gérer : elle peut provoquer des nœuds au niveau du tronc, ce qui détériore la valeur du bois. L'érable champêtre a une croissance plus lente, c'est une essence de sous-étage, plus biscornue, que l'on trouve généralement en lisières de forêt.

Faire de la place suffisamment tôt

Les érables sont des essences de demi-ombre, qui supportent de l'ombrage au début de leur croissance mais qui doivent ensuite accéder à la lumière : « Il faut ouvrir le peuplement pour les mettre en lumière », indique Marc Debus en désignant un bouquet d'érables planes qui « ont filé comme des asperges. Il aurait fallu intervenir plus tôt et supprimer quelques sujets au profit d'autres. Aujourd'hui, leur hauteur est bien trop importante par rapport à leur diamètre. Du coup, si on ouvre trop le peuplement, les

arbres risquent de pencher, d'être abimés par le vent... Il faut donc leur faire de la place suffisamment tôt, puis veiller à ce que, à tout stade, le houppier représente la moitié de la hauteur totale de l'arbre. Car sinon sa capacité de croissance est ralentie. Pour faciliter la cicatrisation, l'élagage doit se faire sur des branches dont le diamètre nexède pas 3 cm. »

Intervenir à bon escient

En futaie irrégulière, Marc Debus conseille de choisir 120 tiges par hectare, et de les détourner, c'est-à-dire d'enlever les arbres qui touchent leur houppier. En futaie régulière, la sélection des sujets se complique : « Il faut toujours travailler pour les plus beaux sujets, c'est-à-dire ceux qui présentent le plus de rectitude, qui sont les plus cylindriques, qui présentent le moins de blessures et un bon élagage ». Ces arbres une fois sélectionnés, il s'agit de travailler autour pour leur mettre « la tête au soleil, la tige à l'ombre et les pieds au frais ». En présence d'érables sycomores, qui ont la particularité d'avoir une écorce fine et lisse, il faut rester prudent lors des interventions : « Si on pratique une éclaircie trop brutale, les arbres peuvent souffrir de coups de soleil qui se traduisent par un décollement de l'écorce ». La réunion s'est achevée autour d'un bel érable sycomore, dont l'écorce en écailles atteste une bonne quarantaine d'années. Contrairement au bois de frêne, celui de l'érable ne présente aucune altération lorsque le diamètre augmente. Aussi, si l'arbre est sain « il ne faut pas hésiter à le laisser augmenter de diamètre », indique Marc Debus, qui incite les forestiers à se manifester pour organiser des chantiers concertés. Ces derniers doivent permettre à plusieurs forestiers de valoriser de petites coupes, sans que le coût de l'opération ne vienne trop réduire la marge.

Bérèngère de Butler



Le houppier de cet érable (feuillage jaune) est déséquilibré par son voisin. Cela risque de se traduire par du bois de tension, au cœur décentré, donc de moins bonne qualité. Il est donc important de détourner les érables d'avenir suffisamment tôt.

RAGT SEMENCES

MAÏS GRAIN J'AI LA RÉPONSE

Marine, Ingénieur d'affaires RAGT SEMENCES

MEXINI, je vous en parle en quelques mots...

C'est un denté pur qui répond particulièrement bien aux conditions dans toutes les régions.

MEXINI est régulier et sûr.

Le rendement est là quelles que soient les parcelles et l'année.

Il possède en plus un très bon état sanitaire, renforcé par une bonne tenue de tige.

L'optimum : viser une densité de récolte de 80 000 pieds pour une grande efficacité !

MAÏS GRAIN D

RGT MEXINI

Haute productivité grain



www.ragt-semences.com

AGRICULTURE Session de la chambre interdépartementale

Inquiétudes pour la forêt alsacienne

« Injuste », « inacceptable », « inadmissible ». Les membres de la chambre d'agriculture d'Alsace n'ont pas eu de mois assez durs hier pour qualifier les projets de réforme du financement des actions de développement forestier. Et pour cause : ils menacent, selon eux, les postes des dix conseillers forestiers employés par la chambre et par le groupement Forestiers d'Alsace (né de la fusion de Bols et Forêts 67 et de Forêts Services 68). Ces emplois « risquent d'être en forte régression dans le cadre d'une réorganisation à l'échelle du Grand Est et d'une modification annoncée par le ministère de l'Agriculture » de l'affectation de la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti (TATFNB), ont expliqué les élus.

Les chambres pourraient perdre aussi les « centimes fores-

tiers » qui devraient être affectés au fonds stratégique de la forêt et du bois, ont expliqué les élus. Au total, ces réformes priveraient la forêt alsacienne de 700 000 euros, soit « de tout moyen financier propre ». Ces dispositions sont pour eux d'autant plus insupportables que « les taxes forestières sont 22 fois plus importantes en

Alsace qu'en Champagne-Ardenne, et trois fois plus élevées qu'en Lorraine ». Ils ont exigé, dans une motion adoptée à l'unanimité, que la mutualisation prévue à l'échelle du Grand Est tienne compte de la situation particulière de l'association Forestiers d'Alsace et de ses salariés, et que la taxe foncière forêt versée par les propriétaires alsaciens reste sur le territoire « pour assurer la mise en œuvre des actions de développement de la filière bois ».

Malgré la crise qui s'installe dans la durée, l'agriculture alsacienne offre encore des perspectives de développement, a souligné hier la chambre alsacienne.

Des perspectives, malgré tout

Le dernier bilan de campagne le confirme : 2016 a été une année désastreuse. Les aléas climatiques qui ont pesé sur les rendements, les cours désespérément bas et le recouvrement des aides (lire ci-contre) « fragilisent nos exploitations », a rappelé hier Laurent Wendlinger, le président de la chambre d'agriculture d'Alsace devant les membres réunis en session à Schiltigheim.

La situation financière des fermes est telle que « nous savons d'ores et déjà que les différentes mesures mises en œuvre par le

dresser l'équilibre de l'exploitation », a précisé M. Wendlinger. La crise qui touche la grande majorité des secteurs de production et qui s'installe dans la durée ne doit cependant « pas nous télescoper », a estimé le président. « Elle doit nous inciter à nous remettre en cause, à rechercher des réponses au niveau de nos exploitations, mais peut-être aussi nous orienter vers de nouvelles solutions, nous engager dans de nouveaux projets ». Car oui, a-t-il soutenu, l'agriculture alsacienne « peut proposer de vraies opportunités de développement ».

« Tout ne va pas si mal, a recon-

core d'un poulailler. Des opportunités existent aussi dans les filières végétales, a indiqué Albert Binder, président du syndicat des producteurs de semences de maïs d'Alsace. Exemples : Cristal Union voudrait porter les surfaces alsaciennes de betteraves sucrières sous contrat de 6 700 à 7 500 hectares. Le groupe coopératif est donc à la recherche de nouveaux producteurs, tout comme la coopérative Tabac Feuilles de France, la Coopérative agricole de Colmar et le Comptoir Agricole qui cherchent à développer la production de tabac, de soja alimentaire ainsi

à Colmar dans les murs d'un ancien supermarché Lidl et « deux ouvertures sont prévues au premier semestre 2017 ». Et ce n'est pas fini. À ce jour, relève la chambre d'agriculture, « plus de dix projets ont été identifiés à Mulhouse, Vendenheim, Strasbourg, dans le Sundgau ou encore en montagne ». Ils constituent, a relevé M. Digel, autant « d'opportunités pour l'agriculture de conserver la valeur ajoutée que la grande distribution s'accapare ». Autant d'occasions, donc, pour les agriculteurs de s'imaginer un avenir. ■